

L'immigration: un accord de principe

QUÉBEC (PC) — Les gouvernements canadien et québécois ont conclu un accord de principe sur l'immigration.

C'est ce qu'ont indiqué le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, et son homologue fédéral, M. Bud Cullen, au cours de rencontres séparées avec la presse à l'issue des entretiens qu'ils ont eus hier à Québec.

Selon l'accord de principe réalisé, les deux gouvernements se partageront les pouvoirs sur la sélection des immigrants désirant s'établir au Québec.

Au cours de sa rencontre avec la presse, le ministre québécois a soutenu que ce

partage de pouvoirs en ce qui a trait à la sélection des immigrants serait égal, "à cinquante-cinquante", tandis que son collègue fédéral, rencontrant lui aussi les journalistes dans une autre salle, se montrait cependant moins précis quant aux proportions qui devraient caractériser ce partage de pouvoirs.

Des deux côtés cependant, on a fait remarquer qu'il ne s'agissait que d'un accord de principes et qu'on a convenu de l'établissement d'un comité, a dit M. Couture, "qui veillera à l'application administrative des intentions politiques" manifestées par les deux ministres.

Le ministre québécois a reconnu avec un certain sourire que l'accord réalisé avec M. Cullen peut avoir l'air d'un recul, mais qu'il n'en est rien puisque, de toutes façons, jusqu'à maintenant le Québec n'exerçait aucun pouvoir en matière de sélection des immigrants.

De son côté, le député libéral de Guelph, M. Arthur Portelance qui accompagnait le ministre fédéral dans sa visite à Québec, a observé que le gouvernement canadien a certainement fait des concessions même si l'accord Andras-Bienvenue satisfaisait déjà aux désirs du Québec.

Par ailleurs, en ce qui a trait à l'admis-

sion des candidats au Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) les deux ministres ont convenu qu'elle devait être faite par le Québec.

M. Couture qui avait manifesté l'intention de ne pas poursuivre l'enseignement de l'anglais dans les COFI a décidé de revoir sa position à la condition que tel enseignement soit dispensé à ceux qui en ont effectivement besoin pour un emploi futur et qu'ils aient une connaissance convenable de la langue française.

"C'est raisonnable", aurait commenté M. Cullen au cours de sa rencontre avec le

Pierre et Margaret Trudeau se séparent

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau et son épouse, Margaret Sinclair ont choisi de se séparer et de vivre chacun de leur côté.

Dans un communiqué de quatre paragraphes, le bureau du premier ministre a annoncé, hier, que Mme Margaret Sinclair-Trudeau, âgée de 28 ans désire poursuivre une carrière indépendante.

Mme Trudeau renonce à tous ses privilèges d'épouse du premier ministre. C'est M. Pierre Trudeau qui aura la garde des trois enfants, Justin, Sacha et Michel. Leur mère aura "d'amples possibilités de les voir", explique le communiqué.

Le message du bureau du premier ministre se termine en disant "Pierre accepte à regret la décision de Margaret et tous deux forment le vœu que cette séparation améliore leurs relations réciproques".

Les Trudeau se sont épousés à Vancouver au mois de mars 1971. Ce mariage avait surpris tout le monde. M. Trudeau a 29 ans de plus que son épouse et personne ne prévoyait qu'il allait épouser la fille de l'ancien ministre libéral, James Sinclair.

Les allées et venues de Mme Trudeau ont toujours suscité beaucoup de curiosité. Récemment elle avait été la

Voir page 6: Pierre et Margaret

L'après-contrôle: ne manque que la date

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Dans un livre vert qui est en réalité un austère document à couverture blanche, le ministre fédéral des Finances, M. Donald MacDonald, a fait connaître hier à Ottawa l'épilogue probable du programme anti-inflationniste: "décontrôle" progressif, création d'un vaste organisme consultatif multipartite en matière économique, remplacement de la Commission de lutte à l'inflation par un organisme de surveillance dénué de pouvoirs coercitifs.

Véritable promesse de libération conditionnelle, il ne manque à ce programme que la date du feu vert au "décontrôle". M. MacDonald a annoncé qu'il tiendrait un dernier sprint de consultations avec le patronat et les syndicats à partir de son livre vert, et qu'il serait sans doute en mesure de faire connaître la date à la fin de juillet. Plus tôt ses interlocuteurs feront montre de sagesse, plus tôt ils retrouveront l'air libre. Ce pourrait être le 14 octobre prochain (deux ans après l'imposition des contrôles et un an avant leur fin selon la loi), a indiqué le ministre, ou encore le premier janvier 1978.

Même s'il ne veut jamais écarter la possibilité de rendre le programme à son terme, à l'automne 1978, le gouvernement dit voir avec certitude désormais, dans la conjoncture économique actuelle, "certains indices favorables à la réussite du décontrôle au cours de quelques douze mois à venir."

M. MacDonald a déploré encore hier, au cours d'une conférence de presse, la réticence des représentants du patronat et des syndicats à s'engager fermement à des restrictions volontaires, malgré les récentes conversations tripartites qui ont eu lieu à Ottawa. Il n'ose pas espérer des assurances formelles de ces deux groupes, dit-il, à moins qu'il ne leur promette une suppression brusque et immédiate du programme anti-inflationniste, ce à quoi il se refuse. Il croit toutefois que le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, et ses collègues leaders syndicaux, seraient prêts à plaider pour la discipline, auprès de leurs troupes.

Intitulé "Programme de coopération", le document de M. MacDonald ne contient pas de propositions vraiment nouvelles. Il reprend et précise pour l'essentiel celles que le gouvernement avait déjà présentées aux provinces lors des conférences fédérales-provinciales des ministres des Finances, puis des premiers ministres, en décembre 1976, et enfin lors de la présentation du budget, le 31 mars dernier.

En décembre, M. MacDonald songeait

surtout à une sorte de levée sélective des contrôles, selon l'intensité de la fièvre inflationniste dans l'un ou l'autre des secteurs économiques. Il laissait également entendre que les contrôles pourraient être maintenus dans le secteur public, à cause de son effet d'entraînement sur les salaires du secteur privé.

Ce sont des idées auxquelles il semble maintenant avoir renoncé définitivement, au profit d'une proposition contenue dans son budget de mars, "un décontrôle graduel opéré en fonction de l'échéance des conventions salariales et des exercices financiers". À partir d'une "date de base" encore à déterminer, explique-t-il aujourd'hui, les salariés seraient libérés des contrôles à la "date anniversaire" du jour où ils y ont été soumis pour la première fois. Il en irait de même pour le contrôle

au sommaire

■ 65% des francophones appuieraient le projet de charte du français

■ Nouvel échec des négociations entre le Vatican et l'Université de Montréal

■ Le gouvernement et le PQ: un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Immigration: victoire de Jacques Couture: une analyse de Michel Roy

■ Le cas Kissinger à Columbia: un commentaire de Georges Vigny

■ Le Canada a besoin d'un tout nouveau régime constitutionnel, par Gérard Bergeron

■ Le Dr Denis Lazure prépare une politique de la petite enfance

En décembre, M. MacDonald songeait

des prix et profits des entreprises, selon les exercices financiers de celles-ci.

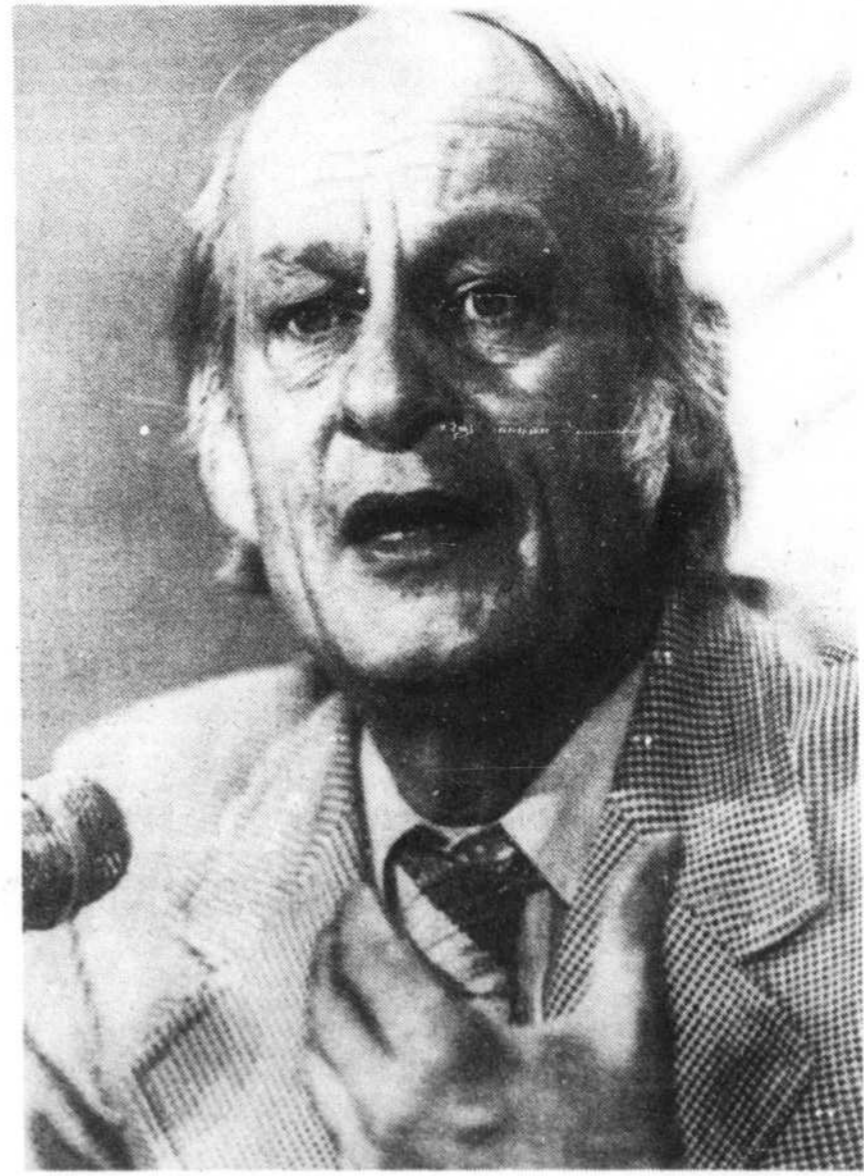
Cette solution serait plus équitable, estime-t-on, qu'une levée sectorielle des contrôles sans égard aux échéances des conventions collectives, et elle éviterait surtout le risque d'une nouvelle explosion inflationniste si on supprimait du jour au lendemain les contrôles des prix et des revenus.

La rumeur d'une sorte de contrôle continu des rémunérations dans le secteur public avait soulevé des tollés syndicaux au début de l'année, et M. MacDonald n'en parle plus. On y "décontrôlera", annonce-t-il, selon "la même méthode et le même calendrier que le secteur privé."

Le document s'intéresse cependant longuement à la politique de rémunération dans le secteur public et prévoit, à plus ou moins long terme l'instauration d'un système de "comparabilité" des salaires des fonctionnaires "avec un échantillon représentatif du secteur privé". Au cours de la dernière décennie, les rémunérations, dans la fonction publique, ont dépassé légèrement celle du secteur privé plutôt que de s'y aligner, comme on le souhaite maintenant.

Malgré cette méthode de "décontrôle" qui lui semble la moins dangereuse, le gouvernement s'avoue presque impuissant devant les groupes de syndiqués qui ont réussi à négocier, durant le programme anti-inflationniste, des clauses dites "anti-CLI" (Commission de lutte à l'inflation) qui garantissent un rattrapage

Voir page 6: L'après-contrôle



René Lévesque

(Photo CP)

À Cannes Monique Mercure ex-aequo

par Jean-Pierre Tadros

CANNES — Qui l'aurait cru, Monique Mercure prix d'interprétation féminine au festival international du film de Cannes?

Lorsque l'on a rapporté au début de ce festival les réactions des plus flatteuses à l'endroit de la comédienne québécoise pour son interprétation dans le film de Jean Beaudin "J.A. Martin, photographe", certains critiques français laissant même prévoir la possibilité d'un tel prix, on était loin de se douter que ce rêve allait devenir réalité.

Mais hier, à la grande surprise de tout le monde, cela est arrivé. Et le fait que Monique Mercure ait reçu ce prix ex-aequo avec Shelley Duvall, qui a le rôle principal du film de Robert Altman, "Women", n'enlève rien au très grand honneur qu'elle vient de recevoir. Honneur mérité d'ailleurs, car pour la comédienne québécoise c'est sûrement son rôle cinématographique le plus achevé. Et jamais n'aura-t-elle été plus belle, plus elle-même que dans ce film. C'est donc un prix qui vient à son honneur, et on ne peut que s'en réjouir.

Mais il n'y avait pas que l'interprétation de Monique Mercure à avoir fasciné le public du festival. Le film de Jean Beaudin, lui aussi, avait séduit. On ne s'étonnera donc pas de voir le jury international oecuménique lui décerner son prix, ex-aequo avec "La Dentellière" de Claude Goretta. Ce jury oecuménique a pris la peine d'ailleurs de souligner que ces deux films "abordent le problème des relations humaines à l'intérieur du couple en mettant l'accent sur la nécessité de la compréhension et du sens des responsabilités pour un mutuel épanouissement". C'est donc une bien belle victoire pour Jean Beaudin qui, à une exception près, s'était déjà attiré les louanges de la presse québécoise lors de la sortie du film à Montréal, puis à Québec.

Une seule déception, Monique Mercure n'était pas à Cannes pour recevoir le prix puisqu'elle devait jouer à Montréal. Voilà ce que c'est d'être une actrice fort occupée! Signalons que les actrices en lice pour ce prix d'interprétation féminine s'appelaient, cette année: Sophia Loren, Irène Pappas, Romy Schneider, Isabelle Huppert... ce qui faisait des concurrentes de taille.

Il faut dire que la presse cinématographique présente à Cannes a été passable. Voir page 6: Monique Mercure

Le rapport gouvernement/parti dominera le 6e congrès du PQ

par Pierre O'Neill

Le sixième congrès national du PQ sera dominé essentiellement par la question des rapports entre le gouvernement et le parti.

Dans le prolongement des congrès régionaux, les quelque 1.800 délégués réunis au vélodrome de Montréal discuteront par ailleurs du budget Parizeau, du projet d'assurance-auto du ministre Lyse Payette, de l'avortement, de l'école privée, du projet de charte du français du Dr Camille Laurin et de la condition féminine.

Dès l'ouverture du congrès, hier soir, les militants ont redéfini la représentation de l'aile parlementaire au sein du conseil exécutif. Dans un second temps, ils devaient débattre une proposition visant à exclure d'un poste à l'exécutif national, les fonctionnaires du parti ainsi que le personnel politique rattaché à un ministre ou à un député; mais cette proposition a été retirée, aucun des candidats en lice ne répondant à une telle description.

D'autres résolutions visent à rappeler au gouvernement qu'il doit respecter l'esprit, sinon la lettre, du programme dé-

mocratiquement voté par les membres de la base depuis la fondation du parti. Ainsi, Montréal-centre demande aux députés de "se conformer aux objectifs du parti, à ses statuts et à ses règlements". Les délégués seront saisis d'une autre recommandation de Montréal-centre voulant que les "mandataires du PQ appelés à prendre position publiquement ou désireux d'émettre une opinion sur la signification de l'indépendance, de le faire en stricte conformité avec le programme du parti".

L'adoption de cette résolution au congrès régional de Montréal-centre suivait de quelques jours la déclaration du député Gerald Godin à Toronto laissant croire que le gouvernement Lévesque pourrait être disposé à négocier une entente à l'intérieur du régime actuel et qu'il ne voulait en rien "briser le Canada".

Le congrès étudiera ensuite cette autre résolution du comité de Mont-Royal réclamant du congrès qu'il forme un comité de vigilance, avec le mandat de surveiller l'intégrité du parti et spécialement l'espèce grouillante des petits "patronneux" en puissance et que toutes les mesures soient prises pour protéger les élus contre les pressions indues venant tant de l'intérieur des cadres que "des groupes de pressions occultes".

Le comité de Kamouraska, de son côté, propose que le député se prononce publiquement au moins une fois par mois sur les questions d'actualité et les politiques gouvernementales, que le député possède "un leadership" et que l'exécutif de l'as-

Voir page 6: Le rapport

René Lévesque

Un itinéraire "à inventer ou à corriger"

par Michel Roy

Le premier ministre du Québec a déclaré hier soir aux militants de son Parti qu'ils sont réunis en congrès national "pour inventer ou corriger au besoin notre itinéraire politique", puis demanda ensuite au gouvernement "d'accomplir ce voyage mais avec toute la population dans le même wagon".

Dans son discours inaugural, marquant

l'ouverture du 6e congrès du PQ, M. René Lévesque a cependant mis les délégués en garde contre "deux abîmes". Le premier serait que le Parti "perde son sel et s'affaïsse" car "nous avons besoin d'un Parti qui garde sa tête". Le second danger serait que le Parti au pouvoir refuse de "voir clairement les limites et les contraintes du pouvoir, les étapes à franchir" et que se creuse un fossé entre le Parti et le gouvernement. Le pouvoir,

devalait-il encore rappeler, appartient à l'ensemble des citoyens avant d'appartenir au Parti qui a fait élire le gouvernement.

Le président du PQ, dont le discours a été plusieurs fois interrompu par les applaudissements des délégués, a beaucoup insisté sur l'équilibre nécessaire à établir entre le Parti et le gouvernement. Usant d'une métaphore, il compare le programme à une carte routière dont il con-

vient de revoir les itinéraires à la lumière des changements inévitables qui se produisent. Il y a dans le programme du PQ, a-t-il dit, des éléments qui datent de six ou sept ans. Or, "le système routier a évolué, des accidents de terrain ont été découverts, la crise de l'énergie a éclaté, et le prix de l'essence a augmenté".

Une fois faites ces mises en garde au Parti, M. Lévesque se dit convaincu que

Voir page 6: René Lévesque



Stanké

Un éditeur décidément pas comme les autres

Tout savoir sur le diabétique

questions-réponses et plus encore...

VIVRE PLEINEMENT MALGRE LE DIABETE



Ex-directeur de la SAQ condamné à \$4,000 d'amende

par Bernard Morrier

Un ex-directeur des achats à la Société des alcools du Québec, M. Maurice Daigneault, âgé de 52 ans, a écopé hier d'amendes totalisant \$4,000, devant le juge Dollard Dansereau.

Daigneault s'était précédemment reconnu coupable d'avoir accepté, en 1970, une somme de \$300 de M. Roland Fortin, de Thomas Adams Distilleries, un voyage de 15 jours à la Barbade, d'une valeur de \$2,400, en 1973, de la part de M. Jean-Jacques Girard, des distilleries Melcher's, et de ce même individu, deux billets d'avion pour la Jamaïque, d'une valeur de \$658, en 1975, le tout totalisant \$3,358.

En défense, Me Gérard Beaudry, a fait témoigner deux médecins pour expliquer

comment l'état de santé de son client s'était détérioré depuis ses mésaventures judiciaires, de même qu'il a invité un ancien patron de Daigneault à donner une excellente évaluation de l'accusé. A la lumière de ces dépositions, il a demandé au juge Dansereau de ne pas se montrer trop sévère, lui suggérant plutôt qu'une amende punirait suffisamment Daigneault, compte tenu des circonstances.

Quant au procureur de la Couronne, il a pour sa part exigé à la fois l'amende et l'incarcération, soulignant la gravité des gestes posés par un fonctionnaire public. Avant d'imposer sa sentence, le juge Dansereau a déclaré qu'il ne voulait absolument pas faire de l'accusé un bouc émissaire. "Il est reconnu, a-t-il dit, que les petits cadeaux entretiennent l'amitié

et je ne crois pas que d'avoir accepté une somme de \$300 pour aller au baseball, en 1970, soit une faute bien grave, si on excepte que Daigneault ait omis d'en parler à ses supérieurs."

Quant à la deuxième offense au montant de \$2,400 et d'une autre au montant de \$675, le juge a fait remarquer qu'il ne s'agissait certes plus de "petits cadeaux qui entretiennent l'amitié".

"Ca, j'aime moins ça, a encore dit le magistrat. Mais je n'aime pas envoyer en prison un homme qui a mené une vie exemplaire. La société n'en demande pas tant. Elle demande tout simplement d'être protégée. Il est évident de plus ici que la SAQ n'a pas souffert de préjudice par les incartades de M. Daigneault et ça, c'est immense. Combien d'hommes publics, s'est-il encore demandé, reçoivent des offres et les acceptent sans qu'on leur cogne sur les doigts? A eux, je ne donnerais pas de fleur, ni à vous, M. Daigneault, car vous méritez un châtiement. Mais je note qu'on a tenté de vous corrompre et que ce n'est pas vous qui avez tenté l'inverse. Je vous condamne donc à \$1,000 d'amende sur chacun des premiers et troisième chefs d'accusation et à \$2,000 sur l'autre, en plus d'une sentence suspendue d'une journée de prison".

Le juge Dansereau a conclu qu'il accordait six mois à Daigneault pour régler la note, à défaut de quoi, il devrait purger quatre mois de prison.

Rappelons par ailleurs, alors qu'il subissait son procès devant le juge Claire Barrette-Joncas, il y a quelques semaines, que Daigneault avait été reconnu coupable par un jury d'avoir reçu \$2,600 en pots-de-vin, en 260 petits versements, alors qu'il exerçait ses fonctions à la SAQ. Cette fois, les prébendes lui avaient été versées par la Société De Kuyper.

Le magistrat lui avait alors imposé une amende de \$2,600, puisqu'il avait fourni à cette distillerie des renseignements qui étaient disponibles au grand public, ne trahissant ainsi en rien des "secrets d'entreprise".

Nouveaux démêlés de Matti avec la justice

Le journaliste Jacques Matti, qui il y a quelques années, avait dû verser une importante somme d'argent à l'animateur Réal Giguère, après que celui-ci l'eût accusé d'avoir terni sa réputation, vient de nouveau de voir son nom inscrit sur le rôle de la Cour supérieure.

En effet, un astrologue de la rue McGregor, M. Donatien Gravel, vient de lui réclamer une somme de \$19,523, ainsi qu'à sa partenaire Hélène Fontaine, un troisième individu et les Messageries Dynamiques de Ville Saint-Laurent.

Ayant fait éditer par ceux-ci un bouquin intitulé "Prévisions astrologiques pour 1977", M. Gravel avait cru voir dans sa boule de cristal que ce volume lui rapporterait \$22,500, après la vente de quelque 25,000 copies.

Effectivement ce chiffre fut atteint

mais l'astrologue n'a jusqu'à maintenant touché que \$2,977.

Faisant une demande de saisie-avant-jugement, M. Gravel espère récupérer les \$19,523 qui lui manquent et il prie le tribunal d'agir très rapidement.

A l'appui de cette demande, il a souligné que M. Matti, aux dernières nouvelles, vivait maintenant à Pompano Beach, en Floride, que Mme Fontaine, qui "l'hébergeait à l'occasion", a abandonné son appartement du boulevard Saint-Joseph, et que leur dernier associé local ferait constamment répondre qu'il n'est pas là lorsqu'on téléphone chez lui.

Quant aux éditions Nue-Ville, une entreprise formée par ces trois associés, elle aurait à toutes fins pratiques cessé d'exister, son nom ne figurant même plus dans l'annuaire téléphonique.

Whissel: la Sûreté du Québec nie les allégations de la CSN

La Sûreté du Québec n'a pas tardé à réagir aux accusations portées contre elle, et l'un de ses agents en particulier, à la suite d'un incident survenu avant-hier à la cimenterie Whissel, près de Lachute, où sévit une grève impliquant des syndicats de la CSN.

Ces accusations, dont LE DEVOIR a fait écho hier, avaient été exprimées dans un communiqué. A son tour hier, la SQ utilisait le même moyen pour "présenter les faits de l'événement tels qu'ils se sont déroulés et non tels que rapportés par Robert Kiefer, président du conseil central des Laurentides de la CSN".

Selon la SQ, vers 11 h jeudi, un camion de la compagnie Whissel de Lachute, conduit par Gilles Whissel, sortait de la cour de l'entreprise à environ trois milles à l'heure. Un gréviste, qui fut par la suite identifié comme étant Jean-Paul Lepage, âgé de 31 ans, aperçu ce camion, s'en est approché et s'est froilé au pare-choc avant droit en prenant bien soin de ne pas se blesser en ce faisant.

M. Lepage se serait jeté par terre en feignant d'être blessé. Conduit à l'hôpital en ambulance, l'examen sommaire n'aurait révélé aucune blessure, même superficielle.

Fait à noter, selon la SQ, au moment de l'incident et comme par hasard, un correspondant d'un journal local était sur les lieux tout près de la scène. "A remarquer que nombre de ces hasards surviennent toujours lors d'événements similaires", dit le communiqué.

Consécutivement à cet événement, le même jour vers 12 h 20, un conseiller syndical de la CSN fut mis sous arrêt par la SQ de Lachute et est accusé de méfait devant les tribunaux.

"La SQ, par ce communiqué, tient à rétablir les faits tels qu'ils se sont passés et non pas tels que certain groupe se réclamant du mouvement dit qu'ils se sont passés, pour attirer sur leurs actes illégaux la sympathie d'un public crédule et mal informé."

Toujours selon la SQ, on semble prendre un malin plaisir à se servir de la police comme tête de turc. "La SQ a pour mandat de faire respecter la loi et l'ordre à agir de façon impartiale conformément aux lois existantes. Elle n'accepte pas que l'on calomnie sa conduite par des déclarations mensongères et forgées de toutes pièces par des individus irresponsables et peu soucieux de la vérité."

Le rôle joué par la SQ dans de telles circonstances, dit le communiqué, dérange certainement ces individus qui n'ont de plus grand désir que d'arriver à leur fin par des moyens illégaux. "Notre mandat est clairement exprimé dans les lois et nous nous y conformerons."

La SQ signale enfin que l'agent mentionné dans le communiqué de la CSN, M. Robert Bergeron, n'était même pas en service lors de cet événement. Il était plutôt en congé hebdomadaire et selon M. Bergeron lui-même, il en aurait profité pour faire des travaux autour de son domicile.

Passez au salon!

Le Club 52
à destination de Toronto.

Le voyage en train est de plus en plus affaire d'agrément grâce au Club 52. Le Club 52 est un tout nouveau service offert dans les Rapido du matin et de l'après-midi à destination de Kingston et Toronto. Vous bénéficiez d'un service hors-pair allié à l'économie de la voiture-coach. (Le Club 52 ne coûte que \$5,00 de plus que le tarif régulier en voiture-coach)

Un voyage en Club 52 est un voyage de détente. Vous apprécierez le confort des sièges individuels inclinables aux coussins moelleux et appuie-jambes matelassés. Le sol est entièrement recouvert de moquette, les cloisons sont agréablement tapissées et les fenêtres sont munies de rideaux et de stores attrayants. Et pour un voyage en toute tranquillité, le Club 52 est doté d'une isolation acoustique spéciale.

Et ce n'est pas tout! Le Club 52 vous permet également de vous faire servir à votre place, qui est munie d'une tablette escamotable.

un repas léger et des consommations grâce au service attentif du préposé aux voyageurs. Pour ceux qui exigent le summum du confort, VIA CN offre toujours son service de voitures-club, avec repas complet compris dans le prix du billet.

Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs VIA CN.

TORONTO...
VIA
CN



RIVE GAUCHE

Encore une fois, Rive Gauche dépasse tout ce qu'on pouvait imaginer!

Parce que Rive Gauche a décidé de prendre une nouvelle allure,

parce que Rive Gauche doit procéder à des transformations majeures dans tout le magasin,

Rive Gauche liquide tout.

Les pulls, les chemisiers, les pantalons, les jupes, les robes, les blazers, les ensembles et les costumes, tous portant les plus grands noms de l'importation, vous sont offerts à des prix incroyables!

Des réductions allant jusqu'à 70% sur toute la marchandise printemps-été!

Une occasion unique de revêtir l'allure '77 à des prix renversants!

BOUTIQUE POUR HOMMES — PREMIER ÉTAGE

"De nouveaux articles soldés tous les jours"

	RÉG.	SPECIAL
Costumes 3-pièces importés de France	\$325.00	\$149.00
Imperméables importés	SPECIAL	\$ 60.00
Blousons de suède	SPECIAL	\$ 75.00
Blazers de France	\$149.00	\$ 85.00
Ceintures en cuir de serpent	\$ 75.00	\$ 19.00
Chemises Paul D'Avril	SPECIAL	\$ 10.00
Chemises Paul D'Avril	Super spécial	\$ 7.00

MILLE RIVE GAUCHE — DEUXIÈME ÉTAGE

"De nouveaux modèles tous les jours"

	RÉG.	SPECIAL
* GRAND SPECIAL: Ensembles et robes en tricot Dana Findlay et Renée Tender	\$75.00-\$125.00	\$ 24.00
Robes de coton longues et courtes	\$30.00-\$ 45.00	\$ 14.00
"Jumpsuits" de coton	\$ 35.00	\$ 15.00
Tuniques, jupes et pantalons de coton	\$ 16.00	\$ 9.00
Nouvelles chemises de coton	\$40.00-\$ 65.00	\$ 9.00
Hauts de coton, couleurs et styles assortis		\$ 8.00

HAUTE COUTURE ÉLÉGANT-MADAME — TROISIÈME ÉTAGE

Écoulement de tous nos articles à prix incroyablement réduits comprenant tous nos récents arrivages pour le printemps et l'été

	RÉG.	SPECIAL
GRAND SPECIAL! Imperméables lavables croisés ou simples "Lucien Danois"	\$185.00	\$110.00
Blazers en Gabardine, Flanel et Shantung* (chemises et pantalons à coordonner)	\$165.00	\$115.00
Chemises unies avec foulards "Daniel Daval"	\$ 32.00	\$ 22.00
Ensembles pantalon et tunique 100% coton "Jean-Jacques Tatou"	\$ 99.00	\$ 35.00
Robes Longues "Michel Pelta"	\$195.00-\$125.00-\$100.00	\$ 59.00

Des spéciaux arrivent tous les jours

QUE DE SUPER SOLDES... À LA DÉRIVE...
CHEZ RIVE GAUCHE,
1254 RUE STE-CATHERINE OUEST.



Un sondage du Parti québécois

65% des francophones appuieraient le projet no 1

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Une très large majorité de Québécois francophones appuient presque inconditionnellement le projet de la Charte de la langue française tel qu'il fut déposé à l'Assemblée nationale par le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, le 27 avril.

Un sondage réalisé pour le Parti québécois sur cette question indique que 65 pour cent des Québécois francophones accordent un appui sans réserve à cette mesure législative, ceci comparativement à 8 pour cent des Québécois francophones qui sont en désaccord avec le projet de loi no 1 qui est appelé à succéder au Bill 22.

Cet appui majoritaire des Québécois au projet de charte apparaît par ailleurs encore plus général puisque les 27 autres pour cent de Québécois francophones touchés par ce sondage accordent aussi leur appui au gouvernement en y mettant ce-

pendant certaines réserves. Ce dernier groupe souhaiterait en effet que des amendements soient apportés au projet, notamment pour permettre aux anglophones des autres provinces que le Québec d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise s'ils immigreront au Québec.

Ces informations que LE DEVOIR tient de bonne source ont été confirmées de la part du ministre d'État au développement culturel qui, on s'en doute facilement, est heureux de constater cet appui.

Régulièrement le Parti québécois fait réaliser de tels sondages sur diverses questions qui lui servent d'indicateur sur la perception de la population de certaines questions. Il va de soi que le premier ministre René Lévesque et les membres du cabinet sont en tant que gouvernement au premier chef intéressés par le résultat de tels sondages, qui, règle générale, sont gardés dans le circuit interne d'informa-

tion du gouvernement et des hautes instances du Parti québécois. Même les députés péquistes n'en sont pas informés.

Le sondage sur le projet de loi no 1 a été réalisé au cours des premières semaines du mois de mai, peu après le dépôt à l'Assemblée nationale de ce projet de loi. Le groupe de sondages, dont on s'est gardé de révéler le nom, a réalisé son enquête auprès d'un échantillon exclusivement francophone, ce qui explique l'absence de toutes données sur l'attitude de la communauté anglophone et des autres groupes ethniques par rapport à cette question. Il faut noter également que le travail d'enquête s'est fait par téléphone.

Ce sondage portait également sur d'autres questions que la langue. C'est ainsi que l'on a cherché à connaître l'attitude des Québécois francophones sur le budget déposé le 12 avril à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. Nettement conservateur, ce

budget on le sait avait suscité des réactions négatives qui se répercuteront même au cours du présent congrès du Parti québécois. Sur cette question on se garde toutefois de révéler les résultats du sondage.

Ce même sondage a aussi servi à connaître la perception qu'ont les Québécois de la situation économique, plus particulièrement en cherchant à savoir qui, aux yeux des Québécois francophones, est responsable des difficultés économiques présentes.

Sur cette question précise, le premier ministre a révélé au cours du sommet économique que les Québécois jugeaient dans une proportion de 36 pour cent les syndicats responsables de la stagnation économique. Par contre, 30 pour cent faisaient porter cette responsabilité au gouvernement fédéral, 19 pour cent au gouvernement québécois actuel, 9 pour cent au patronat, et 2 pour cent à l'ancien gou-

vernement libéral de Robert Bourassa.

M. Lévesque à cette occasion a insisté sur la précision de ces sondages effectués périodiquement pour le compte du Parti québécois, sondages qui se sont révélés justes y compris durant la dernière campagne électorale.

Interrogé pour sa part sur la signification de ce sondage quant aux questions linguistiques, le ministre d'État au développement culturel a refusé de voir là une explication de son attitude ferme quand on évoque des adoucissements à apporter au projet de charte. Sa fermeté procède plutôt de sa conviction que à la nécessité de certaines mesures inscrites au projet de loi, dit-il.

Ainsi, même si un bon nombre de francophones souhaiteraient des modifications qui permettraient aux parents anglophones immigrer au Québec en provenance des autres provinces canadiennes d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise,

M. Laurin n'entrevoit pas de modifications possibles à moins qu'on ne lui apporte d'arguments convaincants. Il tient là le même langage que d'habitude.

Sa conviction à ce propos procède, on le sait, de données démographiques qui démontrent que l'école anglaise met en danger l'équilibre et même la survie de la communauté francophone au Québec par l'intégration de la presque totalité des nouveaux arrivants au Québec.

M. Laurin s'est refusé jusqu'ici à rendre publiques les données et les études sur lesquelles il s'est appuyé pour convaincre le Conseil des ministres d'adopter des mesures restrictives par ce projet de loi, se réservant tout probablement de le faire lors de la tenue de la commission parlementaire qui entendra les mémoires des divers groupes intéressés au projet de charte.

À titre d'illustration de ce problème, il cite cependant une étude qui, dit-il, vient d'être complétée sur les cadres anglophones au sein des entreprises québécoises.

Selon cette étude, 44 pour cent de ces cadres viennent de l'extérieur du Québec, ce qui à son avis laisse soupçonner l'ampleur du mouvement migratoire anglophone vers le Québec. Il explique que cela pose deux types de problèmes, soit celui de l'accès à l'école anglaise des anglophones venant de l'extérieur du Québec, et celui qu'on pourrait appeler la "québecisation" des entreprises au niveau de leur personnel.

Le projet de loi tente de parvenir à cette "québecisation" par l'article 112 qui définit les objectifs des programmes de francisation des entreprises et prévoit l'augmentation du nombre de Québécois, qu'ils soient francophones ou anglophones, à tous les niveaux de l'entreprise. M. Laurin soutient que nombre de Québécois anglophones sont heureux de cette disposition parce que eux-mêmes sont confrontés à la concurrence des anglophones venant des autres provinces ou de l'étranger au sein des entreprises.

Le projet de loi par ailleurs prévoit mettre un terme au rôle intégrateur des immigrants à la communauté anglophone en limitant l'accès à l'école anglaise aux seuls membres de cette communauté déjà établis au Québec. Une exception est toutefois prévue pour les personnes qui "sont de passage au Québec ou y séjournent pour un temps limité". À cet égard, M. Laurin indique que cette exception ne devra pas servir de porte de sortie pour échapper aux autres dispositions de la loi. La réglementation sera très précise, souligne-t-il.

Le débat linguistique semble pour l'instant être entré dans une période d'accalmie, chacun fourbissant ses armes pour la commission parlementaire qui débutera probablement le 7 juin, même si jusqu'ici peu de mémoires ont été reçus.

Pour sa part, M. Laurin considère que le débat est au tiers de sa course. Pour l'instant il semble en attente de la reprise de ce débat et il entreprendra bientôt une série de rencontres publiques qui le mèneront jusqu'à Toronto. Devant l'opposi-

Voir page 6: Sondage

Nouvel échec des négociations entre le Vatican et l'Université de Montréal

par Rodolphe Morissette

Les négociations entre les autorités de l'Université de Montréal et la Sacre Congrégation (romaine) pour l'éducation touchant le statut de la faculté de théologie de l'institution ont définitivement échoué. Aussi, l'Université en est-elle venue à la conclusion que le statut actuel, canonique, de la faculté ne saurait être maintenu.

Voilà ce qu'a déclaré hier le recteur de l'Université de Montréal, M. Paul Lacoste, qui arrive de Rome, où il est allé négocier le statut de la faculté notée avec les autorités ecclésiastiques. La déclaration faisait partie de l'allocation prononcée hier à l'occasion de la collation des grades académiques de l'institution, d'où était absent ce qui est inusité, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire.

On se souvient que la "Note romaine" publiée l'automne dernier refusait la solution préconisée par l'Université, soit celle d'une faculté de théologie catholique sur laquelle l'Église n'aurait qu'une autorité d'ordre doctrinal. Ce voyant, le conseil de l'Université avait décidé à l'unanimité, le 28 février dernier, qu'il était impossible de conserver le statut canonique actuel de la faculté, qui se trouve soumise à une double juridiction: celle de la hiérarchie catholique et celle de l'Église.

Comme les négociations romaines entre le recteur et les autorités ecclésiastiques ont échoué, deux hypothèses restent ouvertes: abolir la faculté de théologie et en créer une autre, non canonique, de sciences religieuses; ou encore créer une faculté de théologie affiliée à l'Université — comme une grande école, telle celle des Hautes études commerciales.

La première hypothèse poserait vraisemblablement un problème de clientèle, tandis que la seconde pourrait s'avérer une source de tension sérieuse entre la hiérarchie catholique et l'Université.

Dans son discours d'hier, M. Lacoste a également annoncé le départ du chancelier de l'institution, Me Marcel Piché,

président du conseil de l'Université depuis 1970. Ce dernier s'était présenté cette semaine pour un troisième mandat, ce qui exige qu'il soit coopté par une majorité de 17 voix sur 23. N'ayant pas la majorité requise, à l'instar de M. Roger Gaudry en 1970, Me Piché devra être remplacé à la tête du conseil d'administration.

Avant de procéder à la remise de pas moins de 92 doctorats d'Université (dont 55 à des étudiants de la faculté des arts et des sciences), le recteur a évoqué les deux grandes priorités de l'institution: d'abord, le lancement d'une action concrète, de planification, sous le nom "Objectifs, développement, priorités" et qui va entraîner la participation active de tous les membres de la communauté universitaire; puis, une politique vigoureuse de décentralisation administrative qui accroîtra l'autonomie des facultés en matière de budget et d'affaires du corps pro-

fessoral.

Dressant ensuite un bilan de l'année écoulée, M. Lacoste a souligné que l'institution avait amélioré sa situation financière. Son budget de fonctionnement a atteint \$108 millions, dont \$19 millions sont consacrés à la recherche. Plus de 22,000 étudiants y sont inscrits à temps complet, sur les 33,000 étudiants réguliers.

Quant aux 1,800 professeurs de l'institution, le recteur n'a pas manqué de leur rendre hommage pour les relations de travail "remarquablement harmonieuses" qui ont tant contribué au climat favorable de l'Université. On sait que le Syndicat général des professeurs s'appuie à négocier sa première véritable convention collective avec son employeur.

L'Université a profité de l'occasion pour conférer des doctorats d'honneur à quatre personnalités. À Mme Rita Lasnier, poète

et dramaturge, membre de l'Académie canadienne-française et de la Société royale du Canada; à S.H. le juge Jean Beetz, juge pûné de la Cour supérieure du Canada; au Dr John Robert Evans, président de l'Université de Toronto, et à M. Alfred Rouleau, président de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins.

En son nom et en celui de ses collègues honorés d'un doctorat symbolique, M. Alfred Rouleau a prononcé une allocution fort goûtée sur la démocratie dans le contexte précis de la question de l'autonomie et de l'indépendance du Québec. (On en retrouvera le texte en page 5).

Enfin, l'Université a voulu souligner son admiration particulière pour le travail de quatre de ses professeurs, à qui on a décerné le titre de professeur émérite. Il s'agit de M. Edouard Pagé, spécialiste en biologie, nutrition et environnement; du Dr Hans Selye, connu internationalement



Paul Lacoste

pour ses travaux sur le stress; du Dr Gustave Gingras, qui a fondé l'Institut de réadaptation de Montréal et du Dr Henri F. Ellenberger, psychiatre.

Entre le statu quo et le projet no 1, Participation Québec cherche une voie

par Gérald LeBlanc

Les jeunes intellectuels anglophones regroupés dans "Participation Québec" sont prêts à appuyer plusieurs éléments importants de la politique linguistique du gouvernement péquiste, y compris la reconnaissance du français comme langue commune et l'envoi de tous les futurs immigrants à l'école française, mais ils réclament en retour un respect des libertés individuelles qu'ils ne retrouvent pas dans le projet de loi no 1 du ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin.

En rendant public hier, à l'hôtel SHERA-

ton Mont-Royal, le mémoire que présentera "Participation Québec" à la commission parlementaire, M. Michael Prupas, principal porte-parole de l'association, a rappelé les principes défendus et les objectifs recherchés par son groupe.

Mise sur pied immédiatement après l'élection du gouvernement péquiste l'automne dernier, Participation Québec regroupe maintenant une centaine de jeunes professionnels, hommes d'affaires et professeurs, recrutés surtout parmi la clientèle habituelle du NPD-Québec et de l'Alliance démocratique, lancée lors des dernières élections provinciales par deux conseillers anglophones du RCM, MM. Nick Aylor et Bob Keaton.

Peu importe l'avenir du Québec, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada, les divers groupes ethniques de la Belle province devront continuer à vivre ensemble et c'est dans cette perspective qu'oeuvre Participation Québec, comme le soulignent hier M. Prupas et ses collègues, MM. Robert Doyle et Graham Weeks, qui ne se départit jamais de son macaron "Je suis Québécois".

Participation Québec reconnaît la légitimité de la démarche péquiste pour assurer les droits collectifs de la majorité francophone et se distingue ainsi, selon M. Prupas, d'autres groupes de pression de la communauté anglophone qui réclament le maintien du statu quo.

Se situant dans le courant de la "social-démocratie" et de la primauté des "libertés individuelles", les membres de Participation Québec ne peuvent cependant ac-

cepter le sort fait aux citoyens non francophones du Québec dans le projet de loi 1.

Le mémoire de Participation Québec reprend en détail chacun des chapitres du projet de loi du docteur Laurin pour y souligner les accrocs, "inutiles" selon M. Prupas, aux droits de l'homme chaque fois qu'on réserve aux francophones le droit d'être Québécois, chaque fois qu'on asservit la Charte des droits de l'homme à la politique linguistique, chaque fois qu'on interdit l'usage d'autres langues et chaque fois qu'on laisse à l'arbitraire des fonctionnaires le soin de déterminer la vie privée des citoyens.

Un exemple récent — la directive du ministre Lessard exigeant la connaissance du français pour les employés de la voirie — illustre bien, selon les porte-parole de Participation Québec, les dangers d'une politique linguistique axée exclusivement sur les droits collectifs aux dépens des li-

bertés individuelles de chaque citoyen.

"Certains anglophones de la Gaspésie n'ont pu travailler pour la voirie comme par le passé parce qu'ils ne parlaient pas le français", a soutenu M. Weeks, en soulignant le caractère vexatoire et inutile d'une telle mesure.

Voir page 6: Sondage

MANÈGE SAINT-MARC

du 5 au 11 juin semaine complète d'équitation (incluant couchers et repas) pour étudiants (secondaire V et CEGEP)

du 12 au 18 juin

À compter du 26 juin Camp d'équitation de 2 semaines pour enfants de 7 à 14 ans

Aussi cours d'équitation à l'heure tous les soirs et fins de semaine. Boxes à louer pour chevaux.

Pour renseignements: Manège St-Marc, 917 Richelieu, St-Marc-sur-l'Île-Richelieu Téléphone 584-3384

GAGNEZ UN VOYAGE EN GRÈCE

L'Association culturelle helléno-québécoise en collaboration avec le Ministère de la culture et des Sciences de la République de Grèce organise un concours de rédaction pour les élèves des écoles secondaires du Québec.

Sujet: L'apport culturel de la Grèce dans la civilisation occidentale (texte dactylographié de 6 pages au maximum)

Langues: français, grec ou anglais

Premier prix: Un voyage en Grèce avec cours d'été (du 1er au 31 août)

Autres prix: Six volumes luxueux sur la Grèce; six albums de musique grecque

Date limite: 21 juin 1977

Adresse: ACHO a/s de Mile Dominique Chassé C.P. 322, Outremont, Qué.

Renseignements: Tél. 336-0708 et 343-7791

L'école privée: 100,260 signatures

L'Association des parents catholiques du Québec, qui fait circuler depuis quelques semaines une requête en faveur de l'école privée, a recueilli à ce jour 100,260 signatures.

L'APCQ estime que la pétition qui circule actuellement forme un nouveau sondage, qui confirme que la majorité de la population québécoise est favorable à l'école privée. Elle cite la première enquête, faite par la maison CRÔP en 1975, qui révélait que 70% des parents du Québec enverraient leurs enfants à l'école privée si celle-ci était subventionnée par l'État à 100%.

L'association signale encore que ceux qui tiennent à faire disparaître l'école privée ne forment qu'une minorité, qui voit dans celle-ci une entrave à leur action idéologique. "Ce qu'ils demandent au fond, a déclaré hier la présidente de l'APCQ, Mme Adeline Mathieu, c'est l'école neutre publique, obligatoire pour tous et camouflée sous les noms d' "école démocratique" ou "de quartier".

Il sera intéressant de suivre les décisions qu'adoptera le Conseil national du Parti Québécois en fin de semaine sur le sujet. Quant à la Centrale de l'enseignement du Québec, elle a décidé d'intensifier cette semaine sa campagne en faveur de l'école publique en faisant paraître des encarts publicitaires dans les journaux.

week-end

SAMEDI
Le public est invité à assister au 6e congrès national du Parti québécois, au Vélodrome olympique à 14 h samedi.

L'Association du centenaire nippono-canadien présente "Keirokai" (Hommage aux anciens) au Collège Georges-Vanier 1205 est, rue Jarry. Exposition toute la journée.

De 9 h à 17 h, à Ville de Laval, campagne de sacs à ordures organisée par le Club Optimiste de Laval-des-Rapides. De jeunes étudiants feront du porte à porte.

DIMANCHE
Journées des handicapés physiques "Option-Consultation" de 9 h à 16 h 30 à la Polyvalente Georges-Vanier, 1275 est rue Jarry.

Ouverture du congrès de l'Association pour l'assainissement de l'air à l'auberge Grey Rocks Inn à Saint-Jovite.

À 14 h au Musée d'art contemporain débat sur la question de l'éducation artistique au Québec. Le public est invité.

Le CN aura son "train du Festival" dont le départ pour Sherbrooke se fera à 9 h 00 à la Gare centrale pour ceux qui désirent participer au festival des Cantons de l'Est. Il y aura des violoneux à bord. Le retour se fait à 18 h 30 depuis Sherbrooke avec arrivée à 21 h à Montréal.

Journée folklorique chinoise à l'église chinoise catholique de la rue LaSalle pour les citoyens chinois âgés organisée par la station radiophonique CFMB. Thé, danses folkloriques, souvenirs, etc.

À 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits chanteurs du Mont-Royal interprètent la messe brève en do de Mozart ainsi que d'autres oeuvres à la basilique. À 15 h 30 récital d'orgue de Raymond Daveluy. À 10 h 30, 14 h 30 et 18 h, récital de carillon avec Claude Aubin et Andrea McCrady.

Rencontre de la Pentecôte à partir de 10 h avec petit déjeuner sur l'herbe à la Villa Saint-Martin au 9451 ouest boulevard Gouin organisée par la Communauté des Sources.

JOURNÉE D'ETUDE

Originalité et convergence des mouvements coopératifs au Québec et en Israël

Le DIMANCHE 5 juin

au Centre St-Pierre Apôté 1212, rue Panet (angle boul. Dorchester) Montréal

de 9 h 30 à 16 h

ANIMATEURS: Sam Balderman, Joe Baumhoiz, Jean-Pierre Contant, Gadi Goian, Nour Harvey, Jean-Marc Kirouac, Normand Paquin, Henri Payette et Paul-Emile St-Pierre

QUATRE ATELIERS SUR LE COOPÉRATISME:

1 SYNDICAL	2 AGRICOLE	3 FINANCIER	4 INDUSTRIEL
------------	------------	-------------	--------------

CONTRIBUTION: \$3.50 par personne (incluant repas et matériel)

Pour inscriptions: veuillez téléphoner à l'Association (514) 525-3117 Québec-Israël (Mile Sylvestre)

JOURNÉE DE VIGILANCE

• le samedi 4 juin 1977 • de 9h30 à 17h30

— sur l'enquête du CRTC concernant Radio-Canada et le projet de loi fédéral C-43 sur les télécommunications

— avec la participation de personnalités canadiennes du monde des communications, de la défense des libertés civiles, des milieux culturels, universitaire et politique

— le débat sera public et tous les citoyens intéressés par les questions de liberté d'information, d'expression et d'opinion y sont invités

— une invitation plus particulière et pressante est lancée aux membres de la FPJQ et à tous les journalistes: le projet de loi C-43 pourrait menacer le libre exercice de leur métier.

Inscription sur place à l'hôtel "Le Quatre Saisons", 1050 ouest, rue Sherbrooke à Montréal, au salon "Le Printemps" (1er étage).

Frais d'inscription: \$5.00 (ce qui comprend les frais du repas du midi).

Ce débat public est organisé par la

FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC,

1212 rue Panet, Montréal, tél.: 522-6142

éditorial

Le gouvernement et le PQ

Avec les engagements publics déjà pris par le gouvernement Lévesque au sujet de la langue officielle du Québec et du référendum sur l'avenir politique de la province, sujets qui soulevèrent les débats passionnés dont on se souvient au cours des congrès antérieurs du Parti québécois, le 6e congrès du PQ qui vient de commencer au Vélodrome ne devrait donner lieu à rien de nouveau ni de spectaculaire à cet égard. D'autres sujets moins fondamentaux peuvent être mais d'un intérêt non moins vif pour les électeurs sont à l'ordre du jour qui ne manquent pas sans doute de soulever les débats parmi les quelque 1,800 délégués, notamment l'assurance-automobile, la taxe sur les vêtements d'enfants, l'indexation de l'impôt, l'école privée et, surtout, la libéralisation de l'avortement.

À la veille de ce premier congrès d'après la prise du pouvoir, un enjeu moins visible mais plus fondamental peut-être va faire l'objet d'un premier test: celui des rapports entre le gouvernement du PQ et le Parti québécois lui-même. Pour le citoyen ordinaire et l'électeur distrait, pareil problème peut sembler relever du domaine académique et ne guère dépasser les cercles de militants. Au contraire, au regard de l'expérience inédite de démocratisation que représente le développement du Parti québécois chez nous, cette question est presque aussi fondamentale que la réforme de la carte électorale ou que l'abolition des caisses occultes.

Suivant une longue et triste tradition, en effet, le Québec a vu ses divers partis politiques prendre à tour de rôle le pouvoir pour se fonder avec lui, transformer leurs organisateurs en fonctionnaires, mettre la machine de l'État au service de leurs intérêts partisans et de leurs campagnes électorales périodiques, bref condamner ces organisations démocratiques de notables ou de citoyens à n'avoir de rôle véritable que durant leur séjour dans l'opposition et à disparaître durant les années passées au gouvernement. On se souvient à cet égard des crises le plus souvent stériles que les libéraux connurent et qui, faute d'être surmontées à temps, leur ont finalement valu la débâcle du 15 novembre.

La fondation du PQ, au contraire, ses structures, les courants sociaux et nationalistes qui lui ont apporté ses nombreux et vigoureux militants, et jusqu'aux statuts du parti, empruntés largement aux fortes traditions européennes, tout cela devait faire du Parti québécois une organisation originale capable de surmonter la périlleuse victoire que constitue la prise du pouvoir. Pareille organisation, qui donne

l'initiative politique non plus seulement à des "représentants" mais aussi à des membres et à des militants mobilisés à longueur d'année, représente chez nous un défi nouveau en même temps qu'un acquis social inestimable.

La victoire surprise du 15 novembre fait peser, en conséquence, une double tension au sein du Parti québécois et, corollairement, du gouvernement qu'il forme. D'abord, le parti lui-même a dû se départir à la hâte d'un bon nombre de ses cadres conscripts d'urgence par la formation de la nouvelle équipe gouvernementale. Assumant un pouvoir qu'il ne croyait pas lui revenir aussi tôt, et le faisant dans un contexte de tension politique aussi grand que celui qu'un "gouvernement séparatiste" provoquait inmanquablement, M. René Lévesque et ses collaborateurs immédiats durent faire passer au sein du gouvernement les cadres les plus forts et les plus expérimentés que le PQ comptait. De la force qu'ils insufflaient ainsi dans le gouvernement découlaient, en revanche, pour le parti un affaiblissement notable.

Deuxièmement, le projet politique et social du PQ correspondant à une détermination qui a connu chez nous peu de précédent, il était pourtant normal que les péquistes se méfient même de leur propre gouvernement et veillent à surveiller avec une intransigeance jalouse l'application des promesses et du programme du parti. Le réalisme que le nouveau gouvernement a dû invoquer comme l'aurait du restreindre n'importe lequel de ses prédécesseurs a été reçu non pas avec hostilité, du moins pas encore, mais avec inquiétude et les sentiments sont sûrement partagés à cet égard au sein du parti. Cela provient, en partie, de l'ambiguïté de la dernière campagne électorale.

M. Lévesque et ses candidats, en effet, n'ont pas promis aux électeurs de réaliser le programme qui, au fil des congrès, a été bâti par les délégués venus de tous les coins du Québec. On comprenait qu'ils n'allaient sûrement pas s'en moquer une fois rendus au pouvoir, comme un mémoire populaire désabusé pouvait le faire craindre, mais leurs engagements précis avaient pris la forme d'une série de promesses plus ou moins percutantes, telle celle de l'assurance-automobile. Aussi, il n'était pas facile de départager les articles du programme qui pouvaient être réalisés par un "bon" gouvernement provincial de ceux qui, au contraire, pour être mis en application, devaient attendre le jour de la "souveraineté". Pour assainir ses rapports aussi bien avec l'électorat qu'avec le "parti", le gouvernement du PQ sera bien inspiré, lors de la prochaine campagne électorale, de publier un pro-

gramme d'action pour le mandat qu'il sollicite.

Le premier ministre n'aura certes pas plus à tous les péquistes en invitant les gens du parti à ne pas se prendre pour d'autres. A moins de vouloir substituer à ceux qui ont été élus par la population ceux qui ne tiennent leur mandat que des militants, et ainsi subordonner un parlement et un gouvernement élus avec 41% des suffrages à une organisation politique dont la légitimité et la base sont encore moins larges, le PQ est condamné à laisser le gouvernement gouverner. A vouloir s'ériger en chambre haute de ses députés et ministres, le parti aurait tôt fait d'en devenir sinon l'opposition, du moins un élément de confusion et de contradiction. La séparation entre le gouvernement et le PQ n'empêche pas les militants de faire valoir leurs vues ni de nettoyer au besoin le gouvernement des arrivistes et des patrons qui ont sûrement commencé à y installer leur crèche. Mais des tâches plus importantes sollicitent le parti proprement dit.

D'abord, le PQ s'est engagé à tenir un référendum sur l'avenir politique du Québec. Le gouvernement lui-même ne saurait s'engager à fond dans les débats et la campagne que cette consultation populaire suppose sans abandonner les obligations et les problèmes multiples de son mandat de "bon" gouvernement. Le Parti québécois va donc devoir jouer un rôle nouveau, plus élargi, à bien des égards inédit. Le gouvernement en aura plein les mains entre-temps de ne pas discréditer son aptitude à devenir "souverain" en passant à travers les tâches qu'il s'est données, sans oublier les crises qu'il ne prévoyait pas et qui ne manquent pas de continuer de survenir.

De même, dans ce but aussi bien qu'en vue de la prochaine élection, le PQ devra refaire ses cadres, canaliser les aspirations du Québec, rajuster son programme à la lumière de son expérience gouvernementale, redévelopper au pouvoir l'esprit critique qu'il a vu tendre à perdre en quittant l'opposition, bref, rester un véritable parti politique, bien distinct de l'appareil gouvernemental, défi considérable que ni l'Union nationale ni le Parti libéral n'ont su relever et pour lequel le PQ ne jouit d'aucune garantie absolue de succès.

Plus fondamentalement encore, le Parti québécois va enfin devoir pousser à la base sur la réalisation vigoureuse et fidèle des lois et des programmes du gouvernement, s'il est vrai que le PQ ne visait pas seulement à prendre le pouvoir mais veut changer le Québec. À cet égard, tout reste à accomplir.

Jean-Claude LECLERC

L'ancien et le nouveau

De surprise en surprise

par JEAN MARTUCCI

Que l'herbe pût donner l'épi, et l'épi se remplir de blé, ce fut une première surprise en terre de Canaan. Et les nomades du désert, devenus tout à coup sédentaires, célébrèrent, à la fin de la moisson des blés, la fête des Premices, cinquante jours après l'offrande de la première gerbe.

Que la vie en Terre promise pût être guidée par une Loi remontant, pour l'essentiel, au temps du désert, et que la désolation du Sinaï pût porter ainsi des fruits lointains, ce fut une seconde surprise pour les Hébreux sortis d'Égypte. Et ils placèrent, au jour de la fête des Premices, un jour de célébration du don de la Loi, appelé "Pentecôte", à cause du cinquantième jour, après sept fois sept jours.

Que de pauvres gens humiliés par la mise à mort de leur Maître aient eu le courage de sortir et parler au grand jour pour témoigner de sa vie nouvelle et impérissable, ce fut une troisième surprise pour les Juifs contemporains de Jésus. Et, comme un coup de tonnerre dans un matin clair, arriva le jour de la Pentecôte.

Que la bonne nouvelle d'un changement des cœurs fût capable de rassembler les hommes au-delà de leurs langues et cultures diverses, ce fut une quatrième surprise pour toutes ces gens venus à Jérusalem de toutes

les nations qui sont sous le ciel. Et, comme une Tour de Babel à l'envers, comme un moment de retrouvailles pour toutes les langues, ce fut la première Pentecôte.

Que l'Église, communauté faite d'hommes, de femmes et d'enfants, puisse rester un signe d'espérance, malgré les hypothèques de l'histoire et ses faiblesses sans cesse reprises, c'est la cinquième surprise pour un monde qui, à chaque fin de siècle, prévoit sa disparition. Et c'est, par un pur don de Dieu, la continue Pentecôte.

Que des hommes, des femmes et des enfants, appartenant au judaïsme, à l'Islam, à l'hindouïsme, au bouddhisme, au marxisme ou à l'incroyance, puissent révéler et vivre, parfois de façon exemplaire, des valeurs évangéliques, c'est la sixième surprise, pour les chrétiens eux-mêmes celle-là. Et c'est, malgré leur tentation et tentative de mettre la main sur la liberté de Dieu, l'universelle Pentecôte.

Que l'univers créé puisse devenir, un jour, le monde d'amour et de paix auquel il n'aura jamais ressemblé, ce sera la septième surprise, pour toutes les choses celle-là. Et on célébrera alors la dernière Pentecôte, celle qui transformera tellement les êtres que la Matière elle-même rencontrera l'Esprit.

lettres au DEVOIR

Jean Ménard est mort

Comme un vieil ami qui ne sait plus s'expliquer parce que l'épreuve, la nuit, l'ombre l'ont finalement enténébré, Jean Ménard est décédé, à la suite d'une embolie. Son désespoir était de ne plus pouvoir écrire. Son dernier livre était presque terminé mais il ne réussissait plus à travers les dernières lignes. La disparition de Hubert Aquin l'avait aussi bouleversé. Encore un écrivain malade par la vie, les critiques, le rêve et la hantise de l'écriture parfaite.

Nous nous connaissons bien.

Ensemble nous avions fondé la collection Vie des Lettres québécoises en collaboration étroite avec Luc Lacourcière et les Presses de l'Université Laval; nous avions voyagé ensemble jusqu'au Proche-Orient. C'était un ami raffiné, très sensible, un peu secret, loyal bien que toujours aux prises avec la peur d'être mal compris.

Les lettres canadiennes-françaises perdent en même temps un de leurs meilleurs amis. Comme il aimait lire, comprendre! Autant il s'étonnait de ce qui lui paraissait trop sub-

jectif, trop engagé. Il n'était pas fait pour le pouvoir, en aucun sens du mot. Il préférait l'activité traditionnelle de l'écrivain caché qui ne boucle personne parce qu'il veut tout méditer seul.

Cet amateur d'art et de peinture avait aussi ses préférences: les peintres de l'arrière-scène, ceux dont on parle peu. Sans doute parce qu'ils étaient ses frères dans l'art d'être secret et authentique. Jean Ménard avait 46 ans.

Benoît LACROIX, o.p.
Montréal, le 27 mai 1977

Le défi de l'équilibre

Le Congrès national du Parti québécois qui se tient à Montréal les 27, 28 et 29 mai, sera sans doute un des plus cruciaux de l'histoire du parti. Effectivement, la situation nouvelle dans laquelle se trouve le parti fait en sorte que des tensions et des discussions assez virulentes y seront probablement débattues.

D'une part, le Parti québécois s'est fixé un objectif fondamental, celui de réaliser l'indépendance du Québec. Mais par ailleurs, notre parti est également distingué dès le début, dans sa volonté d'établir parallèlement à la souveraineté, la formule politique de la social-démocratie. Il y a donc deux défis majeurs pour le gouvernement actuel et davantage pour tous les militants péquistes.

Fondamentalement donc, la grande majorité des membres du Parti québécois s'est toujours entendue sur le principe de la nécessité de faire l'indépendance. Cependant, il y a la social-démocratie qui est tout aussi importante, puisqu'elle vient compléter l'option de la souveraineté. Cette option n'est donc pas à négliger et elle ne devrait aucunement être diminuée afin de faciliter la réussite du référendum. C'est pourquoi la population doit être informée et conscientisée le plus largement possible.

Toutefois, il est évident que la partie ne sera pas facile et que le sixième Congrès national en sera un préalable, excessivement déterminant. Par conséquent, il faut s'attendre à ce que les différentes tendances au sein de notre parti, se fassent opposition de façon assez marquée et que par le fait même, il s'ensuive des ruptures pas toujours souhaitables.

Mais, pour comprendre toute cette problématique, il faut bien connaître les différents aspects qui entourent la situation politique actuelle du Parti québécois. Au Conseil national du mois de février, on a fait la distinction entre le parti et le gouvernement; cependant, est-ce que cette différence est bien mesurée? Car il est évident que des divergences importantes vont se manifester entre les deux entités et qu'il sera très difficile pour le parti de faire accepter la volonté de la base.

Par ailleurs, il y a au niveau du parti beaucoup de membres dont l'indépendance est en soi le seul objectif; d'autre part, un autre groupe important n'est pas nécessairement indépendantiste a priori et mise davantage sur l'idéologie social-démocrate. A notre avis, on pourrait identifier à l'intérieur de ces deux dominantes, la droite et la gauche du parti. C'est pourquoi une épreuve de

force est à prévoir au Congrès national.

Toutefois, il reste que le Parti québécois a été jusqu'à maintenant un mouvement politique hétérogène et qu'il faudra nécessairement qu'il en soit encore de même, si nous voulons demeurer à la fois progressistes et pragmatiques.

Pour monsieur René Lévesque, le sixième Congrès national sera celui de la maturité: encore faut-il savoir ce qu'il entend par maturité. Au P.Q., nous avons adhéré entre autres à des éléments que nous qualifions de progressistes, comme l'abolition des subventions aux écoles privées, la gratuité universitaire et le pré-salaire étudiant, etc.

Cependant, nous croyons à l'opposé qu'il serait trop facile pour l'aile progressiste du Parti québécois, d'abandonner la partie, quelle que soit la direction qui sera prise suite au Congrès National. Il faudra continuer à défendre le bien-fondé de nos options, à l'intérieur des deux objectifs de base du parti, que sont l'indépendance et la social-démocratie.

Mario GUILBERT,
pour l'exécutif du P.Q.
(Université Laval)

St-Foy, le 26 mai 1977

Cette place hier encore française!

Place Jacques-Cartier, quelque chose a changé. Et plus on s'avance dans les ruelles pleines de tableaux plus on est saisi par la différence. Tout à coup, on se rend compte qu'on vient d'être interpellé en anglais par un portraiteur, que derrière les étalages de bijoux ou de pipes de hasch, les artisans se parlent anglais. Tout autour de soi, on cherche avec incertitude quelqu'un qui ressemble aux Québécois qui peuplaient le Vieux-Montréal. Des violoneux sur la place, après avoir exécuté une gigue, remercient: "Thank you", pendant qu'autour de nous, se dispersent des groupes qui commentent en anglais. Chose étrange, je ressens une espèce de malaise, de serrement, dans les endroits mêmes où je venais régulièrement, les étés précédents, refaire le plein de confiance, de solidarité, où je venais me refondre parmi les miens, où

je me retrouvais dans tous ceux que je croisais. On entend encore cependant quelques voix en français, mais déjà elles semblent déplacées, étrangères. Assis dans un café, on constate avec désolation que les clients, pour la plupart, ont du mal à prononcer: "Garçon, une Brador, s'il vous plaît", s'adressant d'ailleurs (comble de la dérision), à un garçon qui de son côté s'efforce du mieux qu'il peut à comprendre ce qu'on lui dit et à répondre sans trop d'accent: "Un dollar, merci monsieur". Tout ceci au son d'un "juke box" désespérant qui, selon le garçon, est impossible à aiguiller sur le français. Interrogé un autre garçon, qui, lui, parle français, on apprend que depuis l'ouverture du café, depuis un mois environ, il a remarqué en effet un nombre inhabituel d'anglophones, il ne sait pas pourquoi. Je ne comprends pas moi

non plus, mais je sens que tout ça n'est pas réversible, qu'on vient de perdre un autre bastion, pas n'importe lequel non plus, le plus beau peut-être, comme un symbole, ou un drapeau. Non, je ne comprends pas, mais la défaite est là. Je suis revenue chez nous, poignée...

Heureusement que la Saint-Jean s'en vient. Cette année, il semble qu'on nous ait préparé une fête particulièrement enthousiasmante où tout sera fait pour nous éparpiller et diluer notre patriotisme! D'autant plus que la semaine du Canada vient d'être créée et commence dès le lendemain! Notre joie en sera doublée, on finira même peut-être par fusionner les deux fêtes, à moins qu'on en laisse tomber une...

Christiane GARIÉPY-BOUTIN
Montréal, le 24 mai 1977.

bloc-notes

Immigration: victoire de Jacques Couture

C'est une percée importante que vient de faire M. Jacques Couture dans le secteur de l'immigration. En vertu de l'accord de principe intervenu hier entre le ministre québécois et son homologue fédéral, M. Bud Cullen, les pouvoirs seront également partagés entre les deux gouvernements sur la sélection des immigrants. Jusqu'ici, tous les critères de sélection étaient conçus et théoriquement appliqués par le gouvernement fédéral; dans la pratique, en vertu d'une entente conclue il y a plus de deux ans entre les anciens titulaires des ministères de l'Immigration, MM. Andras et Bienvenue, les agents du Québec à l'étranger étaient autorisés à appliquer eux-mêmes une partie de ces critères fédéraux.

Désormais, sur la foi des explications communiquées hier par les deux hommes à l'issue de leur entretien, le Québec concevra et appliquera lui-même une partie des critères dont la somme, en termes de points, sera de 50 sur 100, l'autre moitié des points étant attribuée au regard des critères fédéraux. Dans son mémoire présenté à Ottawa, M. Couture réclamait 55% des points et proposait d'en laisser 45% au fédéral. Il obtient 50%. Il reste maintenant, comme l'indiquait hier M. Couture, à transposer en langage

administratif, voire législatif, les intentions politiques sur lesquelles les deux ministres se sont mis d'accord.

Ce qu'il faut cependant retenir, c'est que le comité mixte de fonctionnaires québécois et fédéraux qui entreprendra cet été de faire passer du principe à la pratique l'accord conclu hier, donc d'en arrêter les modalités, travaillera sur la base du document de M. Couture, respectera par conséquent l'esprit et la lettre des critères de sélection que celui-ci a définis en fonction des besoins particuliers au Québec en matière d'immigration.

MM. Cullen et Couture, lorsqu'ils reverront le document final en septembre, pourront alors déterminer les moyens les plus indiqués pour en assurer la mise en oeuvre. Dès à présent, on peut penser que la méthode la plus simple et la plus efficace, celle aussi qui serait la plus conforme à l'article 95 de la Constitution canadienne, consiste à insérer dans le projet de loi fédéral sur l'immigration (C-24), présentement à l'étude, un ou plusieurs articles qui reconnaîtraient au Québec les pouvoirs ainsi obtenus en matière de sélection.

Une certaine confusion ayant entouré les comptes rendus des discussions qui ont précédé l'accord d'hier, précisons que le partage des pouvoirs relatifs à la sélection des personnes désireuses de s'établir au Québec n'entraîne évidemment pas à l'instance fédérale la compétence qu'elle possède sur l'admission des immigrants et le contrôle des frontières. Cette compétence, M. Couture ne l'a pas mise en doute dans son mémoire, de sorte que la négociation n'a porté que sur la sélection.

Car le ministre a inscrit toute sa démarche dans le cadre du régime fédéral. Il s'est comporté comme le représentant du "bon gouvernement" qui fonctionne à l'intérieur des structures actuelles. Pour obtenir davantage, c'est-à-dire la compétence totale sur l'immigration — admission, contrôle des frontières et tous les critères de sélection — il faudrait au Québec une souveraineté politique compatible avec cette compétence.

Jacques Couture, qui avait obtenu l'appui de la commission parlemen-

taire de l'Assemblée nationale, vient d'accomplir dans un délai relativement bref une tâche remarquable: pour la première fois, Ottawa consent à partager avec le Québec des pouvoirs réels dans un secteur vital, celui de l'immigration.

Michel ROY

Le cas-Kissinger à Columbia

Le cas qui vient de se poser à l'université Columbia, à New York, est appelé à dire si Henry Kissinger, cet homme qui a le don de réveiller les vieux démons, est un perversiteur ou une victime de son récent passé.

Le plus difficile est de pouvoir faire abstraction de tout ce que le personnage a de négatif et de cynique, et de voir si Kissinger n'y est pas allé par quatre chemins pour suggérer qu'on lui confie plutôt le "Département de la Mort". Il faut admettre aussi qu'à l'autre extrémité, Kissinger possède encore son ascendant sur certains milieux qui, plus proches des médias d'information, obtiennent des dépêches d'agence insidieusement favorables à l'ancien secrétaire d'Etat. Dans cette version des faits, la campagne menée par des professeurs et des étudiants de Columbia contre l'attribution d'une chaire à Henry Kissinger constituerait une menace à la liberté académique et, de toute manière, elle ne serait l'oeuvre que d'un groupe minoritaire (145 signataires sur une communauté de 4000 enseignants et chercheurs). Ce qui, par le fait même, tend à faire de Henry Kissinger une victime d'un groupe de sans gloire jaloux du prestige du survenant...

C'est pourtant des points précis qui sont reprochés au président de Columbia, le Dr William McGill, même si l'aversion inspirée par Kissinger à ses adversaires est implicite.

Ainsi, en tout premier lieu, les tenants du refus à Kissinger affirment que l'Université Columbia, animée par un souci de célébrité, se prête à une vulgaire opération de collecte de fonds; pour inspirer la générosité à des donateurs comme les Rockefeller, une vedette comme Kissinger est effectivement "payante".

De même, ces opposants estiment qu'entre la rédaction d'ouvrages dont les droits valent déjà des millions, le vedettariat à assumer à la chaîne NBC et les consultations à donner à la Chase Manhattan Bank, Henry Kissinger n'aura humainement pas le temps de s'occuper de la chaire qui lui est proposée.

Etant donné également que les négociations entre l'université Columbia et Henry Kissinger ont été secrètement menées, les procédures normales d'engagement des professeurs ont été délibérément violées.

Enfin, les opposants estiment que l'ancien secrétaire d'Etat ne recherche, en se prêtant aux avances du président McGill, que "l'assainissement" moral et une sorte de légitimation rétrospective du lourd héritage qu'il laisse à l'Amérique.

Ces points posés, revenons à l'argument de la liberté académique. Tel que le débat est lancé, on découvre avec une certaine inquiétude que cette notion se trouve en conflit avec la moralité elle-même! Si donc l'université Columbia voulait, au nom de la liberté académique, engager Henry Kissinger, elle aurait à ne pas tenir compte de la moralité comme critère. Car, autrement, elle devrait pouvoir dresser un bilan de l'actif et du passif de Henry Kissinger et dire que le bombardement de Hanói et de Haiphong était légitime, que la déstabilisation du Chili d'Allende était justifiée, que le coup de Chypre était honnête, que le blocage de l'ensemble du cadre du dialogue avec le tiers monde était valable, que l'inénarrable accord d'Helsinki était juste, que la mise sur table d'écoute de la plupart de ses collaborateurs était légale... La liste est loin d'être exhaustive.

Dès lors qu'on a été, pendant de longues années quasiment sans partage, le principal artisan d'une politique qui a valu à l'Amérique ses pires crises morale et politique, on peut encore jouer aux grands manitous et vendre à coups de millions ses mémoires. C'est un droit garanti sur facture. Mais une telle carrière impose des responsabilités aux autres...

Ce qu'il y a de fondamentalement troublant dans le cas-Kissinger, c'est que l'homme ne vient pas occuper une chaire vacante mais tiendrait une chaire créée de toutes pièces à son intention! Où donc est, dans ces circonstances, la menace à la liberté académique?

Quand on pense aux millions que nécessite la création d'un tel professorat — une fois créée, cette chaire ne peut évidemment pas être supprimée au bout d'un semestre! — l'évidence s'impose que certains comptent sur Kissinger pour faire affluer les dollars réels.

À ce compte-là, Kissinger se prête-t-il donc à la perversion de cette autre notion morale aussi qu'est la liberté académique dont se réclament les défenseurs de sa cause.

L'exception, dans une université, n'est pas qu'on tienne compte de critères moraux. Ce serait absurde si elle n'en tienne pas compte!

Georges VIGNY

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean-François Paré, Lognon
Téléphone: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Edition quotidienne \$55 par année, six mois \$30. A l'étranger: \$60 par année, six mois \$33, trois mois \$21. Editions du samedi: \$15 par semaine. Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrément numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

des idées

des événements

des hommes

Chronique d'un pays qui se cherche

Quel que doive être le résultat du référendum, il faut un tout nouveau régime constitutionnel

par
GÉRARD BERGERON

Comme on disait naguère: "Avant ou après la Révolution tranquille...", on dira désormais: "Avant ou après le 15 novembre 1976..." La date est à la fois magique et ambiguë. Elle entrouvre la porte de l'indépendance, dans la promesse même des Péquistes de ne pas la faire d'emblée si le parti était porté au pouvoir. Tout le monde, à l'intérieur et hors du Québec, se débat depuis lors dans des situations de contradiction où chacun y trouve son compte, les fondements à l'espoir des uns faisant les sujets d'inquiétude des autres.

Du point de vue historique, l'étonnant n'est pas que cette question de l'indépendance se pose enfin, c'est qu'elle se soit posée si tard. On peut la considérer comme l'envers d'un problème mal résolu du 19e siècle et qu'on ne peut plus éluder en cette fin du 20e. Seulement, les enjeux et les obstacles se sont amplifiés et durcis.

Qu'il faille opter pour un destin si naturel, c'est l'indication d'une extraordinaire résistance à surmonter, aussi bien à l'intérieur entre Québécois qu'à l'extérieur avec les autres Canadiens. S'il n'y avait pas d'autre préalable à l'indépendance que la volonté d'y accéder, un tel destin se présenterait comme presque fatal un jour ou l'autre. Mais l'indépendance doit passer par la phase de la séparation, ou tout au moins du détachement d'un ensemble englobant. Et ceux qui parlent au nom de ce tout, ou de celui des autres parties, les provinces, n'y consentent pas et ont commencé à le dire crûment. On aurait pu s'y attendre.

Nous assistons au plus désespérant "dialogue de sourds" de notre histoire. Aux arguments de l'indépendance pour l'association nouvelle, répondent les argu-

ments de la séparation détruisant la confédération actuelle. Ce dialogue est même devenu le noeud du problème qui s'épaissit dans les consciences, les inquiétudes comme les agressives. Il faudra tout de même en sortir. Et pour cela, commencer à argumenter autrement.

Au plus profond, il s'agit d'un problème de psychologie collective. Des deux bords, il s'exprime en "fatigue" et en "insécurité". Canadiens de langue anglaise et Québécois de langue française se fatiguent mutuellement depuis quinze ans autour des mille questions qui gravitent autour du *What does Québec want?* Si cette "volonté", appelée à s'exprimer par voie de référendum, concluait à l'indépendance, les premiers s'y objecteraient parce qu'elle implique d'abord la séparation. Et les seconds se fatiguent de voir qu'un projet collectif, aussi positif, n'est obstinément considéré que sous son prétexte, négatif, d'un détachement provisoire alors qu'il s'agit bien d'une ré-association, qui pourrait être tellement plus satisfaisante pour tous.

L'hypothèse plausible rendant la séparation du Québec acceptable serait que cette fatigue mutuelle aille vraiment à son comble, et que les deux parties en viennent à se dire qu'il n'y a plus rien à faire en deça de la rupture. Mais comme toutes les "fatigues", celle-ci a ses temps de récupération: les hommes en autorité changent ou vont changer, de nouveaux problèmes d'un autre ordre apparaissent plus urgents dans l'immédiat et déplacent le précédent. Et puis le primum vivere individuum tient toujours la première place, comme se fait insolent l'appel d'un nouveau printemps tout neuf! (Au ras de nos vies quotidiennes, il y a bien d'autres va-

leurs que celles de la politique...)

Il est aussi un ensemble de conditions où la séparation serait, fort difficilement, mais tout de même tolérable par le Canada anglais. Il faudrait un fort vote (60% et plus...?) favorable à l'indépendance, que la base morale sinon strictement juridique du référendum soit au moins implicitement admise, qu'il se produise dans la suite une espèce d'union sacrée des Québécois ou participeraient les partis d'opposition se ralliant après un tel résultat, et encore que le poids d'une opinion publique internationale se manifeste à laquelle contribueraient nos amis américains, français, britanniques, etc... Ce scénario serait plausible, mais très peu probable dans son ensemble. On n'y peut guère plus compter que sur cette autre hypothèse de la "fatigue mutuelle" allant à son terme.

Alors? — Il n'y a pas de séparation possible. Il faut imaginer autre chose. Il faut penser la séparation dans autre chose où elle n'aurait pas plus de réalité que de nom. Ce n'est pas pour rien que les Péquistes ont horreur de ces termes horribles "séparatisme", "séparation". Ils parlent d'indépendantisme pour signaler un projet positif d'épanouissement collectif après que les Québécois se seront retrouvés. Ils parlent encore de souverainisme pour indiquer la complémentarité nécessaire de l'association naturelle et bénéfique après coup. Rien n'est plus criant que ce parti-pris de nos compatriotes de langue anglaise de parler de séparatisme en mordant sur l'acceptation négative et destructrice du mot (alors que le terme juste serait celui de "sécession"). "Les mots parlent de l'abondance du coeur", dit un vieux proverbe.

Il n'y a de séparatistes au Québec que

dans la tête de ceux qui, à partir du premier ministre du Canada, croient qu'un projet de pure négativité puisse rallier des adhésions par centaines de milliers. Mais, mis en défense par ceux qui s'obstinent à galvauder leurs intentions réelles, un certain nombre d'indépendantistes ou de souverainistes risquent de devenir tout bêtement séparatistes. "jusqu'au boutisme" ou irréductibles.

Si cela se produisait à une certaine échelle, il n'y aurait, d'ailleurs, bientôt pas plus de Canada que de Québec. La négativité pure ne produit que des situations négatives. En termes moins abstraits, on pourrait dire violence, terrorisme, répression, désintégration, chaos. Mais dire cela n'est pas plus l'exorciser que l'annoncer.

Un lecteur sympathique me dit: "Vous semblez être fort soucieux que tout ça ne tourne très mal?" — Je l'avoue. Je crains que "ça" ne se détériore, et qu'il ne nous en coûte très cher à tous pour remonter la côte à partir du gâchis que les grands responsables n'auront pas su éviter. Il faut un tout nouveau régime constitutionnel. Et vite.

Que les fatigués du *What does Québec want?* ne se rassurent pas trop tôt avec des pensées comme la suivante: le référendum québécois n'a d'autre validité que celle d'une consultation, d'un "sondage" universel et un peu plus solennel; ou encore, comme celle-ci: de toute façon le P.Q. va perdre son référendum, on pourra enfin passer aux choses sérieuses du *Business as usual*, etc...

— Minute! Voyez "plus loin que votre nez" de fatigués. Supposons que le référendum ait lieu et que l'option de la souveraineté-association recueille, disons, les tiers des voix (supposition en accord avec des sondages récents). Pensez à ce que sera alors la situation politique concrète au Québec, que le P.Q. reste au pouvoir ou que le P.L.Q. le remplace! Ou encore pensez à la structure politique de l'ensemble du Canada, avec les 75 députés du Québec à la Chambre des Communes! Vous y voyez, vous, de l'avenir dans la Chambre des Communes! Vous y voyez, vous, de l'avenir dans le mal fonctionnement d'un système qui serait ainsi contredit, désétabli, perturbé à ces deux nive-

aux apparaitrait encore, toujours selon mon lecteur bienveillant, que je serais "maniaque du COMMENT les choses vont se passer". — Ici, encore, avec. Cela rejoint ma crainte que tout "ça" ne tourne très mal puisqu'on sait encore moins comment on sortira de la crise qui s'en vient et qu'on n'aura pas su empêcher. L'effort du P.Q. sur le comment de l'indépendance n'a guère produit que l'idée du référendum dont on ignore encore la nature spécifique et toutes les modalités.

Le comment de la contre-séparation est encore plus pauvre. On attend que le référendum soit battu — et on s'y emploiera! Et après...? Pas seulement entre les Québécois divisés à ce propos, mais aussi entre les Canadiens au sujet de ce que serait cette espèce de Canada surréaliste dans la suite? Quel régime peut fonctionner avec quelque stabilité dont un citoyen sur trois aurait rejeté le principe?

Il faut un tout nouveau régime constitutionnel. Il n'y a pas d'autre solution à ce que, d'une façon ou de l'autre, "ça" ne se passe pas trop mal au tournant du référendum, et quel qu'en soit le résultat.

Il y a un point commun entre ceux qui, au Québec, défendent la thèse du fédéralisme renouvelé et les adversaires qui poursuivent l'option de la souveraineté-association: c'est le sentiment d'une grande précarité, d'une insécurité collective. Ce sentiment a été la trame de l'histoire des Canadiens français depuis deux siècles. Aujourd'hui, ce sentiment est devenu aigu. Aussi, les Québécois tendent à devenir "sécuristes", sécuristes d'eux-mêmes.

Les sécuristes à court terme sont les fédéralistes. Les sécuristes à long terme sont indépendantistes. Les premiers se refusent à la redoutable étape de la séparation. Les seconds la font se télescoper dans celle de l'association. Les fédéralistes affirment des valeurs d'utilité dans une situation, constante, de minorité en défense. Les indépendantistes prônent des valeurs d'identité dans une situation, nouvelle, de majorité en affirmation de soi.

Un problème d'insécurité n'a de solution que par une force nouvelle émergeant de l'état de précarité. Même si l'on est, de fait, moins fragile qu'on ne le craint, la

persistance d'un sentiment de précarité n'a jamais renforcé qui que ce soit.

La défaite des "séparatistes" au référendum ne renforcera rien, ni personne au Canada. Elle laisserait des pans de la société québécoise effondrés. Le régime fédératif canadien n'en sortirait pas consolidé. Tout serait à reprendre. D'une façon ou de l'autre, tôt ou tard.

À la conférence interprovinciale sur la "Confédération de demain", convoquée et présidée par monsieur John Roberts, alors premier ministre de l'Ontario, monsieur Daniel Johnson affirmait que le "Québec n'attend pas dix ans". C'était à l'automne 1967. Nous sommes au printemps 1977.

Post scriptum

Après quelque vingt-cinq textes depuis le 6 novembre 1976, j'interromps cette collaboration au DEVOIR, du moins selon la périodicité hebdomadaire des trois derniers mois. Le type de recherche que je mène dans l'exercice de mon métier d'universitaire ne s'accorde qu'en partie avec les moyens d'expression proprement journalistiques qui fournissent, par ailleurs, un élargissement considérable du public lecteur. Présentant en ce journal une série de mes articles, André Laurendeau écrivait, le 4 janvier 1963, que le métier de journaliste permet "une plus grande intimité avec les faits, mais une démarche en zig zag et beaucoup de propos pour rien".

Pour la quatrième fois depuis vingt ans, j'aurai eu une collaboration journalistique assez fournie pendant un certain temps, alors qu'il se passait quelque chose d'important — ou qu'il aurait dû s'en passer, ce qui était le cas lors de ma première intrusion dans le journalisme pendant les dernières années du duplésisme. Le tout est de savoir à temps tirer sa révérence lorsqu'on estime avoir dit, par le canal journalistique, l'essentiel ou le plus urgent de ce qu'on croyait devoir communiquer sur une période de singulière densité politique. En parallèle à d'autres travaux, à l'occasion, je proposerai au DEVOIR des analyses (du type de celles que produit la réputée page 5), mais dont la longueur déborderait ces chroniques du samedi.

Je remercie les lecteurs qui ont réagi à ces textes, de façon stimulante toujours pour moi. Je concevais cette rubrique, d'ailleurs, comme une recherche commune en un temps où il importe plus que jamais de voir clair, car nos pressions les conséquences énormes de ce qui s'en vient. Remerciez aussi à la direction du journal qui m'a fourni l'occasion d'exprimer des opinions toutes personnelles dans sa page éditoriale.

Alfred Rouleau à la collation des grades de l'U. de M.

Dans le remous actuel, il importe de nous méfier des réactions viscérales

On me reprochera peut-être de n'avoir pas choisi de parler de ce que je connais le mieux — le mouvement coopératif et en particulier le Mouvement des Caisse populaires Desjardins; — la tentation était grande, étant donné les circonstances. Mais j'ai senti que je devais aborder un autre sujet qui d'ailleurs a toujours été une préoccupation de ceux qui oeuvrent dans le système coopératif. Un sujet si vivant qu'il résiste même à l'analyse des spécialistes. J'aurai donc l'audace de parler dans mes mots à moi, de la démocratie. J'en parlerai parce que je sens qu'elle est en danger à l'intérieur de chacun de nous et qu'il faut l'aider à se défendre.

Les sociologues, les politologues d'hier et d'aujourd'hui, ont noirci pages sur pages sans pour autant réussir à nous présenter un type de société qui servirait de modèle à la société québécoise, au sein d'une mosaïque canadienne.

Le mot démocratie lui-même bénéficie du préjugé favorable. Tout le monde se dit démocrate, chacun exige la démocratie dans son pays. Cela devrait nous mettre la puce à l'oreille. Si la démocratie est souhaitable et désirée, comment se fait-il qu'on la sente si fragile? Qui pourrait oser faire sienne cette boutade: "Au moins, la dictature, ça sauve du temps!"

Acceptons donc de bon coeur le processus démocratique, la liberté est à ce prix. On peut donc dire qu'au Québec, pour les mois à venir, pour les années à venir, la démocratie sera ce que l'on dit de l'amour et des auberges espagnoles: "chacun trouvera ce qu'il apportera".

Je sais qu'un projet collectif se réalise grâce à un enthousiasme, à un élan partagé. Mais cet élan qui met le coeur en fête et rend capable des plus grands efforts, doit prendre racine dans une opinion bien fondée et réaliste. Notre attention doit être soutenue et à l'abri des emballements prématurés.

Comment s'organiser la participation? Quelle place fera-t-on à l'opinion du citoyen ordinaire?

Au Québec, il y a des gens isolés et des

■ À la collation des grades qui avait lieu hier à l'Université de Montréal, madame Rina Lasnier, écrivain, ainsi que MM. Jean Beetz, juge de la Cour suprême, John Robert Evans, président de l'Université de Toronto, et Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins, ont reçu des doctorats honorifiques. C'est à M. Rouleau qu'avait été réservé l'honneur de prendre la parole au nom des nouveaux docteurs. Le président du Mouvement Desjardins a profité de la circonstance pour traiter de l'esprit dans lequel les Québécois devraient se préparer à prendre la grande décision qui engagera pour longtemps leur avenir comme collectivité. Voici de larges extraits de l'allocution de M. Rouleau.

gens organisés. Les organismes ont des ressources d'information verbale et écrite qui font le poids lorsqu'ils interviennent en public. Leur cohésion et leur efficacité sur le plan idéologique et politique impressionnent. Comptant sur ces agents sociaux, reconnaissant leur importance indiscutable, je ne suis cependant pas prêt à leur prêter la totalité des compétences et des savoirs.

J'affirme aujourd'hui que tous les citoyens de cette province doivent avoir la chance de fonder leur opinion grâce à des informations justes, claires et non partiales. C'est beaucoup demander. Mais il faut s'en assurer.

Nous prendrons une option en connaissance de cause si nous demeurons éveillés et positifs. Cette étape requiert le maximum de vision, de force, d'altruisme. En effet, souvenons-nous qu'une démocratie agissante est fondée sur le caractère sacré de la personne humaine libre et responsable et sur l'égalité fondamentale de tous les hommes. C'est peut-être un langage rétro dans sa forme, mais il n'a jamais été plus actuel dans son sens profond.

Dans le remous causé par les événements politiques récents et par le choix que nous devons faire pour notre avenir, il importe plus que jamais, comme collec-

tivité québécoise, de nous méfier des réactions viscérales. Elles empêchent une approche sereine et objective des structures sociales qu'on nous propose. Malgré une perspective du mouvement de l'histoire pas toujours facile à percevoir, il faudra consentir à établir une distinction claire entre l'essentiel et l'accessoire, entre le négociable et le non-négociable. Les générations futures ne nous pardonneraient pas d'avoir hypothéqué l'avenir par mesquinerie, manque de vision, manque de jugement et tout simplement, manque de courage.

Première étape, donc la tête froide, sans préjugement. Deuxième étape, un élan pour un consensus démocratique.

Il y a assez longtemps que la question d'autonomie, d'indépendance est posée dans son principe et dans ses formes. Des générations, en particulier la mienne, ont vécu avec ça. Il faut finir par voir clair.

Il faut savoir maintenant si la maladie est chronique ou si on peut en guérir. Qu'on n'aille pas nous dire le lendemain de la grande décision: "Je me demande si on aurait dû?" Eh bien, c'est le temps de se le demander, en pesant nos aspirations, notre vouloir vivre collectif, nos moyens du bord; il faudra bien finir par opter pour une situation politique vivable.

La fête oui, mais pas un saut dans le vide. L'élan populaire oui, mais après l'analyse serrée des données: des données fournies à tout le monde et lisibles par tout le monde, parce que ça concerne tout le monde. Beaucoup de naïveté me diriez-vous, mais je suis convaincu qu'à ce moment-ci, au Québec, on a plus besoin de partenaires que de partisans... on a plus besoin de jeu ouvert que de surenchère.

Pour que la confrontation soit féconde, il faudra sûrement compter sur la générosité et sur le sens des responsabilités des militants de toute option. L'idéologie, si elle sert à ordonner la pensée, ne doit en aucun temps l'asservir. Le bon sens a encore droit de séjour au Québec.

Je connais notre monde de la coopération; je rencontre à cause de mes fonctions bien des groupes. Eh bien, je vous le dis, cessons de nous prendre pour des "aliénés" — selon le vocabulaire du jour. De vrais aliénés ne pourraient pas prendre des résolutions sensées. On n'est pas aliénés — on est du monde de bons sens — un peuple fier. Vous en connaissez beaucoup, vous autres, des gens à genoux — pas moi; c'est à croire que je vis ailleurs qu'ici. Je vous dirai que, si on se sert de ces termes-là pour gagner le monde ordinaire, on se trompe; parlons des faits, des situations, mais pas des complexes!

On ne sera pris au sérieux, croyez-moi, que si on sort de la magie des mots à la mode. Les travailleurs, les cultivateurs, les hommes d'affaires, les vrais intellectuels qui ont du bon sens ne marchent pas

Voir page 6: Alfred Rouleau

TERRES PUBLIQUES POUR FIN DE VILLÉGIATURE

Le Ministère des Terres et Forêts désire informer les citoyens de la région administrative de Montréal qu'à l'exception des concessions antérieurement consenties et des cas déjà réglés en vertu de titres ou de droits résultant des législations inchangées, aucune nouvelle concession par bail, de terres publiques, pour fins récréatives, ne pourra être consentie, faute de disponibilités avant 1978.

La gestion du domaine foncier public fait présentement l'objet d'une révision et d'une réévaluation par le Gouvernement. De plus, un moratoire a été décrété depuis le 14 février 1977, qui a suspendu toutes nouvelles concessions de terres publiques pour fin de villégiature.

Lorsque des terres seront disponibles et que les nouvelles réglementations auront été adoptées par le Gouvernement, le public en sera informé par les moyens usuels.

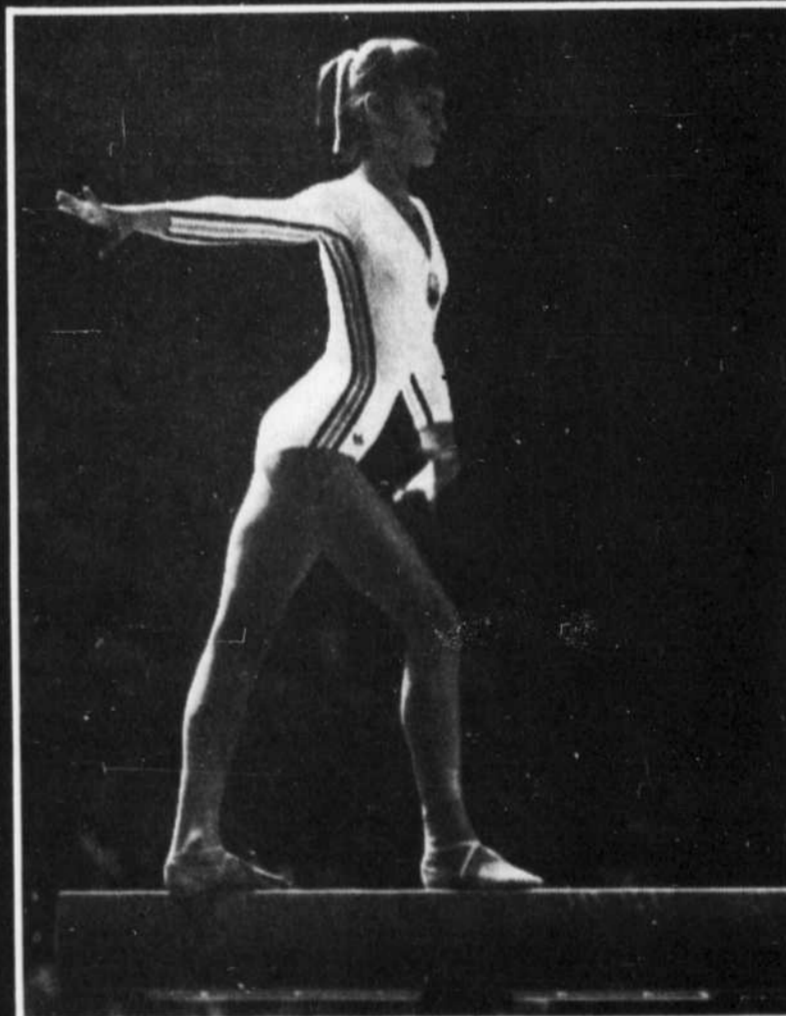
Ministère des Terres et Forêts
Administration de la région de Montréal.



Aux Beaux Dimanches le dimanche 29 mai à 20h30

Un film à hauteur d'homme

Film officiel Jeux de la XXe Olympiade Montréal 1976



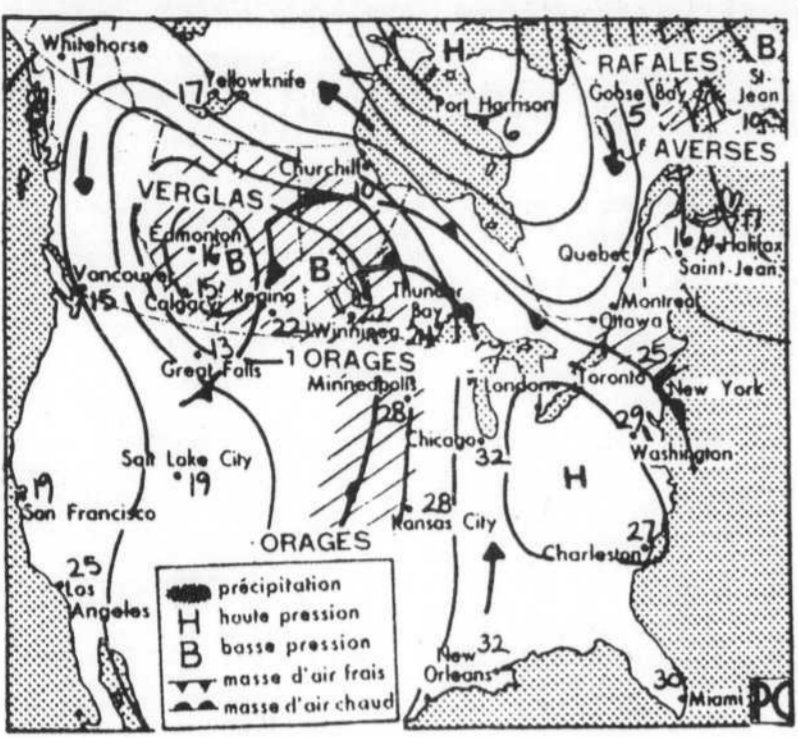
Deux cents heures de projection accumulées. Deux heures d'images à l'arrivée. Bouleversantes ou cocasses. Moins sensibles à l'exploit qu'attentives à l'espoir. Exaltant moins la beauté des corps que la peine de l'effort. Dédicées moins aux "Dieux du stade" qu'à la sueur des hommes. Un beau film.

Danièle Heymann (L'EXPRESS)



A la télévision de Radio-Canada

la météo



Samedi sera généralement nuageux avec éclaircies et des températures dans les moyennes saisonnières. Le même scénario se répète dimanche avec toutefois un peu plus de soleil. Les services météorologiques signalent le danger de feu de forêt dans plusieurs endroits au Québec, la prudence est à conseiller.

Montréal, Outaouais, Laurentides: nuageux avec éclaircies. Maximum près de 22. Aperçu pour dimanche: peu de changement. Danger de feu de forêt.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec éclaircies. Maximum près de 18. Aperçu pour dimanche: peu de changement. Danger de feu de forêt.

Chibougamau: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 19. Aperçu pour dimanche: ensoleillé. Danger de feu de forêt dans les Laurentides.

Haute-Mauricie, Lac Saint-Jean: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Sept-Îles, Rimouski, Baie-Comeau, Gaspésie: nuageux avec éclaircies. Maximum près de 15. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

suites de la première page

MONIQUE MERCURE

ment surprise du choix du jury international présidé par Roberto Rossellini. Seule la palme d'or décernée au film italien "Padre Padrone" des frères Paolo et Vittorio Taviani a été unanimement acceptée. On s'attendait à ce qu'un film italien remporte cette année le trophée tant convoité. Et à choisir entre celui-ci et "Une Journée particulière" et "Un Bourgeois petit, petit", je pense que la décision du jury était parfaitement justifiée. D'ailleurs le jury de la Fédération internationale de la presse cinématographique a décerné, lui aussi, son prix à "Padre Padrone" et cela tant "pour la puissance visuelle et sonore que la mise en scène d'un thème humain, social et politique" donc, unanimité de ce côté.

Pour le reste, le choix du jury a été contesté. On a ainsi été surpris de voir le prix d'interprétation masculine aller à Fernando Rey pour son rôle dans le film espagnol de Carlos Saura, "Elisa, Vida mía". On s'attendait plutôt à ce que ce prix aille à David Carradine, "Bound for Glory" ou Denis Hopper "L'Ami américain".

Le prix du jury à la première oeuvre a été décerné "à l'unanimité" au britannique Ridley Scott pour "The Duellists", un film de cape et d'épée fort original. Pas trop de protestation.

Mais huée pour le prix de la meilleure partition musicale à Norman Whitfield dans "Car Wash". C'est la première fois, à ma connaissance, que le festival de Cannes décerne un tel prix. Et à un mal compris pourquoi ce film américain de grande consommation recevait ainsi les attentions du jury international. Mais il faut préciser que la commission supérieure technique du cinéma français a décerné, elle aussi, son grand prix technique à "Car Wash" pour "son montage créatif suggérant le temps réel à l'intérieur de la

au fil des mots

Le bâtiment (8)

par Louis-Paul Béguin

La finition: plâtre et joint — Quand les murs sont finis, les plâchers posés, il faut finir chaque pièce. Des panneaux de revêtement, de gypse (gyprock), appelés aussi plaques de plâtre, placoplatre (en France), sont cloués sur les fourrages. Puis le plâtrier vient avec sa truelle mettre une mince couche de plâtre sur les plaques de plâtre. Ce qu'on appelle en anglais "gypsum board", "wallplaster board", ou "plaster board" est un revêtement mural fait de plâtre recouvert de papier sur les deux côtés. Couramment, au Québec, je l'ai assez entendu au cours des travaux de rénovation qu'on faisait chez moi, on parle de gyprock, qui doit être une marque déposée. J'ai trouvé, pour "gypsum wallboard", planche de gypse. De même pour "wall furring", j'ai trouvé un équivalent: soufflage de murs extérieurs. On fait ce soufflage pour obtenir un espace nécessaire à l'isolation, et à l'installation des tuyauteries. Mais, plus loin, je lis que l'application directe du plâtre ou de la planche de gypse contre la maçonnerie extérieure n'est pas recommandée. La seule exception est la fixation par adhésif de la planche de gypse aux parois intérieures d'un mur vide bien bâti.

Après le plâtrage (j'ai entendu ce mot prononcé plâstrage, influence évidente de l'anglais: plastering), il faut jointoyer. Vous sursautez? Vous avez

de sa chance, aller vers la maîtrise et les responsabilités de lui-même et de ses propres affaires".

C'est ensuite "une certaine idée de la société, de l'organisation de la société dans la liberté", idée qui n'est pas facile à définir dans les courants et les contre-courants qui travaillent cette société aujourd'hui. "Nous avons réussi à maintenir avec clarté l'idée d'une société essentiellement démocratique qui respecte la libre décision des citoyens: tous nos efforts allaient et doivent continuer d'aller dans ce sens".

C'est dire, poursuit le président-fondateur, que le Parti doit peser par la persuasion "et pas autrement".

"Il faut être respectueux envers ceux qu'on veut convaincre, ne pas donner à l'autre l'impression d'être charrié. Cela est très important: le respect de l'évolution des autres".

M. Lévesque retient une troisième idée-clé qui aura marqué l'évolution du Parti depuis 10 ans. C'est qu'un parti politique ne mérite pas d'exister s'il n'est pas constamment un instrument de pouvoir. Aussi, met-il les militants en garde contre les excès de "futurologie" qui ne doivent pas aller "au-delà de la ligne d'horizon", sans quoi le contact est perdu avec la réalité.

"Depuis 10 ans, estime M. Lévesque, par notre action organisée, nous avons réussi à maintenir ces attitudes fondamentales".

Au pouvoir depuis six mois, le Parti québécois ne s'est pas réuni en congrès général depuis 30 mois. On en est-il maintenant? "C'est le moment, répond le président, de reprendre notre réflexion, de mettre le cap sur l'avenir avec un mélange équilibré d'enthousiasme et de maturité".

En ce sens, ce sixième congrès est à ses yeux "le plus grand défi".

Manifestement épuisé après la difficile conférence du Sommet économique, M. Lévesque avait une voix grave et un rythme d'éloquence plus lent qu'à l'ordinaire.

PIERRE ET MARGARET

cible des journalistes du Canada, des Etats-Unis et même de Grande-Bretagne, lorsqu'elle avait assisté à un concert donné par le groupe rock les Rolling Stones à Toronto.

Puis, quittant brusquement cette ville, elle avait passé plusieurs jours à New York chez une amie et accordé une entrevue spéciale à la revue People.

A son retour de New York, Mme Trudeau avait affirmé, à plusieurs personnes, que son mari était responsable de son oeil au beurre noir.

La jeune femme a souvent dit qu'elle voulait une carrière dans le domaine de la photo.

Elle a d'ailleurs étudié la photo dans un collège communautaire à Ottawa pendant quelques mois, en plus de suivre les cours avec le photographe new-yorkais Avedon. Elle a aussi publié un reportage photographique dans la revue People.

Mme Trudeau avait déclaré qu'elle ne voulait pas être une rose à la boutonnière de son mari. Elle voulait être indépendante.

L'APRÈS-CONTRÔLE

salariat dès la levée des contraintes.

"L'après-contrôle sera l'après-contrôle, et quand la loi n'existera plus nous n'aurons aucun pouvoir légal pour dénoncer des accords entre employeurs et employés", de dire hier M. MacDonald en rappelant que la loi anti-inflation, qui empiait largement sur les compétences provinciales, n'a été jugée constitutionnelle que sous sa couleur "d'urgence nationale". Le gouvernement fédéral, souligne-t-il, serait mal venu de vouloir continuer à exercer quelque pouvoir législatif coercitif que ce soit, tout en racontant que les tendances inflationnistes ont diminué.

Pour associer les citoyens à la grande ère de discipline collective à laquelle on rêve pour "l'après-contrôle", le gouvernement central propose la création d'un nouveau "forum de consultation", un organisme multipartite rassemblant toutes les résonances de l'opinion publique, et en faisant connaître la "gamme" aux dirigeants politiques.

On y trouverait entre 30 et 50 représentants "des entreprises, des travailleurs, des agriculteurs, des pêcheurs, des consommateurs, des membres de professions libérales, des coopératives, et peut-être d'autres milieux". Le gouvernement serait seul responsable des nominations mais il accepterait les suggestions de certains groupes pour ce faire.

On n'exclut pas la participation de représentants des provinces, à titre d'observateurs sans doute, mais celles-ci auraient plutôt un dialogue avec le gouvernement central.

Se réunissant deux fois par an plus, ce forum se pencherait sur les grands dossiers économiques du pays, sur les problèmes structurels, sur les projections économiques. On ne lui demanderait pas de publier "des conclusions ou des rapports définitifs", ni même de chercher à établir un consensus. Strictement consultatif, l'organisme ne devrait en effet pas s'attendre, même s'il établissait une "position commune" à ce que son interlocuteur gouvernemental s'y sente lié.

Parallèlement, on créerait, après l'abolition des contrôles, un "organisme de surveillance des prix et des revenus" dont la fonction serait beaucoup plus précise que celle du "forum multipartite".

Indépendant du gouvernement et de tout groupe particulier, cet organisme serait chargé par la loi de rassembler toutes les informations sur l'évolution des prix et des revenus, de la faire connaître, de l'analyser, de produire des rapports, et de porter à l'attention du public comme des gouvernements tout comportement jugé abusif, ce qui, espère-t-on, pourrait influencer sur "le climat des négociations".

On désire recruter des "autorités incontestées du monde des affaires, du travail, de l'agriculture", pour en faire partie, et peut-être même lui donner une réputation telle que les provinces acceptent d'y laisser examiner des problèmes relevant de leur compétence, et d'y fonder leurs organismes de même sorte en un "organisme national unique".

Selon le ministre des Finances, il est fort possible que la création de ces deux nouvelles structures mette en cause l'exis-

59 otages restent encore aux mains des Sud-Moluquois

ASSEN (d'après Reuter et AP) — Les terroristes sud-moluquois retranchés dans une école et dans un train avec une soixantaine d'otages, aux Pays-Bas, semblent aussi déterminés qu'avant à poursuivre leur guerre des nerfs avec les autorités néerlandaises, bien qu'ils aient libéré, hier matin, plus de cent écoliers qu'ils tenaient captifs.

La libération des enfants a quelque peu détendu l'atmosphère, mais plusieurs personnes sont encore inquiètes: les familles des quatre enseignants encore détenus dans l'école de Bovensmilde et des 55 otages retenus à bord du train immobilisé en rase campagne près de Glimmen.

Le premier ministre néerlandais, M. Joop den Uyl, s'est félicité de l'évolution de la situation et il a annoncé son intention de poursuivre ses efforts patients pour obtenir que tous les otages soient relâchés.

Vingt-six enfants, âgés de six à 12 ans, étaient toujours soignés, hier après-midi, à l'hôpital Wilhelmine par l'infection gastrique qui a touché de nombreux enfants jeudi.

Le ministre de la Justice, M. Andries Van Agt a démenti que les autorités avaient délibérément provoqué des troubles chez les enfants afin d'amener les terroristes à les libérer. "Les médecins m'ont dit qu'une infection spontanée peut se produire après une période d'irrégularité dans l'alimentation, une limitation des activités et une grande amplitude dans les températures diurnes et nocturnes", a-t-il expliqué.

Le calme est revenu parmi les 3.000 habitants de Bovensmilde, localité où vit

une importante communauté moluquoise. Les parents ont versé plus de pleurs que les enfants au moment des retrouvailles. Les écoliers de plus de 10 ans ont semblé gênés lorsque leurs parents les ont embrassés avec effusion en public.

Cependant, leur retenue contrastait avec les larmes abondantes qu'ils avaient versées pendant cette longue attente loin de leur famille. "Beaucoup d'enfants pleuraient dans la journée et encore plus la nuit", a déclaré une fillette à la radio néerlandaise. Elle a précisé qu'elle avait joué avec les jouets qu'on lui avait fait parvenir et que l'une des deux Moluquoises leur avait lu des livres.

Au cours d'une conférence de presse, M. Den Uyl a déclaré que, selon les personnes présentes au moment de la libération, un des extrémistes aurait pris la fuite. "Je tiens à souligner, a-t-il dit aux journalistes, que la situation à bord du train avec tant d'otages est toujours très grave. Nous n'avons aucune raison de nous réjouir".

En effet, à 15 km de l'école, les 55 otages attendaient dans les quatre voitures du train. Le convoi est immobilisé à quelques centaines de mètres du terrain d'aviation d'Esde, d'où les extrémistes espèrent partir si le gouvernement cède à leurs revendications: libération de 21 compatriotes incarcérés pour activités terroristes et mise à leur disposition d'un avion pour les conduire vers une destination inconnue.

Selon le porte-parole des chemins de fer néerlandais, les terroristes détiennent à bord du train 20 femmes et 35 hommes, dont sept adolescents qui se rendaient à

leur lycée à Groningue et une femme enceinte, souffrant de troubles thyroïdiens, à qui les policiers ont dû faire parvenir les médicaments nécessaires.

Leur sort continue d'inquiéter les autorités. "Imaginez-vous dans une boîte métallique, en plein soleil à dit un policier. La température doit se situer aux alentours de 30 degrés. Les vitres sont restées fermées pendant toute la journée".

Les terroristes à bord du train paraissent beaucoup plus nerveux que ceux de l'école. Ils ont refusé tout ravitaillement pendant 50 heures avant d'accepter des repas chauds, des yaourts et même des sous-vêtements propres. Les otages ont été soumis à la guerre des nerfs.

La police a établi un cordon de sécurité très lâche à cinq kilomètres du train. Les journalistes, les habitants locaux peuvent le franchir. Dans un périmètre intérieur situé à un kilomètre environ du train, ils ont disposé des transports de personnel blindés équipés de mitrailleuses de 50 mm et de lunettes infra-rouge pour repérer les mouvements nocturnes. Les policiers fouillent les coffres de toutes les voitures qui se déplacent entre les deux cercles. Des patrouilles sont effectuées à l'est du train, dans les bois où des tireurs d'élite se sont postés. À l'ouest se trouve la route de Groningue, l'aéroport et une bande de terrain plat.

M. Den Uyl a déclaré que l'on ne pouvait qualifier de "négociations" les contacts avec les terroristes. "Nous ne négocions pas. Nous discutons. Je désire à répéter ce que j'ai déjà dit: "Le gouvernement ne permettra pas que des otages quittent le pays".

ALFRED ROULEAU

Suite de la page 5

aux airs de ces nouveaux cantiques. On a assez de belles chansons ici, pour se créer un répertoire.

Eparquons-nous mutuellement. Nous n'avons pas à prendre de distance avec la vérité, d'où qu'elle vienne, nous serions les premiers dupes. Quand les arguments sont fondés, logiques et réalistes, je crois qu'ils ont toutes les chances de créer un consensus. N'oublions pas non plus que nous ne projetons pas un voyage hors de la planète. Il faudra vivre entre nous. "Les "oui" avec les "non"; il faudra continuer à faire pas des mêmes lieux physiques, avec la même terre qui tournera dans la même sens. Ce sera une façon de vivre, de penser et d'agir ensemble qui donnera de meilleures assises aux instances politiques parce que soutenues par une opinion vigilante et éclairée.

Quand on parle de sondage d'opinion, on parle d'opinion. Mais pour se faire une opinion, il faut avoir accès à des données. Tout le monde ne lit pas Le Jour, Le Devoir, La Presse ou la Gazette, chacun fait son choix selon ses goûts ou ses tendances. Va pour l'écrit, les lettres des lecteurs démocratisant l'opération. Mais pour ce qui est de l'école populaire, du livre d'image des pauvres et des riches, des gens instruits et des moins scolarisés, on a la télévision. Chacun connaît la force de ce petit "écran électronique", mais d'instinct chacun le veut libre.

Qu'il sache cependant que nous avons l'oeil ouvert comme jamais. Il ne faudrait pas que la population soit trompée par les gens de micros ou de stylos! Ils ne peuvent pas ne pas connaître l'enjeu du débat; ils font partie de notre système démocratique; nous leur demandons compétence et solidarité sans tricherie.

Et nous universitaires, nos savants, ceux qu'il ne faut pas appeler élite mais qui ont souvent en main la clé de bien des codes: leur responsabilité est grande ces jours-ci. Leur droiture et leur bon sens portent le nom d'éthique; ce n'est pas un privilège, mais une responsabilité. Qu'ils soient dans les affaires, dans les syndicats, dans les gouvernements ou dans les universités, ils devront situer leur action sur la place publique. C'est une vigie intellectuelle; elle peut éclairer les dossiers ou les brouiller. Nous comptons tous sur eux, sur vous qui êtes ici présents. Bien sûr, il n'y aura pas de garantie tout-risque, mais nous devons obtenir un contrat social clair dans ses intentions et clair dans ses écritures. Ceci fait, nous aurons plus de chance d'orienter correctement notre avenir collectif. Il y aura une réponse à donner. Elle ne sera pas théorique. Préparons-nous en comptant sur l'apport de chacun. En ce qui me concerne, j'ai confiance au peuple du Québec.

Faisons une pose, c'est un moment de vérité. Comme Jacques Grand'Maison je crois que les Québécois ont besoin de reprendre leur souffle. "Is ont, dit-il, le droit d'exiger de tous les leaders en place un moratoire de mise au point, de réflexion plus distanciée, de clarification plus objective... si tant est, que la démocratie reste la référence commune". La réponse est à tout le monde — le but n'étant pas d'abord de réaliser un projet "indépendantiste" ou "fédéraliste" mais bien de créer un climat politique stable, pour la paix, le mieux-être et le bonheur des gens d'ici.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

DEPATIE, Annette. — À Montréal, le 28 mai 1977 à l'âge de 83 ans, 5 mois, est décédée, Mme Annette Depatie, née Beauchamp épouse de feu Magloire Depatie demeurant au 37 rue Jules Verne à Montréal. Elle laisse dans le deuil ses enfants, André, Denise (Mme Normand Dussault), petits-enfants Lucie et Richard, plusieurs neveux et nièces, beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu le lundi 30 mai. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie No 7384 rue St-Denis à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile ou le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière Mont-Rolland lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mini-loto

Le tirage des quatre numéros gagnants de la mini-loto a eu lieu hier soir à Montréal.

Le détenteur du premier numéro de série 4 et du premier numéro gagnant 21660 gagne \$50.000. Les détenteurs du numéro 21660 parmi toutes les autres séries gagnent \$1.000. Les détenteurs du numéro se terminant par 660 de toutes les séries gagnent \$25.

Le détenteur du premier numéro de série 39 et du premier numéro gagnant 15213 gagne \$50.000. Les détenteurs du numéro 15213 parmi toutes les autres séries gagnent \$1.000. Les détenteurs du numéro se terminant par 213 de toutes les séries gagnent \$25.

Le détenteur du premier numéro de série 3 et du premier numéro gagnant 46139 gagne \$50.000. Les détenteurs du numéro 46139 parmi toutes les autres séries gagnent \$1.000. Les détenteurs du numéro se terminant par 139 de toutes les séries gagnent \$25.

Le détenteur du premier numéro de série 33 et du premier numéro gagnant 63905 gagne \$50.000. Les détenteurs du numéro 63905 parmi toutes les autres séries gagnent \$1.000. Les détenteurs du numéro se terminant par 905 de toutes les séries gagnent \$25.

Voici enfin le résultat de la loto-perfecta 6/36. Les numéros gagnants sont: 5-14-21-31-35-36. Le numéro complémentaire: 8.

L'IMMIGRATION

ministre québécois.

Les deux ministres ont accepté de se rencontrer à nouveau dès septembre prochain dès que le comité dont ils ont décidé l'établissement pour régler les détails de l'accord aura produit son rapport.

La rencontre entre MM. Couture et Cullen s'est poursuivie toute la journée à Québec, dans les bureaux du ministre québécois.

Après cette première rencontre privée, les deux hommes politiques ont pris le déjeuner avec leurs fonctionnaires qui se sont également joints à eux pour une séance de travail en après-midi.

Avant de rencontrer la presse chacun de leur côté, MM. Couture et Cullen ont eu à nouveau un entretien privé à l'issue duquel cependant aucun communiqué conjoint n'a été émis.

SONDAGE

suite de la page 3

tion que rencontre son projet de loi dans les milieux anglophones, il assure qu'il ne s'est pas établi de stratégie particulière. Toutefois l'analyse qu'il fait de cette opposition indique qu'il réfléchit à la question.

Reconnaissant que cette opposition de la part de la communauté anglophone est vive, il dit constater que les opposants au projet de loi 1 concentrent leurs efforts autour de quatre points de la charte: l'affichage unilingue français, la francisation des municipalités et des organismes scolaires, la question des droits collectifs vers les droits individuels, et l'accès au système scolaire anglophone pour les anglophones de l'extérieur du Québec.

Les municipalités auront le pouvoir de s'opposer à certaines démolitions

par Clément Trudel

La tâche du gouvernement québécois est de donner à tous les acteurs de la vie urbaine l'occasion de s'exprimer et de s'affronter, pour les laisser ensuite "relativiser" leurs options sans imposer une ligne de conduite.

Tel est le message transmis hier par le ministre des Affaires municipales à la toute fin du colloque interdisciplinaire: Vivre en ville. M. Guy Tardif s'inspire de réalisations peu reluisantes imposées par des "gouvernements supérieurs" pour se justifier de ne pas être davantage interventionniste: destruction d'une partie de la ville de Hull par la Commission de la Capitale Nationale, par exemple.

Le ministre, suivant en cela des analystes comme Henri Lefebvre, aspire à faire de l'espace urbain un "bien d'usage" plutôt qu'un "bien d'échange" et il cite des cas où des experts ont pu être "coincés en première ligne" de la contestation dans les villes, parce qu'ils se portent trop facilement caution de projets justifiés par des a priori. Parfois, ce que des experts ont sagement présenté comme une "solution" se transforme en "problème", dit le ministre. Témoin, ce boulevard Métropolitain construit parce qu'on avait cru y déceler la

de la lutte à la congestion de la circulation.

En conférence de presse, M. Tardif a révélé qu'il avait offert aux autorités de Montréal (en mars) de participer à un groupe de travail mis sur pied par lui pour la refonte de la Charte de la métropole. Il y eut refus de Montréal et le ministre s'apprête, avant l'ajournement de la présente tranche de session, à présenter un projet de loi qui autorisera les villes à s'opposer aux démolitions de logements (pouvoir que réclamait le parti du maire Drapeau tout autant que le parti d'opposition, le RCM).

M. Tardif a dit ne pas avoir jugé urgent de convoquer une commission parlementaire pour étudier les réformes à la Charte mais lui et son collègue Burns présenteront, en décembre vraisemblablement, une réforme électorale pour la plus grande ville du Québec.

Sur la présentation possible d'une loi-cadre d'urbanisme, le ministre dit ne pas voir l'utilité de confier à des techniciens de préparer un tel projet avant que la population n'ait

exprimé ses choix.

Dans son allocution rédigée pour la revue "Critère", M. Tardif a cité des articles ou des études qui, pour le 19^{ème} siècle comme pour les décennies '40 et '50, rendent de Montréal une image peu flatteuse: ville sale où s'entassent de très nombreuses familles. Le temps n'a pas nécessairement envenimé les choses, laisse entendre le ministre qui a cité le "premier journaliste social" du Québec à l'appui de sa thèse: Jean-Baptiste Gagnepetit, pseudonyme qu'avait choisi le rédacteur Jules Helbronner.

Après quatre jours entiers consacrés à cerner la réalité de la vie en ville il revenait au sociologue Gérard Fortin de faire la synthèse de ces travaux. M. Fortin note l'absence de préoccupation des intervenants sur le point: "Où vont vivre les pauvres"? et soutient que le droit à la ville est maintenant intégré à un "panier de consommation" qui tous ne peuvent pas arriver à se procurer.

Du temps des Indiens, il existait une coutume de con-

sommer les surplus de production plutôt que de s'encombrer de provoquer des inégalités inhérentes à la "croissance illimitée". M. Fortin croit que ce colloque a souligné moult dilemmes et qu'il faudra peut-être se résoudre à s'acheminer vers plus de confusion, à moins de changements radicaux.

La chanson vient au secours du sociologue: Charlebois ne chantait-il pas il y a 10 ans "Je m'en vais dans le sud au soleil" tandis que Beau Domage mit en vogue, plus récemment, la rentrée des îles: "Tous les palmiers, tous les bananiers vont pousser pareil quand j'serai parti". Le choix reste encore à préciser entre la poursuite d'une croissance illimitée et les inégalités qu'elle engendre ou le retour à une certaine vie en commun, à la campagne, dont rêvent plusieurs participants.

Hier matin, dans la pénombre du théâtre Port-Royal, une voix expliquait comment, à partir d'une Exposition universelle se constituait un réseau "dément" d'autoroutes urbaines, tout en chassant

près de 10,000 habitants pour laisser place à un grand projet à-la-Gropius. L'accent était belge. La ville en question: Bruxelles. L'invité: Maurice Culot, architecte, coordonnateur de l'ARAU (Association de recherches et d'actions urbaines) qui "n'est pas partie prenante à la participation" mais sait préparer des plans au rendu impeccable que l'une ou l'autre des 19 communes de Bruxelles pourra mettre en route.

Culot refuse une Belgique à l'Américaine et parvient, avec ses alliés, à réserver les casernes (à démolir) pour du logement social. Le succès le plus éclatant s'est produit dans les Marolles mais la "charte urbaine" est là, alternative politique à la vision capitaliste des choses qui voudrait vider les Bruxellois pour mieux accueillir le Marché Commun et autres institutions européennes, en évinçant si possible les quartiers. ARAU veille et Bruxelles est un peu moins saccagée qu'elle ne l'aurait été.

Vous connaissez la ville fortifiée de Loubressac et son maire? Les deux valent qu'on s'y attarde, parce qu'on y retrouve le respect des dimen-

Nouvelle tentative pour libérer Schirm

Une nouvelle procédure a été inscrite hier, en Cour supérieure, dans une autre tentative de faire libérer François Schirm, un felquistes emprisonné maintenant depuis 14 ans.

On se souviendra que son procureur, Me Robert Lemieux, avait échoué à deux reprises, au cours des dernières semaines, pour obtenir un "habeas corpus" permettant la libération de son client.

Cette fois, Me Lemieux demande au tribunal d'assigner le commissaire Nadon, de la GRC, qui prendra sa retraite bientôt, pour qu'il dépose devant la cour un rapport secret

de ce corps policier, lequel aurait apparemment amené la Commission nationale des libérations conditionnelles à refuser l'élargissement de Schirm.

Craignant que ce rapport puisse se perdre, par suite du départ de M. Nadon, le procureur demande donc que des mesures exceptionnelles, comme le permet la loi, soient prises pour qu'il soit effectivement conservé au cas où on en aurait besoin.

La requête à cet effet sera donc entendue dès vendredi prochain.

Une autre Blancheville, moins honnête celle-là

Il y a quelques années déjà, il y eut à la télévision la très honnête et dévouée Mme Blancheville qui n'en revenait pas des miracles accomplis par son merveilleux détersif, puis il y eut une autre Madame Blancheville... celle-là beaucoup moins honnête. C'était en 1970.

A cette occasion deux prétendus hommes d'affaires s'étaient servis du nom "Madame Blancheville" pour mettre sur pied une entreprise qui se spécialisait dans la vente d'aspirateurs et d'autres appareils pour laver les tapis et planchers... à la manière industrielle.

Les acheteurs, qui pour la plupart étaient recrutés chez de petites gens ou chômeurs, se voyaient promettre à l'achat une quantité de contrats qui leur permettraient de vite récupérer le prix de leur achat et de faire ensuite de l'argent.

Mal leur en prit car, après avoir versé de très fortes sommes d'argent pour acquérir les appareils, ainsi que des broses et du détergent, les contrats ne vinrent jamais et l'entreprise disparut dans la nature. Evidemment très frustrés,

les acheteurs portèrent le tout à l'attention des tribunaux, où eurent lieu une très longue enquête préliminaire et un très long procès devant le juge Maurice Johnson. Bref, les procédures ont duré près de six ans et c'est enfin hier que le même juge Johnson devait rendre jugement.

Toutefois, lorsque les deux

prévenus dans cette affaire, Yvon Vanier et Guy Savignac, s'avancèrent à la barre pour connaître leur sort, on leur apprit plutôt que cet acte final aurait lieu le 15 septembre prochain...

Tout le monde retourna penaud chez lui, surtout qu'aucune raison n'a été donnée pour ce nouveau retard.

Clark blâme les médias pour son image d'indécis

VANCOUVER (PC) — Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, a blâmé vendredi les médias d'information pour son "image" d'indécis.

À une conférence de presse à l'aéroport international de Vancouver, il a déclaré qu'il s'était prononcé avec précision sur un plus grand nombre de questions que tout autre chef de parti, mais que "ça ne passe pas".

"Il semble, affirme le chef progressiste-conservateur, que les médias s'attendent à ce que je n'aie rien de précis à dire".

Comme on lui demandait s'il y avait à son avis une sorte de conspiration "pack journalism", M. Clark a répondu: "Il semble y avoir une tendance". Le chef conservateur a le sentiment que les médias, très souvent, ne comprennent pas le rôle de l'opposition en politique et il a demandé aux agences d'information de dési-

gner des reporters pour "couvrir" l'opposition.

M. Clark commençait une tournée de la Colombie-Britannique qui le conduira au nord le long de la côte à Prince-Rupert et Terrace, puis à Prince George et Kamloops, et finalement dans les régions de Victoria et de Vancouver.

Il a écarté les rapports voulant que sa direction du parti soit mise en question à la suite de son insuccès aux élections partielles du Québec cette semaine.

"Les commentateurs sont bouleversés, mais les gens du parti ne le sont pas".

Aux élections de mardi, les libéraux ont remporté quatre sièges et le Crédit social en a conservé un. Les conservateurs ont aussi perdu une circonscription de l'île du Prince-Édouard qu'ils détenaient depuis plusieurs années.

"Nous avons perdu une élection que nous n'aurions pas dû perdre dans l'île du Prince-Édouard, dit M. Clark; nous n'avons pu faire voter les gens".

Le chef conservateur accepte la déclaration de M. Claude Wagner qu'il est res-

ponsable de la stratégie du parti et il ajoute que l'appui aux conservateurs a augmenté malgré qu'ils n'ont remporté aucun siège.

"Si nous avions eu cette augmentation en 1974, nous aurions eu dix sièges de plus", dit-il.

Sa femme, Maureen, accompagne M. Clark durant presque toute sa tournée. Tous deux sont arrivés ici jeudi soir, douze heures d'avance. M. Clark a expliqué qu'il voulait "dormir une bonne nuit" avant de commencer sa tournée.



NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

SUCO
interdépendance des peuples

Université de Moncton Études de 2e cycle 1977-78

L'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, desservant les francophones des provinces Maritimes et de l'est du pays, vous invite à poursuivre des études de 2e cycle dans l'une des disciplines suivantes:

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

- Maîtrise en administration des affaires
- Maîtrise en administration publique

FACULTÉ DES ARTS

- Maîtrise en arts et maîtrise en
- français
- histoire
- philosophie (à temps partiel seulement)

FACULTÉ DES SCIENCES ET DE GÉNIE

- Maîtrise en sciences en:
- biologie
- chimie
- physique

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- Maîtrise en arts et maîtrise en éducation dans les domaines suivants:
- administration scolaire
- éducation spéciale
- enseignement
- enseignement aux sourds
- orientation

ÉCOLE DES SCIENCES DOMESTIQUES

- Maîtrise en sciences domestiques.

ÉCOLE DES SCIENCES SOCIALES ET DU COMPORTEMENT

- Maîtrise en arts en économie
- Maîtrise en économie
- Maîtrise en arts en psychologie*

* Les admissions au programme de maîtrise en arts en psychologie pour l'année 1977-78 sont déjà complétées.

CONDITIONS D'ADMISSION ET RENSEIGNEMENTS:

La plupart des programmes de 2e cycle ont comme exigence d'admission le baccalauréat spécialisé ou avec spécialisation. On peut obtenir des renseignements sur chaque programme d'études ainsi que des formules de demande d'admission en s'adressant avant le 1er juillet au:

Service de l'admission
Bureau du Régistrare
Université de Moncton
Moncton, N.-B. E1A 3E9
Téléphone: 506-858-4115

un moment s.v.p.

Abandon du droit de recours devant les tribunaux

Dans le régime d'assurance-automobile actuel, le tribunal juge chaque cas individuellement et la compensation accordée est proportionnelle aux dommages subis. Dans le régime du ministre Payette, on vous accorde une indemnité selon un barème établi à l'avance, sans tenir compte des cas particuliers. De plus, on vous enlève le droit de recourir aux tribunaux même si vous vous estimez lésé. Prenons un cas fréquent. Un machiniste gagnant \$250 (brut) par semaine subit une fracture de la jambe dans un accident. Il est absent de son travail pour trois mois et sera infirme à 10% pour le reste de sa vie, même après son retour au travail.

Le régime actuel: une compensation proportionnelle

Dans ce cas réel, voici l'indemnité que nos tribunaux accordent.

—Pertes de salaire (12 semaines):	\$ 3 000
—Incapacité permanente de 10%:	10 000
—Douleurs, souffrances, inconvénients:	2 500
TOTAL:	\$15 000

Si l'accident avait eu des conséquences plus graves, la compensation aurait pu être plus élevée.



Le régime Payette: une indemnisation uniforme et incomplète

Dans le régime Payette, vous êtes indemnisé selon un barème fixe. Et cette échelle est la même pour tous. Elle ne tient, en général, pas compte du degré de souffrances, d'inconvénients et d'incapacité, qui peut varier grandement d'un individu à l'autre.

Dans notre exemple, l'indemnité consentie selon le régime Payette serait la suivante:

—Perte de salaire de 12 semaines (90% du salaire net seulement)	\$2 160
—Incapacité permanente de 10%:	000
—Douleurs, souffrances, inconvénients	inconnu*
TOTAL:	\$2 160

(plus inconnu)

* Il y aura une grille que le ministre n'a pas encore publiée.

Le régime Payette: un net recul

La différence saute aux yeux! En comparant les deux régimes, vous pouvez voir pourquoi le Barreau du Québec est si fermement opposé au régime Payette. Actuellement, si vous jugez que la compensation accordée n'est pas suffisante, vous avez le loisir de recourir aux tribunaux. Le régime Payette, quant à lui, n'accorde, dans la plupart des cas, que des indemnités partielles. De plus, si vous n'êtes pas satisfait, vous ne pouvez pas recourir aux tribunaux. C'est payer bien cher un régime qui ne coûte pas moins cher!

pensez-y bien!



Barreau du Québec

Le Dr Denis Lazure

...prépare une politique de la petite enfance

par
Renée Rowan

"Il faut se résigner, cette année, à n'avoir pour les garderies qu'une goutte d'eau... Les crédits de \$2 millions de plus que l'on nous a accordés sont bien peu. Pour réaliser ce que nous avions en tête, cela aurait pris six ou sept millions additionnels."

C'est ce que déclarait, hier, le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, dans une entrevue exclusive qu'il accordait au DEVOIR. La veille, le Conseil des ministres qui, exceptionnellement, s'était réuni jeudi soir à cause du sommet économique, venait d'accepter les modifications de la politique d'aide financière aux garderies pour l'année qui vient.

"Par contre, poursuit le Dr Lazure, on peut toujours tirer quelque chose de positif d'une situation que l'on déplore. Cela va nous permettre de faire ce que beaucoup de regroupements de garderies, de professionnels du secteur et de jardiniers d'enfants réclamaient depuis longtemps et reprochaient au gouvernement de ne pas avoir encore fait, c'est-à-dire établir une politique de la petite enfance."

Le groupe de travail interministériel

formé des représentants des Affaires sociales, de l'Éducation et du Conseil du statut de la femme — représentants dont les noms devraient être annoncés dans les prochains jours — aura pour mandat d'identifier les besoins au plan qualitatif et quantitatif des enfants et des familles en matière de service d'accueil (garderies et pré-maternelles) pour les zéro à six ans; de dresser un bilan comparatif des services des deux réseaux existants; d'explorer différents modèles de distribution des services incluant divers aspects dont les normes, la formation du personnel, etc.; d'étudier différentes modalités de financement et enfin de formuler des recommandations au Conseil des ministres.

Le Dr Lazure précise que le rapport de ce groupe de travail devra être remis au plus tard fin septembre, début octobre si l'on veut être en mesure d'inclure ses recommandations dans les prévisions budgétaires 1978-1979.

Pour M. Lazure, les changements qui entreront en vigueur au début de juin représentent "la fin d'une période... un plan Bacon amélioré. Ce que chaque garderie recevait par jour, c'était un maximum de \$7,00; ce montant est maintenant de \$9,00. C'est quand même une augmentation substantielle qui représente plus de 25%. Les garderies avaient du mal à donner le salaire minimum à leurs employés; maintenant, elles vont pouvoir le faire."

Cela continue toujours de demeurer un programme qui s'adresse à des familles démunies, reconnaît le ministre. "C'est un choix que nous avons à faire à l'intérieur du deux millions de dollars additionnels dont nous disposons... ou bien on ouvrirait l'éventail des subventions pour rejoindre un plus grand nombre de gens de la classe moyenne, ou bien on limiterait le nombre de familles défavorisées que l'on pouvait aider. Ce sont ces dernières que nous avons choisi de privilégier. Alors que l'aide s'arrêtait autrefois au revenu familial net de \$9,000, elle va aujourd'hui jusqu'à \$12,000."

Le ministre est d'avis que l'augmentation des subventions d'équipement et d'a-

menagement ainsi que les subventions de démarrage de \$6,000 accordées pour les garderies qui s'ouvriront dans les milieux populaires ainsi que l'autorisation de faire un emprunt d'un maximum de \$6,000 auprès d'une caisse populaire soit au départ, soit en cours d'année, à une période où la garderie a du mal à arriver, devrait empêcher les garderies de fermer au rythme que l'on a connu récemment (12 garderies ont fermé leurs portes au cours de la dernière année totalisant 408 places). Non seulement cela devrait permettre d'arrêter cette hémorragie, mais ces changements devraient inciter d'autres à ouvrir. On espère qu'il s'en ouvrira une dizaine dans les quartiers populaires des grandes villes."

Le Dr Lazure ne désespère pas qu'un jour, le Québec aura son réseau universel de garderies, mais "il faut être réaliste... cela ne peut se faire du jour au lendemain, mais de façon graduelle. Je pense qu'une des orientations possibles, c'est de s'accrocher au monde de l'éducation. Ça me paraît bien logique. D'abord sur le plan pédagogique pour qu'il y ait une continuité entre l'école et la garderie et, sur

un plan plus pratique, pour l'utilisation des locaux qui vont être de plus en plus disponibles, et aussi du personnel. Celui-ci pourrait se recycler en pré-scolaire. Il y a relativement peu de pédagogues préparés pour le pré-scolaire."

De l'avis du ministre, la CEQ n'a pas fait tellement de batailles pour avoir des garderies en milieu scolaire ou ailleurs. "On dirait que les enseignants ne se rendent pas compte de la situation... s'ils voulaient être un peu opportunistes, ils prendraient vite conscience qu'il y a tout un marché de travail qui s'offre à eux. J'espère que les gens de l'éducation qui feront partie du groupe de travail interministériel exploreront tout ce qu'il y a à explorer de ce côté."

Reconnaissant que les normes de la province de Québec quant au ratio enfants/moniteurs sont parmi les plus élevées au pays, le Dr Lazure déclare qu'avec les budgets disponibles cette année, une réforme dans ce sens aurait été "artificielle". Ce sera toutefois une priorité l'an prochain, promet-il; "Nous le ferons à la lumière des recommandations du groupe de travail."



Le Dr Denis Lazure

Garderies: pour cette année, le compte-gouttes

Au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR, le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a révélé les modifications qu'il s'approprie à apporter ces jours-ci à la politique d'aide aux garderies.

Tout d'abord il insiste sur la décision de créer un groupe de travail interministériel formé des représentants des Affaires sociales, de l'Éducation et du Conseil du statut de la femme chargé d'étudier à fond cette question en vue d'en arriver à une politique globale. Ce groupe devra soumettre des recommandations au gouvernement québécois au cours de l'au-

tomne prochain sur l'organisation d'un réseau de services de garde mieux adapté aux besoins de la population.

En attendant ces recommandations et surtout leur application — ce qui pourrait prendre encore plusieurs mois — le ministre annonce des changements que l'on peut qualifier de mineurs, mais qui permettront tout de même d'aider davantage les parents, d'améliorer les conditions dans les garderies et de faciliter la mise en place de nouvelles garderies. Ces changements entreront en vigueur dès le 6 juin prochain.

On peut les résumer en trois points principaux:

- l'aide financière aux familles est augmentée de \$2,00 par jour par enfant, ce qui porte l'aide maximum de \$6,00 à \$8,00 par jour;
- le niveau de revenu à partir duquel le montant d'aide financière commence à diminuer est augmenté de 20,3%;
- le rythme de diminution de l'aide financière qui était de 25 cents pour chaque tranche additionnelle de \$185,00 de revenu est ramené à 50 cents pour \$500,00.

Ces modifications, explique le Dr Lazure, permettent d'élargir l'aide aux familles déjà admissibles et d'augmenter le nombre de ces familles. A titre d'exemple, une famille composée d'un adulte et d'un enfant recevant un revenu brut de \$6,000 par année (salaire minimum) recevra \$7,50 par jour pour son enfant en garderie alors qu'actuellement elle reçoit \$5,00. De même, une famille de deux adultes et deux enfants où les deux conjoints sont rémunérés au salaire minimum (\$12,000) et dont un enfant est en garderie recevra \$4,00 par jour alors qu'elle n'était pas admissible à l'aide auparavant. L'aide du MAS sera, par ailleurs, réajustée au tarif des garderies dans les cas où il serait inférieur à \$9,00 par jour.

Un dépliant expliquant les conditions d'admissibilité, la façon de calculer l'aide financière aux familles et les modalités d'inscription sera envoyé aux parents avec les chèques d'allocation familiale du Québec du mois de juin.

Comme il l'avait déjà déclaré, le ministre Lazure entend, d'autre part, favoriser de façon concrète l'intégration des enfants handicapés dans les garderies. A cet effet, le ministre offrira aux garderies sans but lucratif et coopératives de 30 en-

fants et plus, une subvention spéciale de fonctionnement calculée selon les modalités suivantes:

- \$250,00 par année par place autorisée au permis pour les garderies recevant à la semaine de 10 à 15% d'enfants handicapés;
- \$500,00 par année par place autorisée au permis pour les garderies recevant à la semaine de 16 à 25% d'enfants handicapés.

Cette subvention qui entrera en vigueur dès le 1er juin permettra à la garderie d'engager le personnel supplémentaire et spécialisé nécessaire pour s'occuper de cette clientèle. Toutefois, la garderie ne dispensera aucun programme spécifique de réadaptation. Elle pourra conclure des contrats de service avec les établissements habilités à faire bénéficier l'enfant de périodes de rééducation à la garderie ou à l'établissement.

De plus, pour toute garderie sans but lucratif ou coopérative dont la clientèle est composée de 10 à 25% d'enfants handicapés, le MAS assumera la totalité des frais de l'équipement spécial et de l'aménagement requis pour accueillir cette clientèle. Ces dépenses devront toutefois recevoir l'approbation préalable du ministre.

Les centres d'accueil, solution de dernier recours ?

par Marie Laurier

Le processus de décentralisation à l'endroit de la gestion des 330 centres d'accueil au Québec est irréversible et ces derniers devront faire en sorte de composer avec cette orientation déjà amorcée sous l'ancien régime et qui adoptera un encadrement plus structuré à l'avenir.

Cette attitude vise avant tout à diminuer le nombre des intervenants, à alléger la lourdeur et la lenteur administrative de l'ensemble du réseau de ces établissements. A ce sujet, la création de commissions administratives subordonnées aux Centres régionaux des services sociaux et de santé (CRSSS) est une formule positive retenue par le ministre des Affaires sociales.

De plus, dans un souci d'assurer une plus grande indépendance aux centres d'accueil, la normalisation des budgets se fera progressivement sous la forme de versement global et annuel d'un montant d'argent consenti à chaque maison selon un calcul fondé sur le principe du per diem. Ainsi les centres d'accueil connaîtront d'avance leurs ressources et pourront établir eux-mêmes leurs priorités.

Ces dispositions ont été exposées de façon claire et précise hier par le docteur Jacques Brunet, sous-ministre aux affaires sociales qui prononçait l'allocation de clôture du congrès de l'Association des centres d'accueil du Québec (ACAQ). Des assises qui auront été fort sages mais fructueuses en ce qu'elles auront stimulé la motivation des professionnels de la réadaptation sociale auprès de différentes catégories de citoyens: mésoadaptes sociaux et affectifs, personnes âgées, handicapés physiques et mentaux, etc.

Les priorités définies par le Dr Brunet qui vont jusqu'à inciter les agents de la réadaptation à ne considérer l'institution que comme un "dernier recours", lui préférant le retour au milieu de vie naturelle et familiale de l'enfant, ont laissé perplexes le président de l'ACAQ, M. Jean-Paul Brouillette.

Celui-ci qui a eu le mot de la fin n'a pas raté l'occasion d'insister auprès du sous-ministre pour que la concertation réclamée au cours du congrès dans tous les ateliers de travail ne reste pas lettre morte au ministère même.

Et à ce propos, il s'inquiète de ce que les commissions administratives soient désormais

dotées d'un rôle élargi, soit celui de prévoir la mise en oeuvre des programmes de réadaptation. L'ennui, soulignait M. Brouillette au DEVOIR, c'est que tous les centres d'accueil ne sont pas représentés dans ces instances dont les principales responsabilités sont de pourvoir à l'achat de l'équipement et aux besoins matériels des établissements: "Au chapitre des programmes, il n'est pas téméraire de penser que les professionnels ont leur mot à dire."

Dans des commentaires "particuliers" qu'il a livrés aux congressistes attentifs, le docteur Brunet a maintenu que le ministère des Affaires sociales avait fait en sorte ces dernières années de corriger à peu près complètement, dans une proportion de 98% certains "accidents de parcours" qui ont fait que des jeunes aient été écroués dans des prisons d'adultes. Ces erreurs grossières, voire primitives, ne devront plus survenir, a-t-il précisé, en invitant son auditoire à ne pas perdre de vue que l'objectif de la réhabilita-

tion est axé vers le retour des jeunes dans leur milieu de vie naturelle. "Vous devrez songer avant tout à adopter des mesures préventives qui fassent échec à la délinquance juvénile, a-t-il soutenu."

Parlant des progrès qui se font dans le processus de scolarisation des mésoadaptes sociaux affectifs, des handicapés physiques et sensoriels, par le biais d'une intense collaboration avec le ministère de l'Éducation, le docteur Brunet constate qu'elle est une réalité imminente dans tous les milieux.

"Car, a-t-il dit, sans la scolarisation, les jeunes tomberont fatalement dans la délinquance. Et d'ici la fin de l'année 1977, l'école sera accessible à tous les jeunes qui séjournent dans les centres d'accueil."

En cela le sous-ministre n'a que des éloges à formuler à l'endroit des commissions scolaires de différentes régions qui collaborent efficacement à l'élaboration et l'implantation de programmes pédagogiques adaptés aux besoins de cette clientèle, spécifique.

Le montant de la subvention est encore établi en fonction de la taille de la famille et du nombre d'enfants en garderie et chaque famille conserve l'obligation de payer à la garderie au minimum \$1,00 par jour ou la différence entre l'aide du ministère et le tarif de la garderie. Quant aux montants payables par le ministère, ils seront expédiés à la garderie sous forme de notes de crédit, établies directement au nom de la garderie. Aucun endossement ne sera requis de la part des parents comme c'est actuellement le cas. Ce retour au système antérieur était hautement réclamé par les garderies. Les notes de crédit seront émises en fonction du nombre de jours de présence de l'enfant à la garderie, tel qu'établi dans le rapport d'assiduité fourni par la garderie. Une réserve d'un maximum de 20 jours de congés de maladie est accordée à l'enfant dont les parents bénéficient de l'aide fi-

Les aliments en mai

OTTAWA (PC) — Le prix des aliments au Canada a connu au cours du mois de mai une hausse pour le cinquième mois consécutif grimpaient de 2,3 pour cent.

L'indice des prix alimentaires a donc connu depuis l'entrée en vigueur du programme anti-inflationniste une augmentation totale de 6,3 pour cent.

La Commission de lutte contre l'inflation attribue cette progression à la hausse du prix des pommes de terre, du bœuf et du porc, des graisses et des huiles ainsi que des boissons.

Depuis la mi-avril, le prix du bœuf a augmenté de 3,3 pour cent, celui du porc de 3,9 pour cent, celui des fruits et des légumes frais de 2,3 pour cent, tandis que la hausse de 3,1 pour cent des légumes frais s'explique en grande partie par le bond en avant du prix des pommes de terre. L'indice général du prix des légumes frais est d'ailleurs de 12,4 pour cent plus élevé que l'an dernier.

Quant aux boissons non alcoolisées, elles ont progressé de 10 pour cent au cours du dernier mois, surtout à cause de la hausse du prix du café et du thé. Le café semble cependant avoir atteint un point culminant tandis que le thé tend à augmenter en raison du fait que les consommateurs s'en servent pour remplacer le café.

Au cours de la semaine du 30 mai, le coût du régime nutritif pour une famille de quatre personnes, tel que calculé par la commission, s'établissait à \$48,03, soit 73 cents de plus qu'en avril.

Quang, concierge

Le général Dang Van Quang, qui fut l'un des hommes les plus puissants du Vietnam du Sud et encourt maintenant la déportation du Canada, où il est indésirable, travaille à Montréal comme concierge.

Dans un article tout droits réservés, la Gazette indique que Quang s'occupe d'un immeuble de 19 appartements, haut de trois étages, en échange d'un logement de deux chambres à coucher gratuit.

"Allez vous-en, allez vous-en", a dit Quang aux reporters qui cherchaient à l'interviewer.

L'ancien no 2 du régime saïgonnais semblait nerveux et a cherché refuge dans une épicerie du quartier de Snowdon.

Selon le journal, l'employeur de Quang, Vasilio Karanis, aurait dit qu'il connaissait le général sous le nom de George Dang. "Je ne savais rien à son sujet et aucun de mes locataires ne s'est plaint de lui. Il collecte les loyers, répare et fait les dépôts pour moi à la banque."

Leonard Liverman, l'avocat de Quang, est d'avis que le général, dont le nom a été lié au trafic d'héroïne durant la seconde guerre du Vietnam, "essaie seulement de nourrir correctement sa famille".

Cependant, un locataire non identifié aurait déclaré: "En tant que concierge, il ne savait même pas réparer un joint de tuyau."

Dans la politique et le trafic de l'héroïne en Asie du Sud-Est, "The politics of Heroin in Southeast Asia" Alfred McCoy a écrit que Quang contrôlait le marché vietnamien de l'héroïne grâce à sa position d'ancien bras droit et homme fort de Nguyen Van Thieu. Il était son conseiller militaire et supervisait les opérations des troupes armées, y compris la police secrète.

Pour l'instant, Quang n'a pas été déporté parce qu'il semble qu'aucun pays n'ait voulu l'accueillir.

La ligne Maginot se vend très bien

La ligne Maginot se vend de mieux en mieux: 10 blockaus et plusieurs terrains ont été vendus aux enchères, avant-hier à Denting (est de la France), à des prix nettement supérieurs à ceux de ces dernières années. Les mises à prix annoncées par l'administration paraissent alléchantes (20 francs pour un "blockaus d'intervalle"), mais les adjudications ont atteint des sommes variant de 1,000 à 17,000 francs selon l'étendue des lots.

Devant cette flambee des prix, de nombreux amateurs venus notamment d'Allemagne, d'Angleterre ou de Paris, ont dû se résigner à quitter le petit café de Denting où se réalisait la vente sans "le petit morceau de la ligne Maginot" qu'ils convoitaient. Les blockaus vendus devront être gérés par leurs acquéreurs, selon la loi, "en bons pères de famille".

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
SESSION ÉTÉ 1977

ARTS	101-102
ANTHROPOLOGIE	902
ALLEMAND	101
ANGLAIS	301-401-901-908
BIOLOGIE	401-921-931-942-943
CHIMIE	111-201-202-302
ECONOMIE	920-921
ESPAGNOL	101
FRANÇAIS	102-122-202-302-331-402-902-911-924
GÉOGRAPHIE	310
HISTOIRE	951
MATHÉMATIQUES	101-103-105-203-211-307-311-337
PHILOSOPHIE	101-201-301-401-218
PHYSIQUE	101-102-111-201-202-302
POLITIQUE	940-942
PSYCHOLOGIE	102-901-904
SC. GRAPHIQUES	101
SOCIOLOGIE	211-964
COMPTABILITÉ	110-210-320
MARKETING	430
PRIX DE RÉVIENT	523
CONTRÔLE INTERNE	623
ÉDUCATION PHYSIQUE	
BADMINTON	120 JUDO 164
BAL. VOLANT	195 TENNIS 190
GOLF	147

Dates d'inscriptions:
Session hâtive: (du 16 mai au 7 juillet 1977)
Inspection: 2, 3, 4 mai 1977 de 19h00 à 20h00
Session régulière: (du 20 juin au 29 juillet 1977)
Inspection: 13, 14, 15 juin 1977 de 19h00 à 20h00

Pour de plus amples renseignements demandez la brochure au
Bureau de l'Éducation, 945 Chemin de Chambly,
Longueuil (Té. 34-4433)

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...

Admission illimitée
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservation billets — Bateau — Avion

ITINÉRAIRES routiers gratuits

BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"

Faites comme le capitaine Kidd.

Appelez-nous au **1-800-565-7180**, sans frais, et demandez votre guide-vacances de la Nouvelle-Écosse.

LA NOUVELLE ÉCOSSE
Le paradis maritime du Canada Atlantique

ÉDUCATION AUX ADULTES AUTOMNE 77

NOUVEAUX SERVICES

BLOC HORAIRE DE JOUR
5 cours en Sciences Humaines
4 cours en Administration

COURS DE LANGUE GRATUITS
Un programme intensif subventionné
4 niveaux ou 180 heures
20 semaines
2 soirs par semaine

➔ **ANGLAIS**, langue seconde

➔ **FRANÇAIS**, langue seconde

Pour plus de détails, communiquer à **376-6310**

Éducation aux Adultes
CEGEP Rosemont
6400, 16e Avenue
Rosemont, Montréal
376-6310

Le CEGEP, ça vous appartient aussi...

Renversement d'alliances dans la Corne de l'Afrique

2) L'Éthiopie entre révolution et insurrection

Effrayante et fascinante Éthiopie. Addis Abeba en ce moment, c'est un peu le Paris de la Terreur ou le Saint-Petersbourg des anarchistes. On s'entretient beaucoup en dépit — ou à cause — d'un grand vent d'idées. On discute si le maintien de la petite propriété foncière en France a facilité la montée au pouvoir de Bonaparte; si le parti du prolétariat ou celui des paysans doit diriger le Front des forces progressistes; si les réactionnaires doivent aussi avoir accès à la vie politique. Ces débats byzantins paraissent bien dérisoires par rapport à la situation réelle du pays. Mais en Éthiopie, beaucoup de gens sont prêts à mourir ou à tuer pour ces idées.

La violence de cette révolution est ouvertement reconnue. À combien s'élève le nombre des victimes? Des chiffres effroyables circulent. Pour ne s'en tenir qu'aux seules informations officielles, certainement partielles, voici ce que révèle une semaine de lecture de l'Ethiopia Herald.

Mardi: un major et un caporal reconnus coupables de corruption sont fusillés. Mercredi: les dirigeants Afar demandant la création d'une province Afar autonome; quelques jours plus tôt le membre du Dergue qui avait assisté à leur réunion était assassiné sur le chemin du retour. Les associations de paysans et les Kebele (associations de quartier) de la province de Wobera ont liquidé 43 bandits contre-révolutionnaires. Jeudi: pas de victime. Vendredi 233 bandits qui s'étaient infiltrés dans la province de Bale sont liquidés par les milices. Le président d'un Kebele d'Addis Abeba est assassiné. Samedi un membre de l'Union démocratique éthiopienne (le parti clandestin des féodaux) est exécuté à Gondar. 14 infiltrés sont capturés dans le Harar. Un responsable de Kebele et un policier sont assassinés à Addis Abeba. Dimanche deux bandits qui avaient tenté de détourner un avion sont

abattus, plusieurs passagers sont blessés. Deux membres du parti révolutionnaire du peuple sont arrêtés à Addis Abeba. Lundi la presse ne paraît pas.

Cela fait beaucoup de morts en une semaine... la même semaine au cours de laquelle 700 étudiants auraient été fusillés. Mais de cela la presse n'en parlait pas.

Quelle est la réalité derrière ces communiqués laconiques? Il y a d'abord la campagne de terreur lancée par le Parti révolutionnaire du peuple, issu de la partie du mouvement étudiant qui ne s'est pas ralliée au pouvoir des militaires. Le parti clandestin fait circuler la liste des personnes qu'il veut assassiner puis il les exécute avec une précision et un sens de la publicité remarquables. Le but est de tuer dans l'oeuf les institutions populaires de la révolution; tactique efficace car si les militaires font fusiller sur-le-champ les membres du parti clandestin qu'ils attrapent, s'ils multiplient les milices, ils ne peuvent mettre un garde-corps à côté de chaque président de comité de quartier.

Il y a ensuite l'Union démocratique éthiopienne, le parti des féodaux, dont le quartier général est au Soudan et qui dispose de fonds arabes

importants. Le régime en place la redoute particulièrement bien que son action soit moins apparente. Elle semble agir plutôt sous le couvert de mouvements sécessionnistes régionaux comme dans le Tigré par exemple où elle aurait conclu une alliance tactique avec les marxistes du Front de libération du Tigré.

Enfin, par-dessus tout, il y a les mouvements sécessionnistes régionaux, en Érythrée, dans le Begemder, le Tigré, l'Ogaden, le pays Afar, etc. L'Éthiopie sur laquelle le gouvernement central exerce pleinement son autorité est une peau de chagrin qui s'est rétrécie à une portion de territoire située au sud de la capitale. C'est là et à Addis Abeba que se limite la révolution. Tout le reste n'est qu'insurrection.

Préserver l'intégrité territoriale et maintenir l'acquis révolutionnaire: tels sont les objectifs de la politique extérieure de ce pays qui donne l'impression de sombrer.

"Nous sommes conscients, dit-on au ministère des affaires étrangères, que nous ne pouvons pas atteindre ces deux objectifs par nos propres moyens. C'est pourquoi il nous faut l'aide de l'Union soviétique et des autres pays du camp socialiste".

Au demeurant les dirigeants ne semblent pas trouver que leur situation soit tellement désespérée. Ils ont gardé une mentalité impériale: rien ne

par
BERNARD FELLER
correspondance particulière

va plus sur les frontières, mais au palais on reste serein. Ils croient qu'ils pourront utiliser les soviétiques sans se laisser indûment influencer par eux. "Nous ne nous sommes pas débarrassés de l'impérialisme américain pour retomber sous un impérialisme d'un autre couleur", nous dit un responsable du Bureau provisoire de l'organisation des masses populaires, la tête pensante du Dergue. Et ces marxistes révolutionnaires d'invoquer la volonté farouche d'indépendance de l'Éthiopie traditionnelle. Sans doute sont-ils sincères. On peut penser toutefois que les militaires au pouvoir, s'ils ne sont pas balayés par un groupe de leurs camarades — ce qui est toujours possible — pour redresser la situation, vont devoir s'engager auprès des Soviétiques beaucoup plus qu'ils ne l'imaginent.

— Dans une année vous aurez une base soviétique en Érythrée, des conseillers militaires cubains et soviétiques dans vos unités, des spécialistes de la sécurité dans tous les bureaux et vous n'oserez plus me recevoir.

— Peut-être... répond mon interlocuteur.

L'Éthiopie est un gros morceau à avaler, même pour les Soviétiques. Mais après le voyage à Moscou du colonel Mengistu Haile Maria, le "peut-être" est devenu une certitude.

(FIN)



Addis Abeba. Une violence révolutionnaire ouvertement reconnue.

La pêche au saumon dans nos parcs

Réservez vite... y en aura pas pour tout le monde!

LA PÊCHE AU SAUMON DANS LES PARCS ET RÉSERVES DU QUÉBEC													
DISTRICT	Nom de la rivière	Zones ou secteurs	SAUMON	TRUTTES	SAUMON	TRUTTES	SAUMON	TRUTTES	SAUMON	TRUTTES			
QUÉBEC													
RIMOUSKI	Petit-Saguenay		X	X					01/06-31/08	6	12		
	Patapédia	secteur #1	X	X					01/06-31/08	6	—		
	Patapédia	secteur #2	X	X					01/06-31/08	6	12	(418) 756-5787	Causapsal
					X	6						(418) 865-2080	Matapédia
	Matane	secteur #1	X	X					15/06-30/09	2	12		
	Matane	secteur #3	X	X					15/06-31/08	6	12		
SEPT-ÎLES	Matapédia	zones 1 à 5	X	X					01/06-31/08	6	12		
	Matapédia	zone 6	X	X					01/06-31/08	0	12		
	Matapédia	secteur Glen Emma-MacDonnell	X	10					01/06-31/08	85	105		
	Ristigouche		X	X					01/06-31/08	6	12		
	Cap-Chat		X	6	X	6	X		15/06-31/08	6	12	(418) 786-2733	Cap-Chat
	Ste-Anne	aval	X	9	X	9	X		15/06-31/08	6	12	(418) 763-3301	Ste-Anne-des-Monts
	Ste-Anne	central	X	2			X		15/06-31/08	120	120		
	Petite-Cascapédia		X	4			X	X	18/06-31/08	105	105		
	St-Jean	aval	X	4	X	4	X		01/06-31/08	6	12	(418) 368-3444	Gaspe
	St-Jean	amont	X	6			X	X	01/06-31/08	145	185		
ANTICOSTI	Port-Daniel		X						15/06-30/09	6	12		
	Dartmouth	secteurs #1 et 3	X						01/06-31/08	6	12		
	Dartmouth	secteur #2	X				X	6	01/06-31/08	20	40	(418) 368-3444	Gaspe
	Laval	Zone A	X						01/06-31/08	6	12		
	Moisie	Zone B	X						01/06-15/09	6	12		
	Moisie		X						01/06-15/09	0	12		
	La Loure		X	4			X	X	18/06-20/08	125	125	2	
	Vauréal		X	4			X	X	02/07-20/08	125	125	2	
	Jupiter 30		X	8			X	X	18/06-20/08	500	500	3	
	Jupiter 12		X	8			X	X	11/06-20/08	1600	1600	6	
Saumon		X	8			X	X	18/06-20/08	1000	1000	6		

*Aucune location sur place, le pêcheur doit apporter son canot et sa tente.

Pour les réservations 48 heures à l'avance et toutes autres informations, sans frais d'interurbain, entre 10h30 et 14h30, sept jours par semaine, en saison, composez:

Si vous êtes à Québec 643-5349
Si vous êtes à Montréal 873-5349
Si vous êtes ailleurs au Québec 1-800-462-5349
De l'extérieur du Québec 1-418-643-5349 (frais d'appel)



C'est beau chez nous.
Profitons de nos parcs



Podgorny ne signe plus les décrets

Constitution soviétique approuvée

MOSCOU (d'après Reuter, AP et AFP) — Le présidium du Soviet suprême a approuvé hier la nouvelle constitution soviétique, mais l'agence Tass, en rapportant l'information, n'a pas mentionné le nom du président de cet organisme, M. Nikolai Podgorny, parmi les participants à la discussion.

Ainsi, on ignore encore le sort réservé à M. Podgorny, qui a été limogé mardi du bureau politique du comité central du Parti politique soviétique, mais certains indices donnent à penser qu'il n'exerce

plus ses fonctions de chef de l'État.

Les derniers décrets pris par le présidium du Soviet suprême que M. Podgorny préside encore officiellement, ne sont pas signés de son nom depuis le 24 mai.

Contrairement à l'habitude, ils sont rédigés de façon collégiale.

L'agence Tass indique qu'à la réunion d'hier du présidium.

M. Léonide Brejnev, secrétaire du Parti et président de la commission qui rédigeait depuis 13 ans le projet de nou-

velle constitution, a pris la parole. Le présidium a décidé de convoquer le Soviet suprême en session extraordinaire en octobre — sans doute pour approuver la constitution et pourvoir les nouveaux postes prévus par elle — à temps pour les célébrations du soixantième anniversaire de la révolution bolchévique.

Le présidium a aussi approuvé le texte et la musique d'un nouvel hymne national, qui sera publié ultérieurement, et entrera en vigueur le premier septembre.

Les observateurs diplomatiques s'attendaient en effet à ce que le présidium annoncerait le remplacement du chef de l'État lors de sa première réunion après le plénum du comité central du P.C. Mais, pour des raisons encore ignorées, aucune décision de ce genre ne semble avoir été prise.

D'autre part, avant même que le texte du projet de la nouvelle constitution soviétique ait été rendu public, les quotidiens officiels soviétiques ont publié des "lettres de travailleurs" l'approuvant.

Les "Izvestia", organe du gouvernement, la "Pravda", organe du Parti communiste, "Troud", organe des syndicats, ont commencé à publier ces lettres dès jeudi, c'est-à-dire au lendemain de la publication des décisions du comité central annonçant que ce projet de constitution serait soumis au présidium du Soviet suprême pour être ensuite discuté par le peuple.

Les lettres sont envoyées par des travailleurs d'usines de différentes villes et Républiques — Leningrad, Kiev, Rostov (Ukraine), Kir Ghizie, etc... — Qui déclarent approuver les décisions du comité central et, notamment, la nouvelle constitution.

IMBATTABLE!

Le Super Solde
RIVE GAUCHE
1254 ouest, rue
Sainte-Catherine

centraide
la nouvelle fédération des oeuvres.

L'Inter... Très INTERressant!
TIRAGE: 3 JUIN

Pour un p'tit \$2.00
1 CHANCE SUR 125

Cardinals 7, Expos 3

Un grand chelem de Reitz perd Alcala

ST-LOUIS (AP) — Ken Reitz a réussi le premier grand chelem de sa carrière, couronnant une poussée de six points à la quatrième manche, et les Cards de St-Louis ont défait les Expos de Montréal 7-3, hier soir.

Le circuit de Reitz, son quatrième de la saison, a été réussi aux dépens du lanceur Santo Alcala, 1-2, qui faisait hier soir ses débuts comme partant dans l'uniforme des Expos de Montréal. Alcala a été acquis samedi dernier des Reds de Cincinnati. Il n'a lancé que quatre manches, accordant six points et huit coups sûrs.

Jackie Brown et Will McEneaney lui ont succédé au monticule, lançant chacun deux manches. McEneaney a accordé l'autre point aux Cards.

Les Expos avaient pourtant bien entrepris le match, puisqu'après quatre manches, ils menaient 3-0. Barry Foote a cogné un triple d'un point à la deuxième manche, Alcala a frappé un circuit en solo en troisième et un double de Del Unser en quatrième a produit le dernier point des Expos.

Les Cards ont toutefois réalisé une remontée à la

quatrième manche en obtenant six coups sûrs consécutifs. D'abord des simples de Gary Templeton et Tony Scott. Puis un double de Keith Hernandez, un simple de Hector Cruz et un autre simple de Dave Rader. Enfin Reitz a propulsé un tir de Alcala dans les estrades du centre-gauche à 400 pieds du marbre.

Il s'agissait de la 14ème défaite des Expos à leurs 16 derniers matchs.

Ailleurs dans la Ligue nationale, les circuits de Manny Trillo et Bobby Murcer conjugués à l'excellent travail de Bill Bonham au monticule ont conduit les Cubs de Chicago à une victoire de 4-2 contre les Pirates de Pittsburgh. Il s'agissait de la 19e victoire des Cubs au cours de leurs 24 derniers matchs et ils ne sont plus qu'à une demi-partie des Pirates, installés au premier rang de la section est. Trillo a obtenu son circuit à la quatrième quand les Cubs ont marqué deux points. Murcer a claqué son septième circuit de la campagne à la sixième. Il a ainsi brisé une égalité de 2-2 et a infligé à John Candelaria (6-1) sa première défaite de la saison.



Gaëtan Boucher, à g., de Ste-Foy et François Tremblay, de Hull ont été désignés respectivement l'athlète canadien français de l'année au Canada et l'athlète par excellence de la région de Hull-Ottawa. (Téléphoto CP)

À Roland Garros

Power et Halder font tomber les champions

PARIS (AFP) — Les Torontois Dale Power et Craig Halder ont créé une forte surprise hier aux championnats internationaux de France de tennis sur terre battue en éliminant les tenants du titre du double messieurs, les Américains Fred MacNair et Sherwood Stewart.

D'autre part, après le deuxième tour, dont les ultimes matches se sont achevés hier au stade Roland Garros, cinq têtes de série seulement ont été éliminées en simple messieurs, tous les grands favoris du tournoi restant encore qualifiés à l'exception de l'Américain Eddie Dibbs.

Le Français François Jauffret (numéro 10), âgé de 25 ans, deux fois demi-finaliste à Paris, a été en effet la cinquième tête de série à s'incliner devant le Sud-Africain de 28 ans, John Yuill au terme d'une partie en cinq sets de près de quatre heures, le Français rejoignant ainsi l'Italien Corrado Barazzutti, le Chilien Jaime Filliol et les Américains Dibbs et Robert Lutz au rang des joueurs classés éliminés.

Hier, sous un soleil éclatant, outre la défaite de Jauffret, le Mexicain Raul Ramirez, demi-finaliste l'an dernier, a exécuté l'Américain Jeff Borowiak comme un autre Améri-

cain Stan Smith, vainqueur de l'Allemand de l'Ouest Jürgen Fassbender. En revanche, le tenant du titre, l'Italien Adriano Panatta a été souvent mis en difficulté par le modeste argentin Julio Zanzabal.

En simple dames, aucune surprise n'a été enregistrée.

Robinson restera à Montréal

Le Canadien de Montréal a annoncé hier que le défenseur Larry Robinson ainsi que les joueurs de centre Doug Risebrough et Doug Jarvis avaient signé des contrats de plusieurs saisons avec l'équipe de la LNH.

Cela met ainsi fin aux rumeurs voulant que le brillant défenseur du Canadien poursuive sa carrière avec les Bulls de Birmingham de l'Association mondiale. Ceux-ci avaient en effet manifesté le désir d'acquiescer les services de Robinson à qui ils auraient offert un contrat fort rémunérateur.

Janet Guthrie partira en 26e position

Des 500 milles d'Indianapolis historiques

INDIANAPOLIS (AFP) — Trente-trois pilotes, au volant de bolides dépassant les 300 kmh, prendront demain le départ de la 61ème édition des 500 milles d'Indianapolis, la course automobile la plus riche ment d'argent mais la plus meurtrière du monde.

Les vitesses atteintes aux essais, au cours desquels le mur des 200 milles à l'heure (321 kmh), qualifié de "seuil de la mort", a été pour la première fois franchi, la présence, parmi le peloton-record de sept débutants, d'une femme, fait sans précédent dans l'histoire des 500 milles, rendront le départ volant de l'épreuve encore plus dramatique que dans le passé. La plupart des accidents, qui ont coûté la mort à 61 personnes dont 37 pilotes, se sont en effet produits pendant les premières minutes de la course, où la moindre "touchette" entraîne l'inévitable catastrophe.

Le Suisse Clay Regazzoni, un vétéran de la formule un, qui réalise le rêve de sa vie en participant aux 500 milles, s'est déjà rendu compte en heurtant deux fois le mur de

retenue du célèbre ovale, lors des essais, que la piste américaine avec ses virages relevés posait des problèmes aux "recrues" européennes.

Regazzoni, qui a dû renoncer au grand prix de Monaco pour arracher la qualification, partira en 29ème position. Le pilote de Lugano, dont la McLaren-Offenhauser est moins compétitive que les voitures de même marque des cracks américains, a peu de chances de succéder aux Britanniques Jimmy Clark et Graham Hill, derniers étrangers à avoir triomphé, en 1965 et en 1966, à Indianapolis.

Le Suisse s'est qualifié à la moyenne de 299,850 kmh, 20 de moins que Tom Sneva, qui détient la pole-position. L'expérimentée Janet Guthrie, 38 ans, une pilote de rallyes et de courses d'endurance, qui avait tenté en vain sa chance l'an dernier à Indianapolis, a été plus rapide que Regazzoni aux essais. Elle a tourné à 303 kmh et partira en 26ème position, une ligne devant l'Helvétique. La victoire, qui est récompensée par un premier prix fabuleux de \$250,000, le quart de

la bourse dont est dotée l'épreuve, devrait logiquement se jouer entre Tom Sneva et l'un des six anciens vainqueurs des 500 milles, dont cinq occupent les deux premières lignes.

Seul Johnny Rutherford, vainqueur l'an dernier et en 1974, qui a cassé son moteur le premier jour des essais en s'attaquant, comme Sneva, à la barrière des 200 milles, n'est pas aux avant-postes. Il a réalisé le quatrième temps, mais se retrouve, en vertu des règlements qui favorisent les qualifiés de la première

séance d'essais, en 17ème position de départ. Mais le Texan a déjà prouvé en 1974, où il avait gagné en partant de la 25ème position, que cela ne constituait pas un handicap.

Sneva, un pilote de 28 ans, sixième l'an dernier, les frères Bobby et Al Unser, qui partiront dans cet ordre en première ligne, constitueront cependant une coalition redoutable pour le Texan. Bobby et Al ont déjà triomphé chacun deux fois à Indianapolis, ce premier précisément devant Rutherford dans l'épreuve écourtée de 1975.

La deuxième ligne réunit un trio encore plus prestigieux: A. J. Foyt, 42 ans, le favori des foules américaines, triple vainqueur, à la recherche depuis 1968 de l'impossible quatrième victoire, exploite encore jamais réalisé à Indianapolis.

Gordon Johncock, vainqueur de l'épreuve endeuillée et écourtée de 1973 et troisième l'an dernier derrière Rutherford et Foyt. Enfin, Mario Andretti, le pilote américain le plus complet, vainqueur en 1969 et récent gagnant des grands prix de formule un des États-Unis et

d'Espagne. Le record de l'épreuve est détenu par le regretté Mark Donohue, décédé en 1975 dans le grand prix d'Autriche, qui a parcouru en 1972 les 804 km en 3 h 04.05, à la moyenne de 262 kmh.

Le record du tour a été réalisé par Sneva qui a poussé sa McLaren-Offy à près de 323 kmh.

Trois des quatre dernières éditions des 500 milles ont été écourtées par la pluie qui rend toute course impossible. Celle de 1976 avait été arrêtée après 257 milles ou 414 km.

Nouveau contrat avec les North Stars

Ted Harris est récompensé

BLOOMINGTON, Minnesota (AP) — Les North Stars du Minnesota ont renouvelé le contrat de Ted Harris à titre d'entraîneur de l'équipe, ainsi que celui de son adjoint André Beaulieu. Harris en sera l'an prochain à sa troisième saison à la direction des North Stars. Après un début de saison assez difficile, les North Stars, l'une des équipes les plus jeunes du circuit Campbell, ont réalisé un redressement important qui les a menés au deuxième rang de la section Connie Smith, derrière les Blues de St-Louis. Il s'agissait de leur meilleur résultat depuis leur entrée dans la LNH il y a 10 ans. Agé de 40 ans, Harris a joué 15 ans au hockey professionnel dont 11 dans la LNH.

LOS ANGELES (AP) — Le directeur général Jake Milford des Kings de Los Angeles a démissionné hier de son poste qu'il occupait depuis trois ans et demi. George Maguire, âgé de 52 ans, lui succède, fort d'une expérience de neuf saisons comme membre du bureau de direction des Kings. Milford, âgé de 60 ans, a expliqué sa décision en disant qu'il désirait vivre désormais dans une ville plus petite et qu'il voulait orienter sa carrière vers autre chose que le hockey.

ATLANTA (AP) — Dave Stockton a réalisé un difficile parcours de 69, trois coups sous la normale, et partage le premier rang avec Lou Graham et Mac McLendon à mi-chemin du tournoi d'Atlanta doté d'une bourse de \$200,000. Le jeu de Stockton a été pour le moins imprévisible et seuls ses coups roulés lui ont permis de se hisser en tête. Il a en effet réussi un roulé sur neuf des premiers 11 trous et 24 au total seulement.

OTTAWA — Le directeur de l'Association canadienne de volleyball, Ian Stoddart, a déclaré que son organisme n'avait pas l'intention d'accepter la démission de l'instructeur de l'équipe nationale Bill Neville. Stoddart a précisé que l'acceptation de la démission de Neville signifierait un énorme pas en arrière et que son organisme avait l'intention de discuter avec lui de tous les problèmes soulevés lors de son intervention de Winnipeg. Il a ajouté que le budget de \$150,000 alloué cette année à l'équipe nationale était considérablement plus élevé que les \$50,000 de celui de 1974.

SAN FRANCISCO (AP) — Le nom du lanceur John Montefusco, blessé jeudi en se rendant au premier but à la suite d'un coup retenu, a été placé sur la liste des joueurs blessés pour les 21 prochains jours. Montefusco souffre d'une foulure de la cheville.

ST-LOUIS (AP) — Les Cardinals de St-Louis ont annoncé que le voltigeur Bake McBride avait signé un contrat de trois ans avec l'équipe de la Ligue nationale. Le lanceur Bob Forsch est le seul joueur des Cards à n'être pas encore venu à une entente avec le club. Un porte-parole des Cards a toutefois précisé que Forsch avait convenu d'un contrat de trois ans mais qu'il ne l'avait pas encore paraphé.

TORONTO (CP) — Mark Bragagnolo, qui est devenu, l'an dernier le premier joueur du circuit universitaire Ontario-Québec à amasser plus de 1,000 verges au sol en une saison, a signé hier un contrat d'un an avec les Argonauts de Toronto de la LCF.

TORONTO (CP) — Le défenseur Tracy Pratt, acquis à la fin de la saison dernière par les Maple Leafs de Toronto, a reçu son congé de l'équipe de la LNH, hier. Agé de 34 ans, Pratt a joué avec plusieurs équipes au cours d'une carrière de 10 ans.

Les Expos de Montréal ont cédé aux Reds de Cincinnati

baseball

Ligue Nationale		Ligue Américaine	
Jeudi		Jeudi	
Chicago 1, Montréal 0	St-Louis 4, Philadelphie 3	Chicago 4, Milwaukee 3	
Atlanta 8, San Diego 3	Los Angeles 4, Houston 3		
San Francisco 6, Cincinnati 5			
Hier soir		Hier soir	
St-Louis 7, Montréal 3	Chicago 4, Pittsburgh 2	Californie 4, Toronto 1	Seattle 2, Detroit 1
Chicago 4, Pittsburgh 2	Philadelphie 5, New York 4	Cleveland 3, Oakland 1	Baltimore 6, Minnesota 0
Houston à San Diego	Atlanta à San Francisco	New York 8, Chicago 6	Boston 10, Kansas City 1
Cincinnati à Los Angeles		Texas à Milwaukee	
Aujourd'hui		Aujourd'hui	
Pittsburgh, Kison (3-2) ou Rooker (4-2) à Chicago, R. Reuschel (6-2), 14 h 15.	Cincinnati, Billingham (5-3) à Los Angeles, Sutton (6-1), 16 h 00.	Californie, Simpson (3-3) à Toronto, Jefferson (2-3), 13 h 30	Chicago, Barrios (3-2) à New York, Guidry (3-0), 14 h
Atlanta, Easterly (1-0) à San Francisco, Halicki (3-4), 16 h 00.	New York, Eponisa (2-3) à Philadelphie, Lonborg (0-0), 19 h 30.	Kansas City, Bird (2-0) à Boston, Tiant (2-4), 14 h	Seattle, Pole (1-1) à Detroit, Rozema (4-1), 14 h 15
Montréal, Stanhouse (3-6) à St-Louis, Rasmussen (2-6), 20 h 00.	Houston, Bannister (1-4) à San Diego, Shirley (3-5), 22 h 00.	Oakland, Medich (3-2) à Cleveland, Bibby (3-1), 19 h 30	Minnesota, Holly (2-0) à Baltimore, Palmer (6-3), 19 h 30
		Texas, Briles (2-1) à Milwaukee, Augustine (5-5), 20 h 30	

LIGUE NATIONALE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	26	13	.667	—
CHICAGO	26	14	.650	1/2
ST-LOUIS	25	17	.595	2 1/2
PHILADELPHIE	21	19	.525	5 1/2
MONTREAL	15	24	.385	11
NEW YORK	15	25	.375	11 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	24	16	.600	—
NEW YORK	24	19	.558	1 1/2
BOSTON	22	19	.537	2 1/2
MILWAUKEE	22	23	.489	4 1/2
CLEVELAND	17	21	.447	6
DETROIT	17	23	.425	7
TORONTO	17	26	.395	8 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE				
Section Ouest				
	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	32	11	.744	—
CINCINNATI	18	22	.450	12 1/2
SAN FRANCISCO	18	23	.439	13
SAN DIEGO	19	27	.413	14 1/2
HOUSTON	17	25	.405	14 1/2
ATLANTA	16	28	.364	16 1/2

Gilles Houde



Le Contre-Courant

La Fédération québécoise de canot-camping, qui regroupe plus de 20 clubs invite tous ceux et celles qui sont intéressés à cette activité à communiquer avec les bureaux administratifs afin de se renseigner sur tout le programme de la saison. Les responsables de cette fédération offrent plusieurs activités différentes qui se déroulent dans tous les coins du Québec. Par exemple, on peut s'inscrire à des stages d'initiateurs et à des stages de moniteurs sans oublier la possibilité de participer à de grandes excursions. Le canot-camping est une discipline de plus en plus populaire qui permet à des milliers d'amants de la nature de profiter de nos nombreux cours d'eau tout en maîtrisant une technique conforme à toutes les lois de la sécurité nautique. Cette fédération pourra vous renseigner au sujet des trajets à suivre et vous transmettre la liste des clubs de votre région. Pierre Trudel, le directeur général de la fédération se fera un plaisir de répondre à vos questions si vous lui téléphonez au 374-4700. Le Contre-Courant est le nom de la revue officielle de cet organisme.

Le tournoi Béliveau-Perreault

C'est mardi prochain au club de golf de Victoriaville que le tournoi Béliveau-Perreault se déroulera. Cette année, une épreuve professionnelle pour la coupe Belvédère s'est ajoutée au calendrier des activités.

Les médecins au golf

Le 50ième tournoi de golf des médecins de langue française aura lieu cette année le jeudi 16 juin, au magnifique club de Lachute, sous la présidence conjointe des docteurs Fernand Dumont, président actif et Jacques Castagner, président honoraire. Tous les médecins sont invités à former une équipe et à réserver leur heure de départ en communiquant avec Gilles Lesage ou Jacques Lalonde au 381-5630 jusqu'au 10 juin inclusivement.

Campons au Québec d'abord

C'est sous le thème "Campons au Québec d'abord" que la Fédération québécoise de camping et de caravanning a publié son programme de Rallyes 1977. Ce programme consiste à faire découvrir et à faire apprécier différentes régions de notre Belle Province en camping. Le rallye de la Saint-Jean se fera du 23 au 26 juin au camping de La Tuque tandis que le rallye-vacances se déroulera au Lac St-Jean dans la jolie ville d'Alma du 15 au 23 juillet. Enfin, du 24 au 31 juillet les campeurs pourront profiter d'une visite extraordinaire dans deux régions accueillantes de chez nous, la Béauce et l'Estrie. En plus de ces rallyes provinciaux, les campeurs pourront participer à 16 découvertes des régions organisées par les associations locales. Tout campeur, peu importe sa forme de camping, peut participer à ces rallyes. Pour plus de détails, on communique avec la Fédération de camping et de caravanning au 374-4700, poste 433.

Les élites du baseball en action

Depuis le temps qu'on parle des Optimistes, l'équipe des élites du Québec au baseball, voici quelques endroits où on pourra les voir à l'oeuvre. Cet après-midi à 14 h au parc Sanscartier de Gatineau, demain à 13 h 30 au parc Liébert à Montréal contre Valleyfield et lundi au Parc Lafontaine à 20 h contre une équipe du centre de l'Immaculée-Conception. Cette équipe des élites regroupe les meilleurs joueurs de 15-16 ans du Québec et affronte avec succès les équipes junior de la province dont les joueurs sont âgés de 18 à 22 ans.

Régate provinciale canot-kayak

C'est le 5 juin que la régata provinciale, hommes et femmes, longue distance aura lieu dans la baie de Vaudreuil. Plus de 150 participants sont attendus à cette compétition. Pour toute information communiquer avec Mme Paquette au 455-9406 à Montréal. À souligner que le secteur vitesse de la Fédération canot-kayak organise du 4 au 8 juin un stage provincial d'initiateurs pour hommes et femmes. Ce cours se tiendra au Lac Beauport tout près de Québec, et on peut s'inscrire en téléphonant à Dominique Beaudry au 374-4700 poste 259.

Le cyclisme toujours populaire

Le critérium provincial de St-Jean toutes catégories pour hommes et femmes se tient demain dans cette ville de la vallée du Richelieu. Le 4 juin ce sera le "Tourbillon Optimiste à St-Romuald", une course inter-provinciale, pour toutes les catégories de cyclistes. A ville Brossard, le 5 juin, pour hommes junior et senior, ce sera le Troisième grand prix de cette ville. Pour des renseignements additionnels au sujet du cyclisme, communiquer au 374-2273.

Loisirs scientifiques

Mardi à 20 h à la salle Léon-Provencher du Jardin Botanique de Montréal se tiendra la cinquième d'une série de conférences de M. Jean-Louis Nault sur les principes d'optique. Cette conférence est organisée par la société d'astronomie de Montréal et l'entrée est libre. Le numéro de téléphone de la Société d'astronomie est 254-1224.

Assemblée générale importante

L'assemblée générale annuelle de la Confédération des sports du Québec se déroulera à la place Howard Johnson (425 est Sherbrooke) le 4 juin prochain. Jean Martin de la CSQ invite les représentants des 68 fédérations affiliées à venir choisir six administrateurs dont le président.

IMBATTABLE!

Le Super Solde

RIVE GAUCHE

1254 ouest, rue Sainte-Catherine

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H9P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A. Henri Lavoie, C.A.
Jacques Larose, C.A. Raymond Poirier, C.A.
6000 est. Métropolitain 254-7559

samson. BELAIR & ASSOCIÉS
comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Les fusillades auraient fait plusieurs morts

Angola: échec d'un putsch de l'aile "dure" du MPLA

LUANDA (AP) — Une faction révolutionnaire "dure" du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA) a tenté, hier matin, de renverser la tendance plus modérée dirigée par M. Agostinho Neto, président angolais, en s'emparant brièvement de la radio de Luanda. Des coups de feu et des explosions ont été entendus entre 3 h 30 du matin et 8 h 30 locale autour du palais présidentiel, de l'état-major et de la prison.

Mais les forces fidèles au président Neto semblent avoir assez rapidement repris le contrôle de la situation. Dans l'après-midi, le président angolais annonçait dans un dis-

cours au pays que ses forces avaient écrasé une révolte de l'extrême-gauche après une fusillade qui a fait de nombreux morts, hommes et femmes. M. Neto a déclaré que les dissidents du parti dirigeant avaient "mal interprété" l'idéologie du mouvement, et qu'ils seraient châtiés "avec la plus grande sévérité".

La radio de Luanda a demandé aux ouvriers de se rendre à leur travail pour réparer les canalisations d'eau et les lignes d'électricité, apparemment endommagées au cours des combats de rue.

Les chefs de la révolte avortée sont M. Nito Alves, ancien ministre de l'Intérieur, M.

José van Dunem, ancien commissaire politique de l'armée angolaise. Ces deux hommes, qui préconisent des liens exclusifs avec l'Union soviétique, Cuba et l'aile gauche militante du tiers monde, avaient été évincés du comité central du MPLA, samedi dernier, par le président Neto sous l'accusation de fractionnisme. M. Alves s'opposait au projet du président Neto d'attirer les investissements occidentaux, de renforcer les liens avec le Portugal, et de demander le retrait progressif des 10,000 à 15,000 soldats cubains actuellement en Angola.

La scission entre MM. Neto et Alves s'explique aussi par

des raisons raciales: le président Neto est un métis; or M. Alves et ses amis jugent excessive l'influence des métis à la tête du MPLA, dans la mesure où ils tendent à penser que moins on est noir, moins on est révolutionnaire.

On ignore si les Cubains ou les conseillers soviétiques en Angola ont joué un rôle dans les événements d'hier. L'agence yougoslave Tanyoug rapportait que des soldats cubains contrôlaient les pièces d'identité dans la capitale. Son correspondant à Luanda a cité un soldat cubain, à qui l'on demandait ce qui se passait alors que la tentative de révolte paraissait réussir, et qui aurait

répondu: "La réaction a été écrasée, c'est tout."

En l'absence d'informations détaillées, on peut reconstituer de la manière suivante les événements: aux premières heures du matin, des fusillades et des explosions indiquent qu'il se passe quelque chose. Bientôt, un "comité d'action" du MPLA annonce à la radio qu'une action a été entreprise "au nom des travailleurs" pour la libération d'anciens combattants injustement accusés de trahison. La radio invite la population à une importante manifestation près du palais présidentiel, manifestation qui n'aura pas lieu. Dans les rues de Luanda pres-

que désertes, des militaires contrôlent les véhicules. Des camions de soldats en tenue de combat font leur apparition, filant en direction du palais présidentiel. De nombreux civils armés sont aussi dans la rue.

Alors que les tirs sporadiques ont progressivement cessé, à 9 h 47 GMT la radio, manifestement aux mains des insurgés, diffuse une déclaration:

"La patrie angolaise vient d'être sauvée de l'abîme. C'est la fin d'une ère d'exploitation... Le peuple angolais a installé à Luanda une dictature révolutionnaire de la

classe des exploités. Les prisonniers de Luanda attendent les ministres corrompus qui n'ont rien fait d'autre que d'exploiter le peuple."

Puis: "Camarades et peuple d'Angola... les militants arrêtés pour haute trahison ont déjà été libérés... Massez-vous devant la radio nationale. Vive le peuple angolais. Vive l'insurrection populaire. La lutte continue. La victoire est assurée."

Mais soudain la machine mise en route semble s'enrayer. Selon Tanyoug un commissaire politique de l'armée angolaise fait au micro de la radio des excuses au chef d'état-major. Il déclare qu'il ne s'agissait pas d'un putsch, que les participants avaient simplement voulu attirer l'attention du gouvernement sur certaines de leurs revendications.

De fait, en fin de matinée la situation se trouve renversée. Les partisans du président Neto ont repris l'antenne et annoncent que les dissidents

ont été "complètement écrasés". Les militaires sont invités à regagner leurs cantonnements, et la population, qui semble être restée à l'écart, à ne pas se laisser abuser.

En début d'après-midi, un communiqué du bureau politique du MPLA confirme que les forces fidèles au président Neto contrôlent la situation et dénoncent les dissidents: "Des agitateurs, servant l'impérialisme et la réaction intérieure, ont tenté dans les premières heures du matin de créer une situation de confusion et de destruction, désorientant la population et utilisant des slogans contre-révolutionnaires, et réussissant à infiltrer pendant un moment dans la radio nationale certains de leurs agents bien connus..." Le communiqué ajoute que ces éléments "ont utilisé comme bannière Nito Alves, tentant de pousser la population de Luanda à des manifestations déraisonnables contre le gouvernement de la République populaire d'Angola, sans hésiter à utiliser à cette fin le nom du MPLA."

Froissé par la décision "unilatérale" de Begin

Le Likoud reconsidère le choix du général Dayan

TEL AVIV (d'après Reuter et AP) — Le comité exécutif du Likoud se réunit demain afin de reconsidérer le choix

du général Mosh Dayan comme ministre des Affaires étrangères dans le prochain gouvernement israélien, à la

suite de nombreuses protestations qui se sont élevées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti.

Face à la révolte qui s'est manifestée dans les rangs même du Likoud, M. Menahem Begin, qui devait sortir en fin de semaine de l'hôpital, pourrait ainsi revenir sur l'offre qu'il a faite au général Dayan.

Ce dernier a déclaré de son côté: "Si, pour une raison quelconque, M. Begin décide de revenir sur sa décision, je n'éprouverai aucun ressentiment et je ne me plaindrai pas".

Dans une interview au journal Maariv, M. Dayan a dit que le pays doit affronter des négociations compliquées sur la paix, les territoires occupés, les relations avec les États-Unis, et aussi avec le judaïsme mondial.

"Dans ces conditions, a-t-il ajouté, si le président du Conseil en puissance me demande à être son bras droit, je ne peux pas refuser. Mais s'il aboutit à la conclusion que son offre n'était pas appropriée, il est libre de la retirer".

La faction libérale du Likoud s'est réunie jeudi soir et a accueilli fraîchement la désignation du général Dayan. Elle a décidé de prendre offi-

ciellement position, à la réunion de dimanche, contre cette initiative.

Cette désignation a aussi conduit le "Dash" (Mouvement démocratique pour un changement), partenaire possible du Likoud dans une coalition gouvernementale, à suspendre les négociations engagées avec le Likoud en vue de la formation d'un nouveau gouvernement.

Par ailleurs, M. Begin a envoyé un émissaire aux États-Unis afin d'expliquer aux Américains les positions du Likoud. Il s'agit de M. Shmuel Katz, un ancien camarade de combat de M. Begin, qui a déclaré avant de partir: "Ce que M. Begin recherche, c'est un effort continu en vue de la paix, de la stabilité et de la sécurité au Proche-Orient".

D'après un proche de M. Begin, M. Yechiel Kadishai, le chef du Likoud, "soutient toujours le général Dayan et juge que sa nomination serait ce qu'il y a de mieux pour le pays et l'image du pays".

Néanmoins, il a reconnu que M. Begin ne s'attendait pas à une opposition aussi forte au général, au sein du Likoud.

M. Kadishai a ajouté que M. Begin pensait sortir de l'hôpital dimanche, afin d'assister à la réunion du comité exécutif

du Likoud, et qu'il soutiendrait probablement la candidature du général Dayan.

Une des principales raisons au mécontentement des libéraux est qu'un de leurs chefs de file, M. Arieh Dulzin, avait cru que le portefeuille des Affaires étrangères lui reviendrait.

Des susceptibilités ont aussi été froissées au sein même du Likoud, chez certains qui estiment que M. Begin, décidant de son lit d'hôpital, n'a pas consulté tous les éléments du parti avant de choisir le général Dayan.

Enfin, ajoute-t-on, d'aucuns sont mécontents de ce que M. Begin se soit tourné vers le général Dayan, au lieu d'envisager la nomination d'un membre de sa propre formation.

De son côté, M. Yigal Allon, dirigeant travailliste et ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement sortant, a demandé à son parti "d'exa-

miner qui est fidèle et qui est opportuniste — qui reste à bord du bateau et qui déserte comme un rat".

UNIVERSITÉ LAVAL

maîtrise en informatique

Description: Nouveau programme de M.Sc., plusieurs orientations possibles (ex.: marché du travail), 48 crédits, temps plein ou partiel.

Conditions d'admission: B.Sc. (informatique) (ou l'équivalent) et un an d'expérience, ou, autre diplôme universitaire et quelques années d'expérience en informatique.

Date limite pour l'admission: 15 juin 1977

Pour plus de renseignements
Département d'informatique
Facultés des sciences et de génie

Pour demander l'admission
École des gradués
Pavillon de la Bibliothèque

Université Laval
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

QUÉBEC, CANADA

LE PROJET DE LOI NO 1 CONTRIBUE-T-IL À CRÉER UN QUÉBEC FRANÇAIS OU À FAVORISER UNE SOCIÉTÉ ÉLITISTE?

Seules les personnes suivantes peuvent être admises aux écoles anglaises:

- les enfants dont le père ou la mère a reçu, au Québec, l'enseignement primaire en anglais;
 - les enfants qui, à la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, sont domiciliés au Québec,
- et
- qui reçoivent déjà, au Québec, l'enseignement en anglais à l'école maternelle, primaire ou secondaire, le même droit s'étendant à leurs frères et soeurs cadets;
 - dont le père ou la mère est, à ladite date, domicilié au Québec et a reçu, hors du Québec, l'enseignement primaire en anglais.

Saviez-vous que le plus important des groupes touchés par ces dispositions du projet de loi no 1 est le groupe francophone ? L'élite francophone, les enfants de certains ministres du cabinet par exemple, pourront apprendre l'anglais dans le secteur privé.

Le projet de loi No 1 contribue à la division des classes au Québec.

EST-CE JUSTE ?



PROVINCIAL ASSOCIATION
OF CATHOLIC TEACHERS
5767 MONKLAND
MONTREAL H4A 1E8

"Séparation": un scénario anachronique!

Rien n'est plus périlleux que de s'aventurer de nos jours dans la politique-fiction. Les impulsions de l'histoire contemporaine se font brusques et déjouent souvent les prévisions des meilleurs experts. En écrivant l'an dernier dans *Séparation* que "Même le prestigieux DEVOIR avait titré le 31 juillet: "L'indépendance, oui! mais pas maintenant", Richard Rohmer flattait le progressisme pondéré du quotidien de la rue du Saint-Sacrement. Mais force est de constater, dans la version française publiée aux éditions de l'Homme, surtout après le 15 novembre, que ce scénario de la Séparation est invraisemblable et pour tout dire anachronique.

Le prétexte de l'auteur d'*Ultimatum*, d'*Exxon Erat*, et d'*E-xodus*, il est vrai, emprunte à la toute récente et encore brûlante actualité mondiale. Un méchant appui de l'Angleterre à Israël; une fuite des pétrodollars ruinant l'économie britannique; un exode massif des sujets du Royaume-Uni vers l'étranger et, largement, au Canada; le déclin du cabinet fédéral; le non! du Québec poussé jusqu'à l'indépendance, tout cela est un peu fort, mais reste dans le domaine du vraisemblable.

Le Canada n'a-t-il pas déjà ouvert ses portes aux réfugiés du Commonwealth? Les Canadiens français ne sont-ils pas inquiets de leur poids démographique au sein de la confédération? Voilà à n'en pas douter de quoi imaginer les scénarios les plus palpitants, même si par les temps qui s'annoncent le Canada se prépare davantage à fermer ses frontières qu'à ouvrir son territoire aux réfugiés.

Malheureusement, l'auteur de *Séparation* met en scène des protagonistes ethniques qui ont depuis quelques décennies déjà cessé d'appartenir au présent politique du Canada, a fortiori à

son avenir. Malgré les violences du passé qu'il minimise, Rohmer n'est pas si mauvais futurologue quand il annonce une crise pacifique: la victoire du Parti québécois n'a pas encore donné lieu aux émeutes que d'aucuns prédisaient. Mais c'est décrire un passé au demeurant burlesque que de faire manifester lampions en mains des Québécois protestant à Ottawa contre la venue des malheureux Britanniques.

De même, aucun premier ministre canadien, issu du Québec et élu à Montréal, nationaliste de surcroît et mis en minorité par les Anglais dans son cabinet, fut-il aussi porté sur la boisson que le Joseph Roussel en question, perdant son siège dans un Québec séparé, songer à se faire élire dans une circonscription d'Ontario, et ainsi s'accrocher au pouvoir. La pauvreté psychologique de certains hommes publics a beau ne laisser que de maigres matériaux aux écrivains, il n'est pas permis d'y aller de pareils simplismes.

Non moins loufoques apparaissent ces négociations au sujet du partage des biens de la confédération, le CN et la fonction publique que les deux gouvernements entreprennent le plus calmement du monde, comme s'il se fut agi, non pas de diviser un pays, mais de répartir quelque plantureux héritage! Ce bon Gaston Bélisle de premier ministre du Québec ayant oublié d'inscrire l'armée sur sa liste d'inventaire, ce gentleman de Michael Lucas, vice-premier ministre pour la crise, ira jusqu'à le lui rappeler dans un comble de civilité politique.

Il en va de même des Québécois de langue anglaise qui affichent, au milieu de cette crise, un calme désarmant devant l'émotivité et la raoucoeur de leurs citoyens. Les députés anglophones à l'Assemblée nationale auraient même voté en faveur de

l'indépendance, puisque la résolution historique de la législature fut adoptée à l'unanimité. En ce temps-là, les anglophones paraissent même être devenus rarissimes à la tête des grandes entreprises installées au Québec. La minorité n'en est encore qu'à "peut-être envisager l'éventualité d'un départ".

"Dans les situations de crise, rappelle l'auteur, l'approche anglo-saxonne dépourvue d'émotivité a toujours été de règle." Moins flegmatiques au contraire paraissent être dans ces circonstances dramatiques les fonctionnaires francophones du gouvernement fédéral et de ses ministères, notamment celui de l'Immigration qui doit faire des préparatifs d'urgence pour accueillir les réfugiés du désastre britannique. Ottawa doit donc songer à mettre en congé tous ces suspects de déloyauté appréhendée, du moins jusqu'au soir du référendum que le Québec a finalement accepté de tenir dans le mois qui vient, à même la bonne vieille liste électorale du dernier scrutin.

Pauvreté des personnages, invraisemblance des comportements politiques et sociaux aussi bien chez les dirigeants que dans la population du Québec et du Canada, il ne restait plus, pour compléter ce désastre littéraire, qu'un dénouement en conte de fée: l'auteur ne le rate pas.

O miracle, de la côte de l'Écosse jaillit soudain le pétrole, l'économie britannique est sauvée, ses autres puits en Mer du nord vont même ramener l'abondance dans le royaume. Mêmes les Arabes repentis, leur mauvais roi assassiné entretenu sous l'oeil tolérant de l'Intelligence Service, reviennent à Londres avec leurs milliards.

C'est, on l'imagine, plus qu'il n'en faut pour retenir les Anglais dans leur île, épargner au Canada l'immigration massive

par

JEAN-CLAUDE LECLERC

qui le menaçait et, rideau, faire tomber à 49,1% les oui au référendum sur l'indépendance du Québec.

Assez étrangement, les Américains qui ont d'importants investissements au Québec, s'ils se montrent quelque peu inquiets de la tournure des événements, sont pour ainsi dire absents du grand drame politique qui étreint alors leur voisin du nord. Cela ne manque pas d'étonner, même si au passage un député rappelle que les États-Unis ne toléreront pas de folies de l'autre côté de la frontière.

Mais là encore, la réalité dépasse la fiction. Pas plus tard que voici peu de semaines, la presse américaine s'inquiétait non pas d'une éventuelle immigration britannique, mais de la "silente invasion" des immigrants clandestins en provenance du Mexique, et dont le nombre risquait, croyait-on et craint-on sans doute encore, de mettre en péril rien de moins que la puissante Amérique. Le secrétaire d'État n'a-t-il pas déjà parlé d'eux comme d'un "Chicanos Québec" au sein des États-Unis?

M. Richard Rohmer en parlera peut-être dans son prochain ouvrage de politique-fiction: ce sera l'occasion de révéler aux Canadiens que les Québécois ne sont pas entourés d'une mer anglophone en Amérique du Nord.

LE DEVOIR

Samedi 28 mai 1977



Cahier 2

René Lévesque

Un passionnant projet inachevé

par

PIERRE O'NEILL

Sur René Lévesque, les hauts faits de sa carrière politique et l'évolution de sa pensée sociale, voici une oeuvre passionnante. Nos réserves porteront simplement sur quelques erreurs dans la reconstitution de certains événements et sur une légère tendance à l'affabulation.

La tâche exaltante et redoutable de reprendre la trace d'un leader politique aussi fascinant et controversé revenait, en toute justice, à un éminent journaliste. Le mérite appartient à un anglophone qui a confié la traduction à un franco-ontarien.

René Lévesque ou le projet inachevé (1), de Peter Desbarats, traduit par Robert-Guy Scully, lève le voile sur les relations d'antan de l'ex-ministre du gouvernement Lesage avec les Jean Marchand, Gérard Pelletier, André Lau-

renaud et Pierre Trudeau. L'oeuvre apporte en outre un nouvel éclairage sur les origines nationalistes du personnage.

Le lecteur découvre l'évolution du chef indépendantiste depuis son village natal de New Carlisle en Gaspésie. En pleine campagne, il a grandi dans une société demeurée immobile pendant presque deux siècles. Dans un milieu authentiquement québécois: les entrepreneurs canadiens-anglais stéréotypés et le prêtre canadien-français, les Irlandais ouvriers de la Gaspésie et les Canadiens français instruits, tel l'avocat Dominique Lévesque, père de René.

René Lévesque a fait ses études chez les prêtres catholiques, jésuites, comme beaucoup de Canadiens français de sa génération qui eurent le privilège de se rendre au-delà du

niveau primaire. Cette façon de faire traditionnelle fut bouleversée par la seconde guerre mondiale.

Il se fraya son propre chemin vers l'Europe en guerre, à Londres, comme propagandiste pour les Américains. Après une ouverture si éblouissante sur les événements mondiaux, et à l'échelle de la puissance américaine, il lui fallut des années, selon Desbarats, avant de pouvoir considérer les problèmes de son propre peuple comme significatifs.

Son propre rôle au Québec, en tant que journaliste à la télévision rôle d'une importante

croissante, le ramena à son peuple et à ses préoccupations. Nouveau type d'homme politique, honnête et compétent, après avoir mené la croisade de la nationalisation du réseau hydro-électrique, Lévesque donnait l'impression qu'il pourrait accomplir et qu'il pourrait devenir tout ce qu'il était.

C'est précisément à cette époque que s'intensifiaient les relations entre la nouvelle vedette du régime Lesage et les Marchand, Trudeau, Laurendeau et Pelletier. L'auteur y consacre une partie importante de l'ouvrage, de beaucoup la plus captivante.

En introduction, Desbarat donne sa perception de 1962 puis de 1976 des deux futurs acteurs de la confrontation finale: Lévesque, l'homme politique dynamique, sondant les limites de ses nouvelles capacités; Trudeau, l'intellectuel distant, encore délesté des préoccupations politiques. Aujourd'hui le premier ministre fédéral est devenu le plus calculateur des politiciens, méfiant et soupçonneux. C'est Lévesque qui repousse les frontières de nouveaux territoires politiques.

C'est sous le titre "Cinq colombes en cage" que Desbarats a regroupé les passages les plus croustillants de son oeuvre. Il relate, dans les moindres détails, les sessions nocturnes où Lévesque, Trudeau, Laurendeau, Marchand et Pelletier délibéraient sur l'avenir politique du Québec.

Dans la soirée du 16 mai 1963, ils sont tous les cinq réunis à la résidence de Gérard Pelletier, avenue Elm, à Westmount. "C'était le moment d'ouvrir les deux battants de la porte de cuisine dans la maison de pierre grise, avenue Elm, de regarder la fumée de tabac s'épandre en filets dans un tunnel lumineux menant au sombre jardin et d'inspirer la verte odeur de nouvelles pousses, après un hiver sans fin fait de fumée et de discours dans des pièces surchauffées. Gérard Pelletier se tint quelques instants sur le balcon arrière, goûtant le sentiment de renouveau qui dédommage les peuples nordiques de leurs durs hivers. Mais ce sentiment était trop bref. L'intensité du printemps canadien vieillissant semblait déjà se dissoudre en de longues nuits tro-

— Suite page 24



Pour les femmes et les autres

par

MONIQUE ROY

Tenter de dire Madeleine Gagnon n'est pas chose aisée. Où sont les mots qui ne la trahiraient pas, rendraient sa réalité? Plénitude. Je veux être douce, douce et tout dire. Oui, elle est douce, pas mièvre, pas soumise, pas consentante. Douce et ferme, intelligente, immédiate, accueillante, chaleureuse, entière, rassurante, lumineuse, convaincue, vraie, disponible, superbe, honnête. En plus, d'une simplicité et d'une gentillesse véritables. Oui, j'aime Madeleine Gagnon. Infiniment. Et je voudrais qu'on soit plus nombreuses à la connaître, donc à l'aimer. Parce qu'elle est mal connue ici, et c'est injuste.

Ce mois de mai rééquilibre un peu les choses en accueillant deux livres d'elle: le mardi 17, avait lieu à la Librairie des femmes d'ici un lancement-rencontre de *La venue à l'écriture*, trois beaux textes de Hélène Cixous, Annie Leclerc et Madeleine Gagnon (10-18). Une semaine plus tard, les éditions l'Étincelle lançaient *Retailles* un livre écrit par Madeleine Gagnon et Denise Boucher.

Madeleine Gagnon est née il y a un peu moins de 40 ans, au coeur de la Matapédia, à Amqui. Elle a un doctorat ès lettres et est professeur de littérature à l'UQAM, au module d'études littéraires. Présentement, elle est en année sabbatique et est une boursière du Conseil des Arts lui permet de poursuivre ses recherches.

Elle a publié, en 1969, un recueil de 10 nouvelles *Les morts-vivants* (HMH). C'est ce qu'elle appelle "son premier cycle d'écriture".

"Les mots vivent seuls portés par un moteur inconscient. Ma révolte était alors spontanée, pas réflexive. Il y avait quand même une certaine distanciation. À cette époque, j'étais obsédée par la perfection, la beauté parfaite. J'avais le sentiment que jamais la plus belle des plus belles ne serait assez belle pour satisfaire leurs canons. Une de mes nouvelles s'intitulait *La laide* et, bien sûr, certains critiques m'avaient attaqué disant "si elle est laide et ne le prend pas, qu'elle se fasse soigner." J'étais très vulnérable à cette époque, très fragile. On attaque toujours les femmes dans leur physique, soit pour en dire du bien ou du mal. Les hommes sont à l'abri de ces tracasseries. Ils sont. Un de

nos grands écrivains avait également fait une critique positive de mon livre, mais en ajoutant: *méfions-nous des femmes intelligentes, et surtout des nez retroussés.*"

Une femme intelligente qui écrit bien et qui en plus a le nez retroussé? Subversion.

Ensuite, vient le deuxième cycle. Elle publie *Pour les femmes et tous les autres*, en 1974 (l'Aurore). *Portraits du voyage*, en 1975, avec Jean-Marc Pottier et Patrick Stram le Bison Ravi (l'Aurore), et *Poétique*, aussi en 1975 (les herbes rouges).

Nous ne pouvons plus rien si vous ne parlez pas. Pour les femmes et tous les autres est une plaquette de poèmes en prose, prose généreuse, articulée autour d'une libération. Les textes publicitaires emmêlés aux textes de création soulignent la contestation récupérée, la publicité axée sur cette nouvelle - femme - active - qui travaille - et - qui - a - plusieurs - vies - à - vivre (avec quelle vinaigrette? quel colorant pour cheveux?), et sur l'urgence qu'il y a à réagir, à démasquer toute cette imposture, sinon... Servitude sophistiquée, apprêtée, maquillée. Subtilité. Textes publicitaires quotidiens, insidieux, agressants, qui violent chaque femme, chaque jour. L'écriture est ici haquée, écriture passionnée qu'une violence sous-tend. Mais, déjà, l'amour est présent. L'amour, le vrai, le juste, l'égalitaire, l'amour au féminin: *Les alphabets s'usent aux cimetières de leurs académies*. Les normes éclatées, les vieux schèmes balayés pour une générosité retrouvée pour les femmes et tous les autres. Le texte de *Portraits du voyage*, amour parallèle, lui



Madeleine Gagnon.

Photo Claire Beauregard-Champagne

tient coeur est important pour elle. Je n'écris pas pour inventer une histoire.

Elle s'écrit pour briser la peur, les codes, les censures, les interdits. Je suis d'une encombrante lucidité. L'écriture est dure, haletante. Ces images sont féminines et subversives. Voyons voir où tu te retrouves dans ces récits entrelacés.

Poétique contient des textes écrits entre 1972 et 1974. Même souffle, même dénonciation.

Ces trois recueils appartiennent au "deuxième cycle". Ce sont des sujets politiques, des sujets de femmes opprimées. Il y a présent le désir de révolution. Ce que Madeleine appelle "une écriture de collage", frisant le slogan, la propagande.

Puis, c'est le "troisième cycle, écriture de greffe, d'amitié dans la vie". Elle qui a dit, au désespoir célèbre colloque: *la femme et l'écriture, "j'écris dans la solidarité. Je ne veux plus mes textes seuls, je veux d'autres paroles dans mes textes"*, réalise maintenant ce défi d'écrire avec d'autres femmes.

Si son texte de *La venue à l'écriture*, Mon corps dans l'écriture, a été écrit seule, il l'a été en simultanéité de pensée avec Hélène Cixous et Annie Leclerc. "Hélène Cixous avait lu mes textes et les avait aimés. Quant à Annie, nous nous sommes rencontrées au colloque et sommes tombées en amour comme deux petites filles. Je crois qu'il y a eu une rencontre d'amour de nos textes, dans le lieu où chacun de

nous trois était rendue. Trois écritures, trois démarches faites séparément mais s'imbriquant les unes dans les autres. Ces trois textes se parlent, se répondent, et on ne s'était pas lues avant d'être publiées."

Mon corps dans l'écriture pourrait être pour Madeleine Gagnon un point d'arrivée. Il n'y a plus dans cette écriture simplifiée les trépidations, les impatiences, les colères des textes précédents. Il y a comme une grande tranquillité tout à coup, une paix, une certitude. La route est désormais tracée et sera carrossable. *About*, je n'ai même pas besoin de voir tellement le trajet du long tuyau me comble. Je ne crains pas la fin, j'apprends à la posséder à tout instant. Pour moi, il n'y a pas de morts

à force de vivre et d'aimer les multiples combats.

Madeleine Gagnon a été du premier collectif de la revue *Chroniques*. Sans rien renier de son action politique passée, elle a désormais fait un choix: "L'essentiel pour moi est la lutte des femmes. Les femmes de toutes les classes. Les femmes sont battues, violées, violentes dans toutes les classes de la société ici au Québec. L'oppression sexuelle est quotidienne dans toutes les rues de Montréal. Comment peut-on faire une révolution sociale et politique si la moitié du monde est violée dans son corps? Il est prioritaire que la femme parle et que l'homme écoute. La lutte des femmes a pris le dessus dans ma vie, dans mes préoccupations. J'y suis venue, lentement, comme

la plupart. Par ce que je vis, ce que j'ai vécu. Il faut une connaissance historique. Quand on a vécu dans sa quotidienneté les rapports amoureux, l'amour-passion-désir, quand on est allée profond avec les hommes dans ce rapport, alors on accède à la conscience intime de tout ça. En 1970, les livres de femmes que j'ai lus ont confirmé les choses que j'avais senties. C'est un processus très lent. Je suis autonome. Je fais partie d'un collectif qui n'est pas un groupe. J'ai des amies dispersées, nous en sommes au même point. Sans partager son point de vue, je comprends le féminisme radical lesbien. C'est un phénomène historiquement compréhensible. Certaines femmes ont trop souffert pour pactiser avec l'opresseur, mais je crois qu'en excluant les hommes, on reproduit ce qu'on a toujours vécu: exclusion de classes, de races, de couleurs. Tant qu'un sexe sera dominé par un autre, tant qu'il y aura oppression d'un sexe sur l'autre, il n'y aura de véritable liberté pour aucun des deux. Je ne vais pas sur le terrain des hommes. Je veux un terrain qui appartienne à toutes, à tous. Comme Annie Leclerc, je pense que les femmes n'ont rien à voir avec le pouvoir. Qu'on les laisse parler. On n'a rien à perdre. Il faut lutter ensemble, avec les hommes, confronter les luttes politiques, économiques, sexuelles. Un gouvernement qui ne met pas en tête de liste de ses priorités la réorganisation de la vie des femmes n'est absolument pas progressiste, il ne fait que reproduire les vieux schèmes. On reproduit la bonne conscience, les femmes-alibis seront plus nombreuses (peut-être une dizaine au lieu d'une ou deux) mais cela donnera quoi? Il est

fondamental qu'on se préoccupe des besoins vitaux de la moitié de la société. Sans cela... Ici, on risque de se retrouver sous peu avec une formidable grève de colleuses de timbres..."

Madeleine Gagnon parle d'amour, écrit d'amour, dit d'amour. Mais son propos n'est ni naïf, ni simpliste. Elle est convaincue qu'il est possible, qu'il est faisable de faire bouger les choses en partant d'un désir de générosité. Ce parti-pris d'amour, de générosité est dans ses mains une arme puissante qui lui donne patience et certitudes. C'est une folie j'en conviens mais c'est la seule raison qui me reste (Annie Leclerc — Parole de femme).

Quand on a compris que tout ne changera pas demain, ni dans cinq ans, on accepte de se relever les manches et de travailler jour après jour à ce qu'advienne ce lointain — mais réel — après. Anne-Claire Poirier, rejoignant cette patience, disait il y a quelques jours à la télé, parlant de cette nouvelle conscience des femmes "c'est l'histoire de toute une vie" (2).

Toujours dans cette "écriture d'amitié", Madeleine Gagnon publiera à l'automne un texte accompagnant celui de cinq psychanalistes québécoises. "J'ai tout relu ce que j'ai fait jusqu'à présent, ce texte est une mise au point. Plus de collage. C'est une écriture dépolluée, le moi/je." En attendant, il y a la venue à l'écriture, *Retailles*, un livre important écrit avec Denise Boucher dont nous parlerons très bientôt.

(1) Publié par la revue *Liberté*, juillet-octobre 1976, numéros 106-107.
(2) *Femme d'aujourd'hui*, le 28 mai 1977.

Hommage à Rina Lasnier

L'itinéraire d'un poète

par
MEERY DEVERGNAS

■ L'Université de Montréal a conféré hier, au cours de la collation solennelle des grades, un doctorat honorifique à Mme Rina Lasnier dont l'oeuvre, déjà imposante, retient l'attention et suscite l'admiration depuis déjà plusieurs années, non seulement au Canada, mais aussi dans tous les pays de la francophonie. La revue *Liberté* lui a récemment consacré un numéro spécial. Ces jours derniers, c'est l'Institut Gracian de Montréal qui lui accordait également un doctorat d'honneur. A cette occasion, Mme Meery Devergnas, écrivain, journaliste et collaboratrice au *DÉVOIR* rendait hommage à Mme Lasnier. Nous reproduisons ici le texte de sa présentation.

Comment présenter un poète? Ne doit-on pas le poursuivre dans le retranchement de ses silences? Traquer sa pensée, découvrir sa philosophie dans la transparence de son oeuvre, choisir, enfin, dans son inspiration ce qui convient le mieux à la solennité du moment? Car Rina Lasnier, poète avant tout, est, comme tout être humain, mais combien plus que d'autres, unique et multiple en même temps dans son unicité même. Lire ses poèmes, c'est lire son âme grande ouverte et secrète comme un taillis forestier troué de soleil, comme un fond sous-marin soudainement violente par "la lame de la lumière".

Rina Lasnier possède,

comme on sait, une oeuvre déjà considérable, une vingtaine de volumes environ depuis 1939 jusqu'à ce jour. Et comme elle est en pleine possession de son talent, il est prématuré, malgré quarante années consacrées à la poésie, d'en tirer un bilan définitif. Tout au plus pourrait-on parler de son évolution, car, dans un labeur qui se poursuit jour après jour, rien ne saurait demeurer statique.

L'aventure et la lutte de Rina avec la parole ont-elles commencé par quelques vers écrits dans sa douzième année ou un peu plus tôt, un peu plus tard? Peu importe! A une époque où beaucoup de jeunes filles choisissaient la "voie étroite", Rina Lasnier, elle, entre en poésie

comme on entre au couvent. Rien d'improvisé ni d'irréfléchi dans cette décision. Elle fait des études solides, obtient des diplômes, passe des examens en Angleterre et songe même à entreprendre des études en médecine. Rien en somme, d'un "Mozart assassiné", pas l'ombre d'une vie de bohème qui fait de nos jours croire que la révolte contre la société soit l'unique pourvoyeuse de génies.

Simplement, elle s'enferme, elle médite, elle écrit et, dès sa première oeuvre publiée (*Féerie Indienne*, 1939) des critiques de goût, un Marius Barbeau, un Alfred Des Rochers, la comparent aux plus grands, lui trouvent des "affinités claudéliennes".

A l'âge de vingt-huit ans, après quatre livres édités et quelque 150 publications en vers ou en prose dans des revues diverses ("*Le Richelieu*", en particulier, auquel elle collabore à titre de journaliste) elle reçoit le PRIX DAVID pour son recueil *La Mère de nos mères*.

A mesure que ses recueils s'amoncellent, les prix et les distinctions diverses pleuvent sur notre poète. Citons parmi les plus importants: Bourse de la Société Royale (1953), Prix Duvernay (1957), Prix Molson (1972), Prix France-Canada (1973), un deuxième Prix David pour l'ensemble de son oeuvre et j'en oublie certainement. En 1975, lors de l'Année de la femme, la Société des poètes canadiens-français songe à présenter Rina Lasnier au Prix Nobel. Malheureusement, la Société des poètes, mal secondée, non pas par l'Académie canadienne-française qui avait fait le nécessaire, mais par certains maisons d'édition à qui il incombe de faire parvenir à Stockholm (à la date prévue, selon les statuts) les oeuvres complètes du candidat présente, n'a pas réussi. Reste à espérer

que ce projet fera son chemin et qu'il reviendra, un jour ou l'autre, réalité.

■ Entrer en poésie... Cet état sous-entend la solitude, le silence, le refus du monde extérieur, c'est la "Part du feu", selon le beau titre de l'un de ses recueils. Rina Lasnier pratique, il est vrai, cette ascèse nécessaire à la maturation de toute oeuvre valable.

Loin, cependant, de mener une vie de recluse, elle sait, lorsqu'il le faut, participer à des activités sociales, nouer des contacts avec d'autres poètes, sortir de son milieu, quitter même chaque année son pays passionnément aimé afin de l'éprouver, de s'éprouver soi-même par une distanciation parfois nécessaire.

Classique et moderne en même temps, par sa perception, son style et le choix minutieux de son vocabulaire, la poésie de Rina Lasnier porte le signe de la permanence. Refusant délibérément les modes où tant de talent se dissolvent: l'anti-poésie, l'anarchie, le sexisme, le féminisme, et autres vaguelettes balayant le goût du jour, elle se met volontairement à l'écart, se laisse oublier. "Malheur à celui qui aurait parlé d'un pays sans aliéné, d'une révolution sans urgence, d'un surréalisme qui ne fût pas pratique!" s'écrie Joseph Bonenfant dans "*Liberte*". (nov.-déc. 1976) et c'est lui encore qui rappelle les "allusions malicieuses, jugements erronés, préjugés féroces qui ont souvent accueilli cette oeuvre... oeuvre ivre de la beauté divine", que le critique compare à l'art de l'icône.

Qu'importe, en ces temps difficiles, Rina Lasnier poursuit calmement sa tâche qui la place à l'un des premiers rangs, non seulement des poètes d'ici, mais dans l'ensemble de la poésie francophone. Car Rina Lasnier a sa place dans la célèbre série des Poètes d'aujourd'hui, chez Seghers (1969). Cette

même année, à Moscou, dans un précis de la littérature canadienne de langue française, l'écrivain soviétique Nina Vannikova lui accorde trois pages entières de critique élogieuse. En automne 1974, c'est à Paris encore qu'un numéro spécial de la revue "*Pharaon*" lui est consacré. Sa voix est enregistrée sur un disque, à New York et ici même, chez Fides, dans la série des "Ecrivains du Québec."

Six émissions radiophoniques, des essais, des critiques, des articles qui pourraient être plus nombreux, s'éparpillent dans les journaux et les revues. Une des dernières en date, c'est "*Liberte*", qui lui consacre un numéro spécial, dix-sept ans après celui consacré à Alain Grandbois.

Dix-sept ans, pourquoi ce hiatus? C'était en 1960... C'était, nous dit-on, l'époque de la prise de conscience d'un pays incertain. Période pendant laquelle la place était surtout faite à des bardes populaires.

Loin de "s'enliser joyeusement dans l'abîme" de dériver avec intolérance dans leur nef de fous", au dire de Fernand Ouillette, la poésie de Rina Lasnier, somptueuse, baroque, prenant souvent l'allure des versets de la Bible, atteint aux sommets mystiques, là où l'air se fait irrespirable pour les profanes, là où l'âme méditative perçoit la présence de l'Esprit.

Fidèle à ses éblouissements premiers, cette poésie a cependant gardé trace de la féerie indienne de ses débuts. Descendant des cimes, quittant l'irréalité de la Salle des rêves, elle ne dédaigne pas de se pencher sur des réalités plus quotidiennes. Attentive à la couleur du temps, à la croissance des bêtes et des plantes, elle sait nous faire voir la vie qui grouille dans l'ombre végétale ou celle, plus mystérieuse encore, tapie au fond des eaux là où règne *Le Rêve du quart jour*...

Tout le secret de cette oeuvre très haute, très



belle, mais chaleureuse, charnelle même parfois, (qui sait mieux que Rina Lasnier parler de l'amour?) git dans le contact que le poète entretient avec la vie. Ses personnages bibliques ont été suivis à la trace dans la réalité vécue en Terre Sainte où Rina passe souvent ses vacances. Quant à la familiarité avec

la nature de cette grande dame des lettres québécoises il faut aller la chercher dans sa jeunesse. Vagabondage dans la forêt, nuits passées à la belle étoile, descentes au fil de l'eau, toute cette jubilation, cette fièvre de la découverte n'aurait pu s'exprimer si elle n'avait pas d'abord été vécue dans ces brumes des

premiers âges du monde, celui de l'enfance.

L'amour éperdu pour le Créateur et pour toutes choses créées, l'hymne à la vie entonné jadis par le pauvre d'Assise, n'est-ce pas, même revêtu par l'exigence suprême de la forme, ce que nous révèle l'âme à jamais éblouie du poète?...

Principales oeuvres de Rina Lasnier.

- 1939 — *Féerie Indienne* (St-Jean, Ed. du Richelieu)
- 1941 — *Images et Proses* (St-Jean, Ed. du Richelieu)
- Le Jeu de la Voyagère*.
- 1942 — *La modeste chrétienne* (Ed. du Messenger canadien, Montréal) Anne de Noû.
- 1943 — *La Mère de nos mères* (Ed. du Messenger canadien) — PRIX DAVID.
- 1944 — *Madones canadiennes* (Ed. Beauchemin, Montréal)
- 1947 — *Notre-Dame du Pain* (Les Paraboliers du Roi, Joliette)
- Le Chant de la Montée* (Ed. Beauchemin, Montréal)
- 1950 — *Le Jeu de la Voyagère* (Réédition, Congrégation de Notre-Dame, Mt)
- Escapes* (Trois-Rivières)
- 1956 — *Présence de l'absence*
- 1959 — *La grande Dame des Pauvres* (Ed. Les Soeurs Grises, Montréal)
- 1960 — *Miroirs* (Ed. de l'Atelier, Montréal)
- Mémoire sans Jours*
- 1963 — *Les Gisants*
- 1966 — *L'Arbre blanc*
- 1968 — *Ces visages qui sont un pays* (Ed. de l'Atelier, Album, Of. Nat. du Film)
- 1970 — *La part du Feu* (Ed. du Songe, Col. Poésie du Québec)
- 1971 — *La Salle des Rêves* (HMH, Montréal, Col. Sur Paroles)
- 1972 — *POEMES I et POEMES II*, Montréal Fides, Col. Nephur)
- 1974 — *Le Rêve du Quart Jour* (Ed. du Richelieu)
- 1975 — *L'Echelle des Anges* (Fides)
- 1976 — *Les Signes* (HMH, Col. Sur Parole).

Découvrons le taoïsme vivant

par
JEAN BASILE

Parmi toutes ces merveilleuses facettes que constitue l'histoire des religions, il en est de tristes et de gaies, de séduisantes et d'apaisantes, selon les secrets de sa vie intérieure et de sa personnalité. Mais il n'en est aucune d'indifférente car chaque fois que l'homme a voulu expliquer son Dieu, il a mis le meilleur de lui-même, de son instinct, de son imagination.

Le taoïsme est l'un des systèmes religieux parmi les gracieux que l'on peut croiser sur son chemin. Ce n'est d'ailleurs pas exactement une religion mais une "Voie", une manière de voir et une tentative d'être, afin de participer à un vaste mouvement — celui des choses et des hommes — en accord avec les grandes lois de la Nature dans son cycle de sommeil et d'éveil, ainsi que le caracté-

risé clairement le sigle connu du yin-yang.

Comme pour tous les systèmes religieux, on peut l'aborder de différentes façons, et nous, chrétiens, nous ne faisons pas autrement. Les historiens s'affairent donc autour des livres et affirment que le taoïsme est né, il y a vingt-cinq siècles, de deux livres que Lao-Tse et Chuang-Tse ont légués à la postérité. D'autres sont des praticiens et y voient les bases de techniques destinées à rallonger la vie jusqu'au seuil de l'immortalité. D'autres s'intéressent davantage aux côtés mystérieux, "occultes" de cet enseignement. D'autres, enfin, sont des mystiques et essaient de découvrir sous les mots des livres la façon de s'unir au sublime Tao.

De fait, le taoïsme est un peu tout cela, de la même façon que nous avons noté

Lourdes et nos exorcismes, nos Boehme et nos Thérèse d'Avilla, sans compter notre cohorte de théologiens de tous poils et nos simples grenouilles de bénitier. Une des grandeurs des religions est d'accepter que tout cela voisine et s'entende.

Il existe une excellente introduction au taoïsme, comme il existe une excellente introduction à la mystique tibétaine dans le livre de Govinda. *Le Chemin des nuages blancs*: il s'agit d'un petit ouvrage de John Blofeld, un de ces Anglais voyageurs de l'entre-deux-guerres. Parti en Chine "sur le pouce", il voyagea, se fit des amis sur place, visita des monastères et connut quelques sages. Il se convertit au bouddhisme enfin mais resta professeur et l'un des bons spécialistes de l'ancienne Chine et de la Thaïlande.

Le taoïsme vivant (1), tel est le titre de cet ouvrage. Il sera utile sur bien des plans. En effet, même si le taoïsme n'est guère de mode dans la Chine nouvelle, non plus que le confucianisme d'ailleurs, il a profondément marqué l'âme de tout ce peuple car, à l'inverse du confucianisme, si rigide, si intolérant, le taoïsme était accessible et souriant. Et c'est là, sans doute, l'un de ses traits les plus attirants que son incroyable anticongformisme tolérant, exacte-

ment ce que les protestants pourraient reprocher aux merveilleuses Eglises catholiques et orthodoxes. Ce n'est pas pour rien, par exemple, que les Jésuites ont adoré la Chine; il y a quelque chose de taoïste en eux.

Il va sans dire que le regard de John Blofeld est général. Ce n'est certes pas une histoire qu'il a voulu écrire; moins encore un livre de théologie. D'une façon très libre, il se promène donc dans les lieux et les doctrines et, au mieux de ses rencontres, il nous informe sur un art de penser et un art de vivre. Par exemple, il nous présente dans le détail des cérémonies magiques populaires, de celles que l'on a tant reprochées aux taoïstes: chants et magie, théâtre et miracles, le tout soigneusement organisé non sans que l'écuelle passe pour recueillir les oboles! Puis, nous voilà transportés dans les montagnes où se cachaient de petits hermites. Là vivaient, en bonne entente, des vrais sages et des âmes plus simples en recherche de la paix. Entre les pins et les chrysanthèmes, glissaient alors des ombres souriantes en robe longue. C'étaient, selon les paroles de John Blofeld "des gens courtois, se contentant de peu et sachant endurer de pénibles privations", même si un verre de vin de riz ou de pêche n'était pas dé-

daigné à l'occasion. Ces communautés, nombreuses voilà une quinzaine de siècles se nommaient "Ceux du léger discours". Tout en cherchant à comprendre le sens de la vie, ce brave monde se conduisait souvent de la façon la plus fantaisiste et la moins conventionnelle qui soit, tenant des conversations farfelues et riant d'un peu de tout.

Ce passage dans la vie de "Ceux du léger discours" est des plus séduisants et fait rêver et nous rappelle aussi, hélas, qu'il y a toujours un confucianisme qui règne. Les taoïstes, en effet, ont toujours eu à souffrir de l'administration confucéenne qui n'appréciait guère l'extravagance et l'opposition fondamentale des Sages de la Montagne à toutes formes de violence et de coercition.

On sait, ou on ne sait pas, que l'un des grands buts du taoïsme était de découvrir le secret d'Immortalité. De là découlent de nombreuses théories que l'on peut toutefois classer en deux catégories principales. La première est une sorte de vision magique, l'Immortalité pouvant être acquise par des procédés matériels, physiques, des philtres et des élixirs. La seconde est de nature plus spirituelle et constituait une sorte de yoga mental dont les préceptes — certains du moins — sont consignés dans un ouvrage intitulé *Le Secret*

de la fleur d'or. On aborde là, avec John Blofeld, un des secteurs les plus féconds du taoïsme: l'alchimie chinoise.

Domaine périlleux, difficile à comprendre et difficile à admettre où, malheureusement, l'auteur du livre ne semble pas très à l'aise. Il est vrai que l'alchimie chinoise est d'essence spirituelle; John Blofeld est, en quelque sorte, jungien et voit dans le corps même de l'homme le "vase" où se concoctera l'élixir de vie éternelle. Vision toute chrétienne, d'ailleurs. De là son attachement aux pratiques yogiques de méditation et de respiration, où se retrouvent bien des techniques du bouddhisme Zen. Dans ce domaine, John Blofeld manque peut-être de ce non-conformisme si cher à ceux dont il nous entretient. Mais c'est là un domaine où l'on ne peut que s'aventurer qu'avec précaution.

Il reste que cet ouvrage fait admirablement bien le tour du sujet et sur un ton de connaissance et d'amitié qui, immanquablement, ne peut que réjouir les âmes de bonne volonté. Sans doute, le taoïsme est appelé à disparaître en tant que système de philosophie vivant. Les jeunes chemises bleues se chargent de lui régler son compte. Est-ce dommage? Certes non car ce qui est sa matière féconde restera dans bien des

coeurs.

"Dans le taoïsme, écrit John Blofeld, bien des éléments éveillent un échos favorable dans les coeurs qu'ont rendus malades les fruits amers de siècles de gâchis. Pour n'en citer que quelques-uns: sa profonde aversion à la violence et aux mesures de coercition, qu'elles procèdent de parents ou de tribunaux; son antipathie pour les dirigeants gonflés de leur importance, les fonctionnaires arrogants, les collecteurs d'impôts, les pédants pompeux, les gens trop maîtres et les profiteurs avides; son opposition à tout ce qui est ostentatoire ou lourdement conventionnel; la joie que procure la spontanéité; son insistance sur la nécessité de laisser chacun suivre ses propres tendances pour développer pleinement toutes ses potentialités qui lui sont innées; sa proximité de ce qui est simple et naturel, sa tolérance et son humour".

On voit que les taoïstes sont des êtres aujourd'hui éminemment nécessaires.

(1) *Le Taoïsme vivant*, par John Blofeld, 286 pages, Editions Albin Michel, Paris 1977.

COURS D'ÉTÉ
SESSIONS DE 2 SEMAINES
POTERIE ROZYNSKA
WAY'S MILLS, R.R. 1
AYER'S CLIFF, QUÉBEC
819-838-4921

en librairie
Récits et réalités d'une conversion
André Billette
la foi acquise ou anticipée?
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél. 343-6321

Le cahier
culture et société
du journal
LE DEVOIR
est dirigé, depuis février 1976, par
Michel Roy
assisté de
Georges Vigny

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à "Culture et Société" doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont destinés qu'à éviter les apocryphes.

VIENT DE PARAÎTRE
dérives No 7
VERS UNE NOUVELLE PÉRIODE.
FACE AUX NOUVELLES POUSSÉES

Ariz Alaoui:
Trilogie d'une répression
Ulrich Fleischmann:
Entrevue avec Frankétienne
sur son roman "dézafi"
Michel L. Martin:
Regard sur les systèmes socio-politiques africains

\$2.00
Chez votre libraire ou
aux Éditions Dérives,
C.P. 398, Succ. M
Montréal, H1V 3M5
Tél.: (514) 523-4297

AUTEURS
Notre Maison est toujours à la recherche de nouveaux manuscrits et de traductions.
À faire parvenir au: **Chargé de Projets**
1555 ouest, De Louvain
Montréal, Québec H4N 1G6

"Islands in the Stream": le triomphe de George C. Scott

par
ANDRÉ LEROUX

Islands in the Stream de Franklin J. Schaffner est illuminé par l'étonnante performance de George C. Scott, l'un des plus impressionnants acteurs américains de sa génération. Scott n'accomplit jamais rien de banal. On n'a jamais l'impression de regarder un acteur qui répète toujours le même petit numéro ou qui se replie sur une série de tics codifiés. Même lorsqu'il se voit confier des rôles qui ne lui conviennent pas ou qui ne sont pas tout à fait appropriés à sa personnalité presque mythique, Scott parvient à déjouer les conventions qui lui sont tendues, à tourner en sa faveur les éléments les plus ingrats et à imposer le meilleur de lui-même.

Il y a en lui une vitalité plus grande que nature, une énergie indestructible qui en font le comédien idéal pour interpréter le rôle du général Patton. Ce fut, sans contredit, la performance la plus complète de toute sa brillante carrière. Patton, également réalisé par Franklin J. Schaffner, était un film de guerre aux intentions ambiguës: on ne parvenait jamais à discerner les véritables perspectives des scénaristes et du réalisateur. Le film oscillait entre le ton apologétique et la cinglante critique. Mais dès que George C. Scott apparaissait sur l'écran, Patton se gonflait d'un souffle épique auquel il était impossible de

résister. Scott était le général Patton. Dans **Islands in the Stream**, adapté du dernier roman de Ernest Hemingway, il interprète le rôle de Thomas Hudson, un artiste dont les deux mariages et qui s'est retiré sur une petite île de l'Atlantique. Le jeu de Scott se situe ici à l'extrême opposé de celui sur lequel s'est fondé sa renommée. Il ne subjugue plus le spectateur par sa seule puissance vocale ou par l'intensité crispée du geste, mais par un calme physique et par une souplesse gestuelle contrôlée jusque dans les plus infimes nuances. Dans **Islands in the Stream**, Scott ne tient pas le

spectateur dans un état de demi-terreur. Il ne le terrifie pas. Il opère plutôt une symbiose parfaite de la retenue et de l'élan, du formulé et de l'informulé, de l'être et du paraître. Le personnage de Thomas Hudson, un homme tourmenté qui voudrait réconcilier ses aspirations professionnelles et sa vie familiale, a obligé Scott à réduire son expressivité habituelle et à contenir son tempérament explosif. Scott exprime, dans le film de Schaffner, les émotions les plus complexes avec les moyens les plus simples, les plus discrets et les moins visibles. Sa performance est tellement bien nuancée, tellement riche de variations à peine perceptibles que certains spectateurs risquent de la trouver terne et atonale. Ce qui n'est absolument pas le cas! Le tour de force consiste plutôt à modeler un personnage sans que nous soyons jamais conscients de l'effort, sans que nous puissions déceler aucune trace de sueur, conséquence logique du labeur. Le jeu de Scott est admi-

nable parce qu'il dépasse les apparences, se concentre sur les réalités intérieures les plus mouvantes et s'affine au contact de ce qui n'est pas grossièrement visible à l'oeil nu. Si Scott a été capable de donner un tel relief au personnage de Thomas Hudson c'est peut-être également dû à la dimension autobiographique du roman de Hemingway. Je ne veux en rien minimiser l'incroyable talent de Scott mais tout simplement suggérer qu'à travers les hantises de Hudson le comédien a pu retrouver les propres inadéquations et échecs du romancier. Jusqu'à son suicide, survenu en 1961, Ernest Hemingway a toujours rêvé de devenir peintre. La peinture représentait, à ses yeux, le mode d'expression artistique le plus satisfaisant et il est clair que par le biais de Thomas Hudson il réglait ses comptes avec lui-même, parlait d'un idéal artistique longuement caressé et examinait les raisons de ses échecs affectifs et familiaux. **Islands in the Stream** est le ro-

man le plus ouvertement autobiographique de Hemingway. Il a été publié en 1970, neuf ans après la mort de son auteur. Celui-ci s'y était consacré depuis la fin des années quarante. Je pense que George C. Scott a toujours été conscient du caractère extrêmement personnel de l'oeuvre écrite car son jeu a une qualité méditative qui se situe bien au-delà de la fiction. Il faut voir d'ailleurs la précision vestimentaire apportée à la création du personnage et les métamorphoses physiques auxquelles Scott s'est livré pour comprendre à quel point le comédien et le cinéaste recherchaient une convaincante identité entre le personnage et le romancier, entre Hemingway et son double fictif. Pourtant, Scott n'a jamais tellement ressemblé à Hemingway. Or, dans **Islands in the Stream**, on est immédiatement frappé par la similitude des physiologies: les cheveux en brosse, l'épaisse barbe grise soigneusement taillée, le torse bombé, le regard introverti, les pantalons courts, les vestons saffaris... Hemingway, Scott et Hudson forment une entité indissociable.

Le seul intérêt véritable de **Islands in the Stream** est l'apport personnel et considérable de Scott. Ce dernier donne au film un poids, une densité dont on ne peut se passer car tout le reste est tué par la mise en scène grandiloquente de Schaffner qui s'est attaché à détailler la philosophie fumuse de Hemingway au détriment de la vigueur dramatique. Or, les perspectives existentielles du romancier sont certainement ce qu'il y a de moins intéressant dans le roman et dans le film. Hemingway était obsédé par le concept de la virilité et croyait

Franklin J. Schaffner semble se spécialiser dans des entreprises démesurées auxquelles il applique lourdement un épais vernis qui fige tout. Patton transpirait l'académisme tandis que **Nicholas and Alexandra** semblait avoir été commandité spécialement pour une grande première royale. Quant au médiocre **Papillon**, il était sauvé de l'ennui le plus mortel par la présence de Dustin Hoffman. Schaffner appartient à cette catégorie de cinéastes américains dont les débuts promettaient énormément mais qui ont perdu, en cours de route, leur fraîcheur, leur originalité et leur simplicité. Je n'oublierai pas de sitôt **The Stripper** et **The Best Man**, les deux meilleurs films de Schaffner, mais **Islands in the Stream** n'est guère plus brillant que **Nicholas and Alexandra** et **Papillon**. La carrière de Schaffner a connu, il y a quelques années, une heureuse parenthèse: **Planet of the Apes** qui a magistralement ouvert la série consacrée aux singes dotés d'une intelligence supérieure à celle de l'Homme.

Claire Bloom est une comédienne prestigieuse mais Schaffner ne lui fournit pas la possibilité de créer un personnage convaincant et dense. Il ne s'établit aucun contact véritable entre Scott et Bloom parce que le réalisateur ne connaît pas lui-même les raisons qui unissent et séparent les Hudson. Scott et Bloom sont mal à l'aise l'un en face de l'autre non parce que les situations l'exigent mais parce qu'ils ne perçoivent pas les motivations qui animent leur personnage respectif. C'est vraiment dommage de voir une aussi grande comédienne que Claire Bloom piétiner sur place et gaspiller ainsi son talent. Mais il faut dire que Schaffner n'épargne pas plus les trois fils de Hudson. Le film consacre un très long épisode à leur visite sur l'île et à leurs relations individuelles avec leur père. Ils sont réduits au niveau de stéréotypes et à nonnons la sempiternelle rengaine des enfants déchirés entre des parents qui ne s'entendent pas. On les dirait tous trois sortis d'un calendrier promouvant le scoutisme. Encore une fois Schaffner n'a pas eu la touche très légère. **Islands in the Stream** était le pire roman de Hemingway à porter à l'écran car le romancier y fait le bilan de sa vie sans prêter aucun intérêt à la structure narrative et à la nécessité dramatique. Le film de Schaffner en se voulant trop fidèle à la lettre et à l'esprit du roman a oublié de nous accrocher à ce qui se passe sur l'écran. Heureusement que la présence de George C. Scott respicndit au milieu de cette entreprise de marbre. (Place Ville-Marie)

Fernand Leduc et Mario Merola à Paris Recherche de lumière et jeux de bois

par
LISE MOREAU

PARIS - Le Centre culturel canadien de Paris accueille présentement les oeuvres des peintres Fernand Leduc et Mario Merola.

Fernand Leduc, né à Montréal le 4 juillet 1916, est l'un des signataires du Refus global. Bien connu des amateurs de peinture, surtout de ceux qui se sont intéressés aux manifestations du Groupe automatiste de Paul-Émile Borduas, Fernand Leduc a fait après cette époque un cheminement bien personnel.

Depuis 1947 il vit surtout en France malgré des séjours parfois prolongés au Québec. Entre 1945 et 1955 son oeuvre s'inscrit dans la démarche de l'écriture automatiste. Le geste spontané répondait à un besoin d'expression qui s'apparentait à un défillement de la conscience subjective.

A l'intérieur de cet abstrait construit, il opposait des couleurs sortant du tube, sans nuances très contrastées, rigides.

Petit à petit, il a été amené à introduire dans ses tableaux l'élément linéaire, la diagonale parfois avec souplesse, parfois avec une discipline octogonale. Cette expérience de jeux d'équilibre se poursuit jusqu'en 1964 date à laquelle il introduit dans ses oeuvres la ligne binaire.

Depuis, il y a dans l'oeuvre de Fernand Leduc une évolution constante. La ligne s'assouplit, il combine les binaires entre elles de façon à multiplier le tableau.

"Quand il y a trop de multiplicité, généralement on tend à aller vers la simplicité, à éliminer. Ces jeux d'équilibre positif et négatif réduits à leur expression la plus ténue m'ont incité à rapprocher les plans jusqu'à ce qu'ils se confondent totalement. C'est alors qu'est apparue la préoccupation lumière qui devient un leitmotiv exclusif."

Ayant abandonné la forme au profit de la lumière, il tend à repousser le plus loin possible le monde formel, le

monde des contrastes, pour ne garder que l'intensité lumineuse. Cette nouvelle expérience, il la nomme microchromie et la définit ainsi: "Relations ténues entre les éléments formels jusqu'à la disparition même de la forme au profit d'une qualité de lumière et de rapports de tons".

Les premières microchromies sont apparues en 1970. Au début, Leduc travaillait avec des couleurs contrastées. Les tons chauds et les tons froids coexistaient en dégradé et en dépourillé. Seule la couleur décomposée en dégradé de tons qui réfléchissent différentes nuances selon la lumière qui les enveloppe et les épousé les composait.

Fernand Leduc vit actuellement à Champseru, dans une immense et belle maison située dans la plaine de la Beauce, près de Chartres.

"Je me sens à l'aise dans ce milieu culturel, non seulement en France mais en Europe, car les frontières sont rapprochées. Mais je ne suis

pas du tout français ou européen. Je sais que plusieurs considèrent ce choix avec agressivité. On y voit un abandon. Je ne peux voir les choses de cette façon. Cette année par exemple j'ai représenté mon pays à Grenoble et à Aurey. Je suis présentement au Centre culturel canadien et je serai à Brest aux mois de juin, juillet et août. L'année précédente j'ai représenté mon pays à Lyon. Donc je crois qu'en tant qu'artiste je suis présent. En 70-71-72, je suis allé faire de l'enseignement aux universités de Montréal et de Laval. J'ai laissé les portes ouvertes et si on veut faire appel à moi, si l'on m'invite, j'irai en tout temps."

Parlant de son évolution actuelle en peinture, Fernand Leduc déclare: "Vouloir arriver à peindre la lumière est-ce une folie? Peut-être. Je rêve présentement de capter les qualités très particulières de celle-ci... Après? c'est encore la vie, non un mur, ou une rupture... Il y a toujours une énigme à percer".

Les microchromies de Fernand Leduc sont exposées au Centre culturel canadien jusqu'au 12 juin.

Mario Merola est natif de Montréal. Étudiant à l'école des Beaux-Arts puis à l'école des arts décoratifs de Paris en 1952, il a effectué plusieurs voyages de recherches aux États-Unis, en France et en Italie. En 1966 il devient le secrétaire fondateur de la Société des artistes professionnels du Québec. Depuis il a réalisé plusieurs murales dans différents immeubles du Québec et de l'Ontario, en plus d'exécuter la murale du pavillon du Canada à l'exposition de Bruxelles en Belgique et celle du pavillon du Québec à Osaka. Toute son oeuvre est conçue en fonction de l'intégration à l'environnement et à l'architecture.

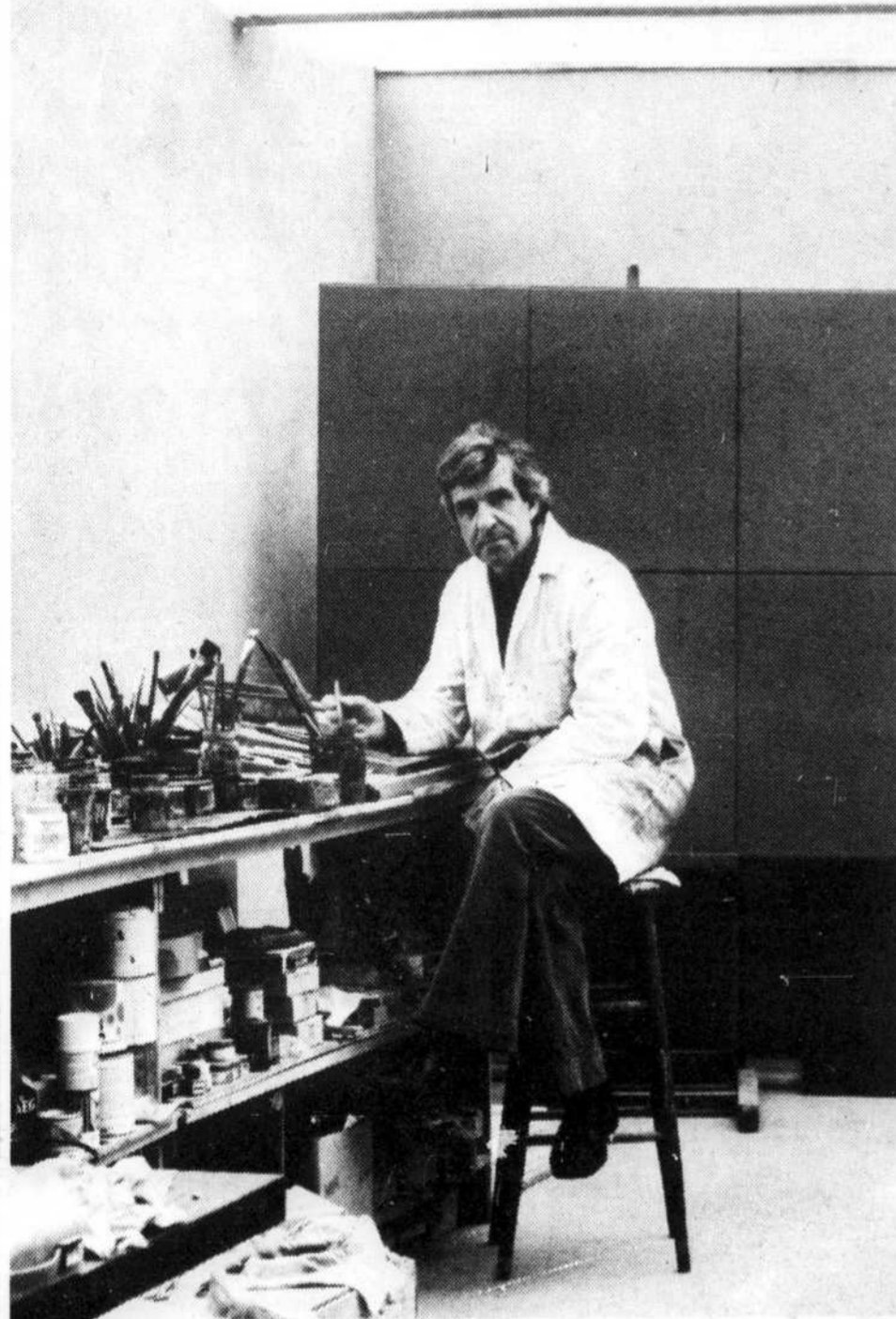
Mario Merola, dans ses tableaux, joue avec le bois qu'il utilise comme des pièces de puzzle.

La juxtaposition colorée de ces piécettes de bois en pin, cèdre, merisier, tilleul ou simple bois blanc, réussit à créer l'illusion graphique sans effacer l'élément sensuel communiqué par le matériau employé.

Toutes les petites pièces de bois peint qui servent à tisser la trame des tableaux datés de 1966 à 1974 forment des plans qui, grâce au relief, aboutissent à des métamorphoses successives.

Depuis l'an dernier Mario Merola a profondément modifié et dépourillé son oeuvre. S'éloignant du puzzle, il utilise pour la composition de ses tableaux de plus larges surfaces de bois qu'il n'altère ni par la couleur ni par la teinture. Il dépourille son graphisme pour donner à ses plans une sorte de mystère à l'ensemble de l'oeuvre, lui confère une chaleur et un dépourllement qui obligent le regard à s'attarder à la beauté de la matière.

Mario Merola expose également au Centre culturel canadien jusqu'au 12 juin.



Fernand Leduc dans son atelier

Galleries d'Art

ACADEMIE BELENGE
BÉLENGÉ
PEINTRE
ATELIER LIBRE
GALERIE D'ART

EN EXPOSITION
huile
acrylique
aquarelle
pastel
fusain

5002 boul. St Laurent Montréal Que H2T 1R7

galerie georges dor

122, rue Saint-Charles, Longueuil 677-6217

La foire "aux dessins"
encres, pastels, gouaches et gravures de:
CONTANT, GIGUÈRE, LAJOIE, LE SAUTEUR,
THÉORÉ, THIBAUT, et autres

Ouvert du jeu. au dim. de 13 à 17h. et jeudi soir de 19 à 22h.

GALERIE SIGNAL

vous invite à l'exposition de

MAURICE AGNAN, JACQUES LAMBERT
ET CEZYL TESTEAU

du 28 mai au 15 juin

4545 rue St-Denis, 845-4171
Lun. au ven. de 10h. à 18h. Sam. et dim. de 13h. à 17h.

BALCON les images

VENTE DE JUIN

Encadrement gratuit
(ou presque)
sur toutes gravures encadrées

NADEAU, RIOPELLE, JACQUE, BONET,
BRUNEAU, TOUPIN.

2031 Saint Denis 843-7720

LA GALERIE DU
LONG-SAULT

OEUVRES GRAVÉES
de
BARTOCCI

saint-andré est
comté d'argenteuil 537-3735

mardi, vendredi, samedi, dimanche, de 14 à 18 h. ou sur rendez-vous.

JEAN-PAUL LEMIEUX

CHOIX DE 30 SUJETS

1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
LES TERRASSES
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION MCGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243

NOUS ACCEPTONS CHARGEX
ET MASTER CHARGE

atelier

BORDUAS
DALLAIRE
LEMIEUX
PELLAN
RIOPELLE

Paul-Émile Borduas 1905-1960
POISSON ROUGE 1945

du lend. au
vend. de 9h à 5h 30

GALERIE DOMINION

Le plus grand choix de peintures et sculptures dans
la plus grande galerie d'art au Canada

1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

LA GALERIE KASTEL

présente

Une exposition de peintures de
MITSUGI KIKUGHI
d'Ottawa

arrangements floraux japonais
par
IKEBANA INTERNATIONAL DE MONTREAL

Exposition du 26 mai au 4 juin

GALERIE KASTEL INC.

1366 avenue Greene, Westmount 933-8735

Le 11e festival du Jeune théâtre québécois

par
ADRIEN GRUSLIN

LE THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE
présente
du 11 mai au 4 juin à 20h30'

AU BOIS LACTÉ

de Dylan Thomas

Vincent Bilodeau Louise Gamache
Louise Laprade Jean-Denis Leduc
Claude Maher Aubert Palascio
Christiane Raymond Anouk Simard

Avec **Olivier Reichenbach**
Assistant éclairages, bande sonore **Michel Beaulieu**
Décors **Guy Neveu**
Costumes **Claude Pelletier**
Musique **Jean-Marie Moncelet**
Directeur de production **Jean-Denis Leduc**

Relâche les dimanche et lundi
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
2332 Édouard-Montpetit - 6e étage

Inf.: 343-6524 Prix des billets: \$2.50 / \$3.50

LES ATELIERS M.C.C.M.

session été 77

Atelier de création en théâtre pour enfants

Théâtre corporel Tai chi
Photographie Eutonie
Danse africaine
Exploration vocale rythmique et sonore

Inscriptions

du 23 mai au 3 juin
(sauf samedi et dimanche)
de 14 h à 20 heures
Téléphone 849-8224

tnm 861 0563

mise en scène **ANDRÉ BRASSARD**

monique mercure
michelle rossignol
gerard poirier
jean louis millette
jean louis roux

décor **GUY NEVEU**
costumes **FRANÇOIS BARBEAU**

gilles renaud
francois tassé
guy thauvette
normand chouinard
jean pierre bergeron
pauline martin

de **JEAN GENET**

musique **JEAN BAUVAGEAU**
éclairages **FRANÇOIS BEDARD**

LE BALCON

ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL

Saison 1977-78
8 CONCERTS EXCEPTIONNELS
LES LUNDIS SOIR

Chef d'orchestre **Alexander Brott**

19 sept. 17 oct. 7 nov.

André Gagnon piano
Haydn, Gagnon, Mozart, Sibelius

Yaela Hertz violon
Vivaldi, Brott, Mendelssohn, Stravinsky.

Beaux Arts Trio
CONCERT BEETHOVEN

5 déc. 16 janv. 6 fév.

Lee Luvisi piano
Mozart, Hindemith, Pergolesi, Patriquin.

André Bernard trompette
Molter, Telemann
Schubert Oeuvre canadienne commandée

Yehudi Menuhin violon
CONCERT BACH
Eglise Notre-Dame

20 mars 17 avril

Jean-Pierre Rampal flûte
CONCERT MOZART
Eglise Notre-Dame

Rosalyn Tureck clavecin
CONCERT BACH

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT ET OBTENEZ LES MEILLEURES PLACES

ABONNEMENTS (adultes) \$42.00
ETUDIANTS (Carte d'étudiant) \$21.00

Billets simples pour Menuhin et Rampal en vente chez INTERNATIONAL MUSIC STORE un mois avant les concerts.

Cheque ou mandat poste à l'ordre de Orchestre de Chambre McGill, avec enveloppe-réponse affranchie à: 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7

Renseignements: 935-4955

Pendant que demain et lundi au Centre d'Essai du Conventum à Montréal se déroule le congrès de fondation de l'Association des troupes autonomes du Québec (ATAQ), s'ouvre au Cégep Lévis-Lauzon dimanche après-midi le 29, le Onzième Festival du Jeune Théâtre québécois. L'événement annuel dure une semaine et se clôture samedi le 4 juin par l'assemblée générale de l'Association québécoise du Jeune Théâtre (AQJT).

Cette année, aux dires des trois permanents de l'exécutif Rémi Boucher, Marie-Hélène Falcon et Odette Gagnon, le Festival se veut une manifestation simple, raisonnable et réfléchi. Cette caractéristique est visible, selon mes interlocuteurs que j'ai rencontrés en début de semaine, tant à la lumière des spectacles et des ateliers que des horaires déterminés pour le festival. Les ateliers auront lieu le matin jusqu'à treize heures, les matinées seront ré-

servées aux activités sportives et aux discussions libres alors que les spectacles auront lieu à dix-sept et vingt et une heures. Finis les show de minuit et les longues libations nocturnes, sans pour autant abolir les festivités.

L'objectif majeur de la semaine en est un de rencontre. Le Festival se veut un temps de rencontre privilégié qui permettra de réfléchir sur la formation et l'auto-formation des troupes de l'AQJT. C'est d'ailleurs dans ce sens que tente de travailler l'exécutif depuis qu'il est en poste, soit depuis la scission douloureuse de décembre 1975.

Le Festival 77

Dans cette perspective, la semaine passée au Cégep Lévis-Lauzon se veut un pas vers l'auto-formation des troupes du jeune théâtre. On sait

que l'organisme en regroupe entre quarante et cinquante, majoritairement permanents, certaines depuis trois ans comme "Le Parminou" ou d'autres depuis deux ans comme "La Grosse Valise" et "Le Théâtre en l'air" et plusieurs depuis un an seulement.

C'est pourquoi la majorité des ateliers ont été proposés par les troupes elles-mêmes et seront animés par elles, sauf en de rares exceptions. L'exécutif, qui se définit comme coordonnateur - animateur au sens traditionnel du terme. Les participants deviendront de plus en plus partie décisionnelle au lieu d'être partie animée. Les thèmes s'efforceront de rallier les intéressés qui précéderont les contenus en fonction de leurs volontés et besoins. Et l'animateur-ressource redeviendrait simple participant.

Les ateliers du Onzième Festival indiquent clairement l'objectif majeur d'organisation des troupes: "Initiation à la Commedia dell'Arte" par La Bascule; "Une écriture vivante" seul atelier animé par des individus qui sont Lorraine Hébert et Louis-Dominique Lavigne; "Intervention" par Guy Lalancette de "L'Otobuscolère"; "Initiation à la création collective" par Lise Gionet des "Puces"; Théâtre et Création par Normand Marquis du Parminou, un atelier dépannage sur la mécanique automobile, sujet pratique quand on sait que la majorité des groupes voyagent avec un petit camion et promènent de ville en ville leurs productions.

Les six autres ateliers portent sur: "Analyse du contenu" par le Parminou et le Théâtre en l'air; "Jeu et création collective" par le Théâtre

en l'air; "Vie de troupe" par le Parminou et le Théâtre en l'air; "Auto-animation et auto-formation" par le Théâtre en l'air; "Fonctionnement - administration-comptabilité et financement des troupes permanentes" par David Lonergan de La Corriveau et "Auto-formation: échanges inter-troupes et inter-personnes" sans animateur attitré.

Comme on peut le voir, la préoccupation pratique domine les ateliers. Les troupes veulent se donner des outils organisationnels plus efficaces. Plusieurs groupes meurent faute de savoir et de pouvoir se donner des modes d'opération correspondant à leurs besoins. Dans le cas du jeune théâtre, il existe là un problème important.

Du côté spectacles, le comité de sélection ne semble pas avoir retenu de critères précis de sélection, si ce n'est l'intérêt à quelque niveau que ce soit. L'AQJT a cru bon de désigner cependant une zone privilégiée comme elle le fait déjà lors de ses congrès annuels. Cette année verra trois groupes de la Gaspésie proposer trois approches différentes pour parler d'une région. Le Théâtre de la Gaspésie (Sainte-Anne des Monts) parle des difficultés, de gens ayant reçu une formation théâtrale dans une école spécialisée, pour retourner travailler dans leur région respective. Le Théâtre en Rang de Rimouski est formé d'étudiants et de travailleurs jeunes tandis que Les Dragueurs de Paspébiac regroupent des travailleurs à-

gés de trente et cinquante ans qui en sont à leur seconde création collective.

Montréal cette année impose une présence importante, tant dans les ateliers que dans quatre des neuf spectacles, soit ceux du Théâtre en l'air, du Théâtre de carton (Longueuil), des Puces et de la Grosse Valise. Les autres groupes présentant leurs productions viennent de Sherbrooke (Le Cent neuf) et Chibougamau (L'Otobuscolère). L'ensemble des régions restent donc sous-représentées au Festival. Il s'agit-là d'une lacune à signaler.

Deux grands thèmes se dégagent des spectacles retenus: celui de la région avec les trois groupes de la Gaspésie et celui de l'école dans le contenu des créations des Puces, du Théâtre de Carton et du Théâtre en Rang. Enfin L'Otobuscolère est un organisme théâtral directement rattaché à une polyvalente.

Au sortir d'un grand questionnement

Depuis un an et demi, les membres de l'exécutif ont effectué trois tournées à travers la province, sentant le besoin de se rapprocher des troupes et de les faire se rapprocher entre elles. Le choix des ateliers de Lévis-Lauzon résulte de ces rencontres. Le programme de formation est basé sur le travail collectif. Le collectif primant sur l'individu et par conséquent sur le talent personnel. En sortant de l'école de formation spécialisée, le comédien doit déapprendre en quelque sorte et réinventer un nouveau mode de fonctionnement.

Après la scission de décembre 75, beaucoup de troupes avaient besoin d'être rassurées, d'être remises en confiance. Les tournées auront été utiles en ce sens. L'AQJT est passée d'une direction centralisée autour d'un leadership fort à une collégialité plus grande. Actuellement

— Suite page 24

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
STAGE INTENSIF D'ÉTÉ EN DANSE MODERNE

Avec Le Groupe de la Place Royale
DU 11 JUILLET 1977 AU 6 AOÛT 1977
(sans crédits: temps complet — \$175.00
temps partiel*)
Nombre limité de candidats)

PROGRAMME DE DANSE
Service d'éducation permanente
Université d'Ottawa
5, rue Osgoode
Ottawa, Ontario
K1N 6N5
(613) 231-4263.

POUR S'INSCRIRE
EN PERSONNE
OU PAR LA
POSTE,
S'ADRESSER À:

Festival Canada

WACN

Train de l'Opéra pour Ottawa

POUR LES DÉTAILS, CONSULTEZ
LES JOURNAUX DE MERCREDI

théâtre du rideau vert

l'imprésario de smyrne

Comédie de Goldoni
Mise en scène: **ROBERT PRÉVOST**

JAMINE SUTTO, ELIZABETH LESIEUR, LENIE SCOFFIE,
ANDRÉ MONTMORENCY, ANDRÉ GAILLOUX, HUBERT NOËL.

MARDI à SAMEDI 20 h. DIMANCHE 19 h.

RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Metro Louvier, sortie Gifford — 4664, rue Saint-Denis

AVIS

DEMANDES de SUBVENTION dans le secteur des ARTS d'INTERPRÉTATION pour l'exercice 1977-1978

Les organismes des secteurs du théâtre, de la musique, de la danse, de la chanson, qui désirent présenter une demande de subvention pour l'exercice 1977-1978, doivent noter que les demandes seront acceptées jusqu'au 1er août.

L'aide financière du ministère des Affaires culturelles dont il est ici question s'adresse à des organismes à but non lucratif légalement constitués.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de s'adresser à:
Direction des arts d'interprétation
Ministère des Affaires culturelles
700, boul. St-Cyrille est
Place Haullevie, Québec G1R 5A9
Téléphone (418) 643-5125.

Ministère des Affaires culturelles
Direction générale des arts et des lettres

LA SALAMANDRE
le nouveau film
d'ALAIN TANNER
JONAS

OU AURA 25 ANS EN L'AN 2000
ou comment léguer
aux enfants
qui naissent aujourd'hui
une terre
encore habitable

avec Jean Luc Didou, Myriam Boyer, Huguette Dufour, Dominique Lobouvier, Rufus

Sem.: 7.30 - 9.35
Sam.-Dim.: 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35

le DAUPHIN
REAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

UNE OEUVRE QUI SECQUE... 18 ANS
REMUE... CHOQUE....

BOULEVERSE VOLONTAIREMENT!
VISUELLEMENT IRRESISTIBLE!

PIERROT **le charlot**

100 RUE ST DENIS 845-3222 77 D. ST CHARLES, LONGUEUIL 634-9226

demain les mômes

POUR TOUS

avec Niels Arestrup
Brigitte Rouan

un film de Jean Poutalé

Le PARISIEN 5
1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20
486 STE CATHERINE D. 866-3856

UNE SÉLECTION DES FILMS MATURES POUR TOUS

Le COUPLE EXTRAORDINAIRE du "VIEUX FUSIL" enfin réuni dans cette GRANDE HISTOIRE D'AMOUR au milieu d'une révolution.

ROMY SCHNEIDER **PHILIPPE NOIRET**
VICTOR LANOUX
UMBERTO ORSINI

PIERRE DAVID PRÉSENTE

Une Femme à sa fenêtre

Un film de Pierre Granier-Deferre
d'après le roman de Pierre Drieu La Rochelle adapté par Jorge Semprun

2e FILM

COURS APRES MOI QUE JE T'ATTRAPE

avec **ANNIE GIRARDOT** et **JEAN-PIERRE MARTELLE**

SALLE CLIMATISÉE
Cinéma 7art
3180 rue BELANGER

Une femme
Séance: 9 h 10
Samedi: 5.25 - 9 h 10
Dim.: 1.30 - 5.25 - 9 h 10

Cours
Séance et Sem.: 7.30
Dim.: 1.30 - 7.30

elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS

POUR TOUS

"NOIRS BLANCS COULEURS"

GAGNANT de l'OSCAR
Meilleur Film
Étranger
1977

SALLE EISENSTEIN POUR TOUS

JACQUES TATI
JOUR de FÊTE

A l'affiche à La Poudrière de l'île Ste-Hélène
Mini-opéras
A HAND OF BRIDGE
Par Samuel Barber
RITA OU LE MARI BATTU
Par G. Donzetti
mise en Scène
Jeanne Beaubien

Protégez la vue panoramique via la Cité
du Havre et le Pont de la Concorde.

Avec Bruno Laplante, Pauline Vaillancourt, Paul Trepanier, Denise Parent.

Billets en vente à l'hôtel Sheraton
Mt-Royal, G-20, 526-0821
Guichet ouvert de 12h à 18h.
ROY'S DRUG STORE
Beaconsfield / 695-3322
Montreal Trust P.V.M.

Un des meilleurs films de l'année!

DOMINIQUE SANDA
ANTHONY QUINN

Un film de Mauro Bolognini

l'héritage

Le PARISIEN 3 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30
486 STE CATHERINE D. 866-3856

LES CINÉMAS DU COMPLEXE
DESJARDINS TÉL.: 288-3141

WOL AU-DESSUS D'UN MID DE COUCOU
14 ANS
JACK NICHOLSON

L'AFFICHE ROUGE POUR TOUS
un film de **FRANK CASSINI**

La presse unanime: un chef-d'œuvre

avec **PIERRE CLEMENTI** - **ANICEE ALVINA** - **ROGELIO IBANEZ**

UN FILM DE Jean Charles **TACHELLA** POUR TOUS

Cousin Cousine 8 MOIS

Le film que vous attendiez
L'Office national du film présente

J.A. MARTIN
photographe

Un film de Jean Beaudin
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin

Sélection du Festival de Cannes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 18 et 19

Carrières et Professions

HÔPITAL SACRÉ-COEUR, MONTRÉAL

recherche les services d'un

CHEF DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Responsabilités:

Sous l'autorité du directeur adjoint des services hospitaliers.

- coordonner et contrôler les activités relatives à la consultation psychologique des bénéficiaires dans le but d'en assurer la classification et l'évaluation.

Qualifications:

- diplôme universitaire de 4 ans en psychologie ou l'équivalent;
- expérience de gestion souhaitable;
- qualités personnelles appropriées (leadership, sens de l'organisation, etc...)

Salaire:

Selon la politique de rémunération des cadres du secteur des Affaires sociales.

Toute personne intéressée devra faire parvenir un curriculum vitae avant le 10 juin 1977 à:

Richard Comeau
Service du personnel
Hôpital Sacré-Coeur
5400 ouest, Boul. Gouin
Montréal, H4J 1C5

La Société Ontarienne d'Assurance des actions et dépôts (éditée sous le Credit Union & Caisses Populaires act. 1976), requiert les services d'un:

CHEF DE L'ADMINISTRATION (Directeur Général)

Cette société provinciale de la couronne a pour but:

- de fournir l'assurance-dépôt aux Credit Unions & Caisses Populaires en Ontario.
- d'administrer, au départ, un actif de \$30,000,000.

Exigences:

- Le (la) titulaire aura occupé un poste supérieur en administration.
- Il (elle) sera bilingue, de préférence.
- Il (elle) entrera en fonction au plus tard le 1er août 1977.

Salaire:

Le poste s'adresse aux candidats(es) dont le salaire est d'environ \$35,000.

Lieu de travail:

Toronto métropolitain.
Envoyez résumé à:

C.P. 1001
Station O
Toronto, M4N 2N4



Université Laval

PROFESSEURS EN INFORMATIQUE

Le Département d'informatique de l'Université Laval mettra en marche un programme de Maîtrise en sciences (M.Sc.) en informatique à l'automne 1977, et des postes de professeurs ont été créés à cet effet. Deux postes sont ouverts maintenant, en **informatique de gestion** et en **logiciel**, et d'autres postes seront ouverts l'an prochain.

Les tâches des professeurs consisteront principalement à dispenser des enseignements et collaborer à des projets de recherche dans leur domaine de spécialisation.

Les candidats choisis devront posséder une formation universitaire au niveau du doctorat ainsi qu'une expérience de l'enseignement et de la recherche en informatique. Une expérience professionnelle pratique sera un atout précieux pour le poste de professeur en informatique de gestion.

Pour poser sa candidature, adresser un curriculum vitae à:

M. Pierre Ardouin, Directeur
Département d'informatique
Faculté des sciences et de génie
Université Laval
Québec, Canada,
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Directeur du programme MBA

La Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke est à la recherche d'un directeur pour son programme de maîtrise en administration des affaires (MBA).

La tâche

En collaboration avec la direction de la Faculté et de concert avec le Comité de programme et les autorités des divers départements, le directeur voit à la planification de toutes les activités académiques et administratives pertinentes au programme MBA.

Les exigences

Le candidat recherché est titulaire d'un diplôme de MBA ou l'équivalent; il possède une expérience de l'enseignement ou de la gestion ou les deux; il est familier avec le milieu universitaire et le monde des affaires du Québec; il a l'habitude du travail en équipe et de l'exercice du leadership.

Les conditions

Le candidat choisi aura le statut de professeur régulier et son traitement sera établi selon les normes de la convention collective en vigueur entre le Syndicat des professeurs et l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 10 juin 1977 à:

Paul Beaudoin, secrétaire
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.
J1K 2R1

L'ÉCOLE SAINTE-ANNE

Sainte-Anne Manitoba
requiert les services d'un

PROFESSEUR

à temps plein dans les disciplines suivantes:

BIOLOGIE	300	(Secondaire V)
CHIMIE	200	(Secondaire IV)
CHIMIE	300	(Secondaire V)
FRENCH	100	(Secondaire III)

Prière de communiquer:

— soit avec **M. Roger Fréchette, principal**
École Sainte-Anne
Sainte-Anne, Manitoba R0A 1R0
Tél.: (204) 422-5505

— soit avec **M. Gilles Beaudry, c.s.v.**
Les Clercs de Saint-Viateur
450, avenue Querbes, Outremont, Qué.
H2V 3W5
Tél.: (514) 274-3624

Possibilité d'entrevue le 6 juin 1977, à l'adresse suivante:

Les Clercs de Saint-Viateur
450, avenue Querbes,
Outremont, Qué. H2V 3W5

Postes de

PROFESSEURS

disponibles pour
1977-78

A. Professeurs chargés de cours:

Dispenser des cours sur mesure en électrotechnique, trons électrodynamique et électronique.

B. Professeur à temps complet:

Dispenser des cours dans les domaines suivants: — éducation physique — éducation spécialisée.

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire de premier cycle.
- Expérience dans l'enseignement.
- Pour le secteur professionnel, expérience pertinente souhaitable.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 3 juin 1977 au:



cégep
du
vieux montréal

directeur du personnel
c.p. 1444, station n,
montréal - H2X 3M8



cegep
rimouski

OFFRES D'EMPLOI

Le Cégep de Rimouski requiert les services de professeurs, pour l'année scolaire 1977-78, dans les disciplines suivantes:

Anglais	: 1 poste
Géographie	: 1 poste
Philosophie	: 1 poste
Sciences Sociales (économique et sociologie)	: 1 poste
Psychologie	: 1 poste
Techniques Administratives	: 1 poste

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.

Toutes les personnes intéressées à ces offres d'emploi doivent faire parvenir leur candidature avec leur curriculum vitae, avant le 6 juin 1977, à l'adresse suivante:

SERVICE DU PERSONNEL
Cégep de Rimouski
60 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski, P.Q.



CEGEP DE MATANE

enseignants

dans les disciplines suivantes:

FRANÇAIS
PHILOSOPHIE
ÉDUCATION PHYSIQUE
TECHNIQUES DU TOURISME
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
MATHÉMATIQUES
PSYCHOLOGIE
TECHNIQUES INFIRMIÈRES

QUALIFICATIONS REQUISES:
1er cycle universitaire terminal

L'offre d'emploi devra nous parvenir avant le 4 juin 1977 à:

GEORGES E. BOUCHARD,
Directeur du personnel,
Collège de Matane,
Matane.

ACCUEIL SUMMERHILL

Centre d'accueil

HORIZONS JEUNESSE

invite des demandes pour le poste de

DIRECTEUR

Tâche:

Continuer le développement et l'implantation d'un centre d'accueil spécialisé et d'un programme de centre d'accueil de jeunes adolescents anglophones pour la région du grand Montréal.

La personne:

Maîtrise en travail social (ou l'équivalent) avec soin aux enfants. Accueil ou expérience clinique administrative de plus de trois (3) ans/expérience de superviseur.

Le salaire:

\$21,901. — \$30,873. (dépendamment de l'éducation et de l'expérience)

Envoyez résumé à:

H. W. Hanna, M.S.W. Ph.D.
Directeur exécutif
Youth Horizons
Snowdown Post Box 518
Montréal, H3X 3T7

Centre de

Psychiatrie communautaire

recherche un(e)

PSYCHOLOGUE

pour son Centre de Jour francophone.

NATURE DE LA FONCTION:

- Conjointement avec les membres d'une équipe multidisciplinaire, participer à l'implantation et à la planification de mécanismes de réhabilitation.
- Animer des groupes thérapeutiques et de réhabilitation en collaboration avec les autres membres de l'équipe.

EXIGENCES:

- Doit être membre de la Corporation des Psychologues du Québec;
- En psychologie, avec au moins 2 ans d'expérience en milieu psychiatrique;
- Connaissance approfondie des techniques de groupe;
- Capacité de s'intégrer au sein d'une équipe multidisciplinaire dans des activités diversifiées de réadaptation;
- Francophone avec connaissance de l'anglais de préférence.

RÉMUNÉRATION:

• Selon les échelles salariales en cours.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Erica Gutbrodt, Ph.D.,
Directrice du Département de Psychologie
761-6131, poste 246

DOUGLAS HOSPITAL / CENTRE HOSPITALIER DOUGLAS

6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUÉBEC, H4H 1R3



Philosophie 340	4 postes à temps complet.
Economie 383	1 poste à la leçon, 3 heures/semaine
Sociologie 387, 388	1 poste à temps partiel, 6 heures/semaine
Techniques administratives 410	1 poste à temps complet.
Arts plastiques 510	1 poste à temps partiel.
Cinéma 530	1 poste à la leçon, 3 heures/semaine
Français 601	2 postes à temps complet.
Anglais 604	2 postes à temps complet, 1 poste à la leçon, 3 heures/semaine
Langues anciennes 615	1 poste à temps partiel, 6 heures/semaine
Technicien en technologie agricole phytotechnicien	Exigences: Posséder un D.E.C.

EXIGENCES REQUISES:

Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.

Faire parvenir vos candidatures avant le 10 juin 1977 à:

M. Henri B. Robitaille,
CEGEP Victoriaville,
475 Notre-Dame est,
Victoriaville, P.Q.
Tél.: (819) 758-1571



Université de Montréal

Faculté de l'Éducation permanente

(grades et certificats)

Responsable de programmes — Nursing

La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal a besoin des services d'un responsable de programmes pour assurer l'animation pédagogique et la gestion de ces programmes ainsi que la coordination des activités éducatives qui s'y inscrivent. Elle offre trois programmes en nursing: nursing communautaire, nursing clinique, organisation de soins.

Fonctions:

- Organise, coordonne et évalue des activités éducatives en nursing communautaire, nursing clinique, organisation des soins.
- Anime des comités de travail et des comités pédagogiques.
- Conseille les étudiants adultes.
- Évalue les besoins nouveaux en vue de la mise en oeuvre d'activités éducatives aptes à y répondre.
- Évalue les enseignements dispensés et les méthodes utilisées en vue d'améliorer la qualité des cours et des autres services offerts aux étudiants adultes.
- Participe à la conception et à la réalisation d'activités pédagogiques dans le cadre de l'enseignement à distance.
- Établit et maintient les liens nécessaires avec les divers milieux et institutions où oeuvrent infirmiers et infirmières.

Qualifications:

- Diplôme de deuxième cycle en Nursing.
- Connaissance (théorique et pratique) des associations, organismes, institutions et services (du MAS et autres) reliés au Nursing.
- Expérience en éducation des adultes ou organisation pédagogique souhaitable.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 juin 1977 au:

Directeur
Service du Personnel
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal, Qué.



Université de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation

Postes de professeurs (2)

La Section d'orthopédagogie recherche deux professeurs à plein temps.

1- Domaine: rééducation du langage oral et écrit.

Exigences:
Doctorat en orthopédagogie ou dans un domaine connexe.
Expérience dans l'enseignement universitaire ainsi qu'en rééducation du langage oral et écrit.

2- Responsable de la formation pratique

Exigences
Maîtrise en orthopédagogie.
Expérience en formation des adultes et dans le milieu scolaire.

Traitement

Selon la convention collective en vigueur et en tenant compte des qualifications et de l'expérience.

Date d'entrée en fonction

Immédiate.

Date de clôture des candidatures

2 juin 1977.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur André Brassard
Vice-doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203 — Station "A"
Montréal, Québec
H3C 3T3

Carrières et Professions

SASKATOON FRENCH SCHOOL URGENT PROFESSEUR DEMANDÉ

pour le niveau élémentaire.
Contacter:

Serge Martel
47, Simpson Crescent
Saskatoon, Sask.

Société Montréalaise recherche un individu pouvant remplir le poste d'

EXPERT EN TRANSPORT MARITIME

Seront considérés les postulants ayant l'expérience à titre d'officier, ingénieur de bord ou architecte naval. Le candidat devra être bilingue et être en mesure de rédiger des rapports techniques en anglais.

Faire parvenir curriculum vitae à:

C.P. 604
Place d'Armes,
Montréal, Qué.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES AGRÉÉS

désire s'adjoindre les services de

COMPTABLES AGRÉÉS

avec ou moins cinq (5) années d'expérience en pratique publique.

Son travail consistera principalement dans l'exécution des fonctions suivantes:

- Planification et supervision des travaux de vérification.
- Entraînement des stagiaires en comptabilité et supervision de leur travail.
- Responsabilité de vérification pour une clientèle.

Le traitement sera en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Jean-Jacques Morin
a/s Paquin, Bilodeau et ass.
7333, Place des Roseaies
Ville d'Anjou, H1M 2X6
Tél.: 351-4870

Voir autres Carrières et Professions
en pages 17 et 19

PROFESSEURS DEMANDÉS

(hommes de préférence)

Exigences:
Diplôme en enfance inadaptée.

Salaire:
Selon nouvelle convention collective.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo, diplôme, classification à:

Le Devoir
Dossier 2687
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

COORDONNATEUR

COURS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Emploi: le 1er juillet 1977

Rémunération:
d'un minimum de \$20,000.00 correspondant aux aptitudes et à l'expérience

Qualifications professionnelles:

- B.A. d'une université canadienne
- Connaissance pratique des méthodes: Dialogue Canada, Voix et images de France, Français international

Responsabilités:

- administration et organisation des programmes et des cours
- liaison entre le Centre et ses clients

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Centre culturel Civitas Christi
30 nord rue Elgin
Sudbury, Ontario P3C 5B4
Téléphone: (705) 675-6493

Centre de

Psychiatrie communautaire
recherche un(e)

ERGOTHÉRAPEUTE

pour son Centre de Jour francophone

NATURE DE LA FONCTION:

- Conjointement avec les membres d'une équipe multidisciplinaire participer à l'implantation et à la planification de mécanismes de réhabilitation.
- Initier et organiser des activités de groupe adaptées aux besoins diversifiés des patients psychiatriques.

EXIGENCES:

- Bacc. en ergothérapie;
- Expérience d'un milieu psychiatrique;
- Capacité de travailler en équipe;
- Disponibilité d'accepter des horaires flexibles.

Envoyer curriculum vitae à:

Mme Christine Small
Département d'ergothérapie
761-6131, poste 269 ou 143

DOUGLAS HOSPITAL
CENTRE
HOSPITALIER DOUGLAS

6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUÉBEC, H4H 1R3



La Commission Scolaire
Vallée-de-la-Lièvre

requiert les services

D'UN DIRECTEUR ADJOINT

(homme-femme)
Pour une école élémentaire.

NOMINATIONS PROVISOIRES

CRITÈRES: (P.A.S. document DOC 1er janvier 75-5-2-10)

- L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre.
- Une formation exigeant au moins 16 années de scolarité.
- Une expérience de 5 ans comme enseignant ou professionnel dont au moins 3 ans comme enseignant.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 01-07-77

SALAIRES: Avantages sociaux — selon P.A.S. du M.E.Q.

Faire parvenir curriculum vitae le ou avant le 10-06-77.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

C.S.V.L.
146a, rue MacLaren est,
Buckingham, Qué.
J8L 1K1
1-819-986-5942

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC

PROFESSEURS À TAUX HORAIRE

Les musiciens professionnels qui désirent enseigner dans les Conservatoires de musique du Québec à titre de professeurs à taux horaire, pour la saison commençant en septembre 1977 et se terminant en juin 1978, peuvent soumettre leur candidature à la Direction du personnel du ministère des Affaires culturelles.

Date limite:

Les candidats doivent faire parvenir leur offre de services au ministère avant le 10 juin 1977. Ils recevront une réponse avant le 30 juin 1977.

Lieux de travail et disciplines:

Il y a sept (7) Conservatoires de musique au Québec (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Hull, Val-d'Or), dans lesquels la plupart des disciplines musicales sont enseignées. Les candidats voudront bien indiquer la discipline et le Conservatoire qu'ils choisiraient de préférence.

Traitement:

Le traitement des professeurs à taux horaire peut varier entre \$19.00 et \$26.00 l'heure, selon le dossier de l'expérience.

Pièces à joindre au dossier de candidature:

- Un curriculum vitae;
- Des attestations des diplômes obtenus (Premier Prix ou diplôme équivalent);
- Toute attestation de succès dans les concours nationaux ou internationaux;
- Toute pièce justificative de la carrière artistique ou pédagogique;
- Tout autre document que le candidat jugera pertinent à l'évaluation de son dossier.

On doit faire parvenir son dossier de candidature à l'adresse suivante:

Direction du personnel
Ministère des Affaires culturelles
955, chemin Saint-Louis
Québec, P.Q.
G1S 1C8

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction du Conservatoire

COLLÈGE DE JOLIETTE PROFESSEURS

dans les disciplines suivantes:

- A temps complet:**
 - éducation physique
 - techniques infirmières
 - mathématique
 - technologie du génie civil
 - psychologie
 - techniques d'éducation spécialisée
 - arts plastiques
 - français
 - techniques administratives et administration anglaise
- A temps complet, à temps partiel ou chargé de cours.**
 - biologie
 - éducation physique
 - techniques infirmières
 - mathématique
 - technologie du génie civil
 - psychologie
 - techniques d'éducation spécialisée
 - électrotechnique
 - arts plastiques et histoire de l'art
 - musique
 - français
 - techniques administratives et administration géographique
 - philosophie
 - sciences politiques
 - sociologie
 - assistance sociale
 - informatique
 - littérature ancienne

Formation et expérience:

Premier cycle dans la discipline postulée.

Expérience souhaitable.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 7 juin 1977 à 17h. à:



CONCOURS (nom de la discipline)
Direction du personnel
Collège de Joliette
20, rue St-Charles sud
Joliette, Qué.



Université
Laval

PROFESSEUR

Département de didactique

Fonctions:

Enseignement de l'éveil de la pensée scientifique au pré-scolaire et didactique du milieu physique et humain, développement et supervision des stages, recherche et participation aux activités départementales.

Conditions:

Doctorat en éducation et second cycle en sciences naturelles (biologie, écologie, géographie) ou formation universitaire et expérience équivalentes; expérience auprès d'enfants d'âge pré-scolaire ou élémentaire, aptitudes à travailler en équipe.

Traitement:

Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction:

1er août 1977

Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 juin 1977 à:

Bruce Cook, directeur
Département de didactique
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec, Canada G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LA CÔTE-NORD

PROFESSEURS

(temps complet pour l'année 1977-78)

BIOLOGIE: 1 poste

ÉDUCATION PHYSIQUE: 1 poste

SOCIOLOGIE-ÉCONOMIE: 1 poste

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme de 1er cycle dans la discipline appropriée.

TECHNIQUES INFIRMIÈRES

3 postes

QUALIFICATIONS REQUISES:

Baccalauréat en nursing ou licence d'infirmière et expérience pertinente.

LIEU DE TRAVAIL:

Campus Manicouagan, Hauterive.

FIN DU CONCOURS:

Le 10 juin 1977.

Faire parvenir votre offre de service accompagnée d'un curriculum vitae au directeur du Campus:

CAMPUS MANICOUAGAN
537, Boul. Blanche
Hauterive, Qué.



Cégep
Régional
de la
Côte-Nord

RADIO-GASPÉSIE INC.

(projet de radio communautaire de Gaspé)
cherche

UN(E) ANIMATEUR(TRICE)- GÉRANT(E)

Le poste:

Une personne qui connaît le domaine de la radio communautaire et qui s'intéresse à l'animation, la coordination et l'administration d'un ensemble d'activité pour la mise en place et le développement d'une radio communautaire.

Responsabilités du poste:

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, exécuter les tâches suivantes:

Animation: Agir en tant que promoteur et animateur pour la mise en place de la radio communautaire dans la région de Gaspé.

Participer à la préparation et à l'exécution des projets radiophoniques suscitant l'intérêt des membres de Radio-Gaspésie et des divers comités, de zones et de programmation.

Coordination: À court terme, assurer l'organisation et la mise sur pied de la station de radio.

À moyen terme, planifier et organiser progressivement le travail des comités de zones et de programmation. Créer et entretenir des liens et des moyens de collaboration avec les différents comités et les membres de l'Association.

S'assurer que les objectifs et les orientations définis par le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale se réalisent.

Administration: Diriger et coordonner les activités du projet.

Préparer le budget, le plan d'organisation, les politiques et les procédures administratives de l'Association.

Voir à l'élaboration de rapport d'activité et des divers dossiers à être soumis au Conseil d'Administration. Assumer la responsabilité de la gestion courante, contrôler la qualité et l'efficacité des services de la radio.

Qualifications requises:

Formation ou expérience pertinente.

Lieu de travail: Gaspé.

Salaire: À discuter.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Jean-Pierre Arsenault
Président
Radio-Gaspésie inc.
C.P. 25
Gaspé, Qué.
G0C 1R0



Université
Laval

PROFESSEUR EN ÉTUDES THÉÂTRALES

(à plein temps)

EXIGENCES:

- Posséder une expérience directe du théâtre (mise en scène).
- Posséder une culture théâtrale étendue et une connaissance des problèmes théoriques du théâtre.
- Avoir des références pédagogiques.

TRAVAIL:

- Donner un enseignement sur la technique, l'histoire et l'esthétique théâtrales.
- Diriger des travaux de recherche de type universitaire.

SALAIRE À DÉTERMINER SELON L'EXPÉRIENCE.

Envoyer les candidatures avant le 1er juin 1977 à:

Directeur
Département des littératures
Faculté des lettres
Pavillon De Koninck
Université Laval
Cité universitaire, Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

DIRECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VICTORIAVILLE-ARTHABASKA-WARWICK

FONCTIONS:

Relevant de la Corporation de Développement économique des Bois-Francs Inc., le titulaire aura les responsabilités suivantes:

- Préparer un programme d'action annuel accompagné d'un budget selon la politique approuvée par la Corporation;
- Établir et maintenir les relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement des industries et commerces existants et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux;
- Voir à la préparation de documents de promotion industrielle et d'un inventaire des ressources favorables à l'implantation de nouvelles usines dans l'agglomération;
- Agir à titre d'agent de liaison entre la Corporation et les services gouvernementaux dans les matières concernant le développement économique.

EXIGENCES:

- Avoir acquis une expérience solide soit en développement économique, relations publiques ou marketing et posséder une bonne connaissance du milieu des affaires;
- De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, marketing, économie, finance ou toute expérience jugée équivalente;
- Être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux;
- Posséder une bonne connaissance de l'anglais.

SALAIRE:

Ce poste intéressera les personnes dont la rémunération actuelle se situe dans les environs de \$20,000.

Toute personne intéressée devra soumettre un "curriculum vitae" à la soussignée, avant 4 h 30, le 10 juin 1976.

Corporation de Développement économique des Bois-Francs Inc.,
Attn: Mme Johanne F. Fontaine,
1, rue Notre-Dame ouest,
Victoriaville, G6P 6T2 Qué.



Université
Laval

PROFESSEURS École d'architecture

Trois postes à plein temps au rang de professeur assistant ou adjoint pour l'année universitaire 1977-78. Traitement et termes d'engagement selon la convention collective.

A. Deux professeurs pour l'enseignement du Design architectural à un module d'atelier. Un poste au niveau de la première année (introduction au milieu urbain, organisation des fonctions et constructions simples). Un poste au niveau de la troisième année. Connaissance et expérience du bâtiment industrialisé et des systèmes d'habitation.

Les professeurs offriront les cours dans un des domaines suivants: Science du comportement humain — Psychologie architecturale — Histoire de l'architecture — Architecture du paysage — Industrialisation et système du bâtiment. On compte sur leur participation dans les domaines de recherche de l'École.

Le dossier devra démontrer leurs réalisations en Design architectural. De plus, les candidats devront fournir la documentation qui atteste leurs capacités d'enseignement et de recherche.

B. Un poste pour l'enseignement principalement au niveau du deuxième cycle. Le candidat pourra être responsable de l'un des domaines suivants: a) l'habitation et/ou l'industrialisation - b) le design urbain - c) d'autres domaines pour lesquels le candidat a démontré une compétence à enseigner la matière dans le milieu universitaire.

Le candidat doit démontrer son expérience en matière de recherche ou dans la pratique de sa discipline. On s'attend à ce qu'il collabore avec les collègues au développement de la recherche.

Diplôme: Maîtrise et de préférence un doctorat ou l'équivalent.

Les demandes devront parvenir avant le 12 juin 1977, à:

M. Joseph Baker, Directeur
École d'architecture
Université Laval
Cité universitaire, Québec
Canada G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Voir autres Carrières et Professions en pages 17 et 18

ANALYSTE À LA PIGE

Les contacts humains vous intéressent et vous désirez mettre vos connaissances à profit... nous vous offrons donc une excellente occasion de vous joindre à un organisme consultatif dont un des principaux champs d'action touche la francisation de l'entreprise et les communications internes et externes.

Cette fonction consiste en travaux de recherche exigés pour l'analyse de la situation linguistique de l'entreprise au moyen de visites et de rencontres avec le personnel à tous les niveaux hiérarchiques et de compléter cette analyse par la compilation des données recueillies.

Bilingue, la personne recherchée devra avoir de l'entregent, une forte personnalité, l'habileté à communiquer et une connaissance de l'organisation de l'entreprise. Cette expérience est nécessaire; elle pourra avoir été acquise dans plusieurs fonctions mais celle du personnel serait privilégiée. Le poste comporte selon les besoins des travaux, des déplacements à l'extérieur et il serait avantageux d'avoir l'usage d'une automobile.

La rémunération sera proportionnelle aux qualifications.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

perconsult

Perconsult Ltée,
1155 ouest, boulevard Dorchester,
Chambre 901,
Montréal, Québec H3B 2J8

SURVEILLANT DE LA SÉCURITÉ

On recherche un surveillant de la sécurité pour un important projet de construction situé à la Baie de James.

Se référant directement au directeur de projet, le surveillant de la sécurité sera responsable de tous les aspects de la sécurité industrielle reliés à un grand projet de construction hydro-électrique, il s'occupera de la direction du personnel du département de la sécurité, et fera la liaison avec les représentants du client sur le terrain.

Les candidats doivent être qualifiés comme officiers de sécurité ou avoir de l'expérience dans ce domaine selon le code de sécurité de la construction de la province de Québec. C'est un poste sénior, qui devrait intéresser un ingénieur diplômé dans la construction qui est préoccupé par la sécurité industrielle.

Le salaire, incluant une généreuse allocation pour le logement et autres bénéfices, sera intéressant pour le candidat le plus qualifié.

S.V.P. répondre en donnant des détails sur la scolarité et l'expérience au:

Directeur de l'administration
La Compagnie Loram-Komo
C.P. 3000
Val d'Or, Québec
J9P 5C4

HÔPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

Centre hospitalier régional de soins aigus généraux et spécialisés, situé à 180 milles à l'est de Lévis. Il opère aussi quelques services de soins spécialisés et un département de santé communautaire. Il compte près de 400 lits.

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

NATURE DE LA FONCTION:

Sous l'autorité du directeur-général.

a) coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement, sous réserve des responsabilités données aux autres directeurs, envers les professionnels de la santé autres que les médecins et dentistes par les règlements ou le plan d'organisation;

b) vérifier le fonctionnement des comités du conseil consultatif des professionnels et du conseil des médecins et dentistes, et s'assurer qu'ils acquittent leur fonction et, dans le cas du conseil des médecins et dentistes, qu'il contrôle adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement.

EXIGENCES:

- médecin en règle avec la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec.
- maîtrise en administration hospitalière et/ou 5 ans de pratique médicale en milieu hospitalier et/ou expérience pertinente de l'administration médicale.
- qualités: honnêteté intellectuelle, goût et aptitudes pour l'administration, impartialité, jugement, sens de l'animation, tact.
- Temps complet, sans droit de pratique dans le milieu hospitalier.

TRAITEMENT & AVANTAGES SOCIAUX:

Salaire:

Selon la politique de rémunération du ministère des Affaires Sociales.

Avantages sociaux:

En conformité avec ceux en vigueur pour les cadres des établissements de santé du Québec.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 juin 1977 à 16.00 sous pli recommandé en ayant soin de mentionner le no du concours, au:

Directeur-général,
Hôpital St-Joseph de Rimouski,
150 Ave Rouleau,
Rimouski, Qué.
G5L 5T1

Toute correspondance sera traitée de façon confidentielle.
Concours no: 77-05-074

Carrières et Professions

COMPTABLES AGRÉÉS

Nous recherchons deux jeunes comptables agréés qui désirent faire carrière en pratique publique. Les candidats devront avoir quelques années d'expérience du milieu.

Notre cabinet a un souci professionnel de la qualité de ses services et offre d'excellentes opportunités de participation à court terme (1 à 2 ans).

La rémunération offerte est très au-dessus de la moyenne.

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec:

Pierre Leroux, c.a.
Kendall, Trudel & Cie
666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 1400
Montréal H3A 1E7
(514) 288-0988

C.L.S.C. ST-LOUIS DU PARC

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général exerce les fonctions prévues dans la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux et les règlements de la dite Loi: — prépare les réunions du Conseil d'administration et les séances publiques d'information en consultation avec le président du Conseil; informe périodiquement le Conseil d'administration de la situation financière du Centre et de ses activités; assure les relations internes et externes; avec le président, est le porte-parole officiel de l'établissement; assure la coordination de toutes les unités administratives de l'établissement; assure la préparation de tout document qui doit être présenté par le CLSC au ministère des Affaires sociales; présente pour approbation au Conseil d'administration tout projet ou demande ayant pour effet de modifier les activités ou les programmes de l'établissement; présente au Conseil d'administration pour approbation tout contrat de services professionnels liant l'établissement à un autre organisme; exerce les pouvoirs et accomplit les devoirs que lui confie le Conseil par résolution; est responsable des finances du centre; est responsable de l'engagement du personnel.

EXIGENCES:

Maîtrise en sciences humaines ou administratives, ou l'équivalent.

Expérience en gestion humaine:

- expérience dans l'implantation des équipes multidisciplinaires;
- expérience d'engagement de personnel;
- expérience d'animation de groupes;
- expérience en relations de travail;
- expérience syndicale.

5 ans d'expérience dans un poste de direction;

Expérience dans l'administration et la préparation des budgets.

Connaissance et participation dans les groupes ethniques;

Connaissance des affaires sociales;

Connaissance des affaires sociales; Complètement bilingue (français/anglais)

Le CLSC St-Louis du Parc est classifié à classe 18 et le Directeur général peut atteindre un salaire selon les qualifications de \$32.000.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 13 juin 1977 à:

Conseil d'administration du CLSC St-Louis du Parc,
95a est, boul. St-Joseph,
Montréal — 270-7131.



LE COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU (CEGEP)

PROFESSEURS POUR LA SESSION "AUTOMNE 1977"

DISCIPLINE

Éducation physique
Mathématiques
Chimie
Physique
Histoire
Philosophie
Psychologie
Sciences Religieuses
Anthropologie
Économie
Sciences politiques
Sociologie & Assistance sociale
Administration
Histoire de l'Art
Français
Espagnol
Allemand
Techniques d'Hygiène Dentaire
Techniques de Réadaptation
Techniques Infirmières
Techniques auxiliaires de la justice
Techniques de Secrétariat
Techniques d'Aménagement d'intérieurs
Arts plastiques

TITRE

T.P. - C.C.
T.C. - T.P. - C.C.
T.P. - C.C.
T.P. - C.C.
T.P. - C.C.
T.C. - T.P. - C.C.
T.C. - T.P. - C.C.
C.C.
T.P. - C.C.
T.P. - C.C.
T.P. - C.C.
T.P. - C.C.
T.P. - C.C.
T.C. - T.P. - C.C.
T.P. - C.C.
T.P. - C.C.
T.C. - T.P. - C.C.
T.C. - T.P. - C.C.
T.C. - T.P. - C.C.
T.C. - T.P. - C.C.
T.P. - C.C.

CONCOURS NUMÉRO

05-177-04
05-177-05
05-177-06
05-177-07
05-177-08
05-177-09
05-177-10
05-177-11
05-177-12
05-177-13
05-177-14
05-177-15
05-177-16
05-177-17
05-177-18
05-177-19
05-177-20
05-177-21
05-177-22
05-177-23
05-177-24
05-177-25
05-177-26
05-177-27

QUALIFICATIONS GÉNÉRALES:

- Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée;
- Aptitudes particulières au travail en équipe;
- Préférence sera accordée aux personnes ayant de l'expérience dans l'enseignement.

POUR LE SECTEUR DES TECHNIQUES:

- Les années d'expérience et les diplômes spécialisés peuvent compenser l'absence de formation universitaire.

QUALIFICATIONS PARTICULIÈRES:

- **Techniques d'hygiène dentaire:**
— Le candidat doit avoir son droit de pratique pour enseigner en milieu clinique.
- **Techniques de Réadaptation:**
— Être membre de la Corporation Professionnelle des physiothérapeutes de la Province de Québec;
- **Techniques d'Aménagement d'intérieurs:**
— De préférence, être membre de la Société des Décorateurs ou Designers de la Province de Québec;
- **Techniques Infirmières:**
— Être membre de l'Ordre des Infirmiers et Infirmières du Québec.

N.B.: Les qualifications générales et particulières réitérent aux exigences minimales normalement requises. Cependant, les comités de sélection pourront avoir des critères de sélection additionnels, selon les besoins particuliers.

CANDIDATURES:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un bref curriculum vitae en identifiant la discipline, le titre d'emploi (temps complet, partiel, chargé de cours) et le numéro du concours, avant le 8 juin 1977, à 16.00 heures, à:

RICHARD GAUTHIER
Secrétaire Général et Directeur du Personnel
CEGEP François-Xavier Garneau
1660, boul. de l'Entente
C.P. 6300, Sillery, G1T 2S5

TITRE: T.C.: Temps complet/année
T.P.: Temps partiel
C.C.: Chargé de cours

Cannes

Notre cinéma se porte bien... mais le film québécois ne se vend pas

de notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE TADROS

CANNES — On a vite fait les bilans. Et si l'on en croit les distributeurs et les producteurs canadiens, jamais notre cinéma ne se serait mieux porté sur le marché international. Lors de ce 30e festival du film de Cannes, les ventes de films canadiens dépasseraient les 2 millions de dollars, et cela sans compter ce que pourra rapporter le film olympique. Tout le monde, donc, semble se réjouir, sauf que le film québécois ne se vend pas, lui. C'est à cette redoutable conclusion qu'il faut en venir.

Car même un film comme "J.A. Martin, photographe", qui a eu un surprenant succès critique, s'est vendu uniquement à la France et à la Belgique. Et encore, a-t-on consenti à y mettre des sous-titres français par endroits. Pierre David, des Productions mutuelles, n'a même pas essayé de vendre des films comme "Parlez-nous d'amour" de Jean-Claude Lord, ou "Le soleil se lève en retard" d'André Brassard. Ses efforts se sont portés sur le dernier film de Lord, "Panique", dont il avait apporté un montage de séquences les plus significatives. Ainsi, le film a pu être vendu à 20 territoires, principalement des pays francophones et asiatiques. D'après David, la vente aurait été de loin plus facile si le film avait été tourné en anglais. Une fois de plus, à Cannes, a-t-on entendu dire que le cinéma commercial sera anglophone ou ne sera pas.

Les films canadiens qui se sont le mieux vendus sont "Rabid" de David Cronenberg, 500.000 dollars, "Outrageous" de Richard Benner qui aurait reçu des offres très sérieuses de distribution mais dont on attendait qu'il ait fini la tournée des festivals Berlin, Locarno, etc. avant de finaliser les contrats, "One man" de Robin Spry qui semble intéresser grandement les pays anglo-saxons et germaniques, "Why shoot the teacher" de Silvio Narizzano 500.000 dollars et 150.000 dollars en discussions, "Full Circle" de Richard Londraine 150.000 dollars, "Cathys's curse" d'Eddy Matalon, etc. Autant de titres que vous ne connaissez peut-être pas mais qui n'en constituent pas moins la production canadienne de ces derniers mois. On peut donc en conclure facilement que le cinéma québécois se porte fort mal à l'étranger.

Et la vogue actuelle des coproductions où le Canada se retrouve l'un des pays les plus demandés à cause de ses avantages fiscaux n'arrange rien. Denis Héroux se transforme donc en producteur délégué sur le film de Claude Chabrol, et la rumeur veut qu'il ne réalise plus pendant un certain temps. Mais on n'a pu la vérifier. Marie-Josée Raymond, producteur entre autres des films de Claude Fournier, était à Cannes pour assister au lancement de "Une journée particulière" d'Ettore Scola sur lequel elle était le producteur canadien, et aussi pour finaliser certains accords de coproductions, la prochaine devant être réalisée par Claude Fournier.

Il y aura donc plusieurs coproductions qui se feront au Canada, mais est-ce que cela aidera à relever notre industrie du cinéma? Personne ne le sait, mais on ne semble avoir d'autre choix actuellement que de se laisser porter par le courant.

Serge Losique, directeur du Conservatoire d'art cinématographique, a donné, lui aussi, une conférence de presse. Sa présence, il faut le signaler, s'est faite tout particulièrement sentir cette année à Cannes puisqu'il y a préparé son festival canadien des films du monde qui doit se tenir à Montréal du 19 au 28 août. Il a alors annoncé que c'est un film inédit, "Strozek" de l'Allemand Werner Herzog qui ouvrira officiellement le festival. Il s'est félicité de l'appui reçu par Hollywood, par l'Association internationale des producteurs de films, par les officiels du festival de Cannes, et par le secrétariat d'État du Canada.

Le festival se déroulera à Terre des hommes. Il y aura, à la manière de celui de Cannes, un marché du film qui permettra aux producteurs étrangers de présenter leurs films. "Montréal sera ainsi la porte d'entrée en Amérique du Nord du cinéma européen et des autres pays du monde", a déclaré M. Losique.

Mais ce ne sera pas le seul festival à Montréal. Le cinéma est peut-être en crise, mais sûrement pas les festivals de films. Ainsi, Montréal aura droit à deux autres festivals internationaux dans les prochains mois. La "critique québécoise" organise son propre festival qui aura lieu du 11 au 18 août à la Place des arts. Et fin septembre, Roland Smith lance lui aussi un festival international dans son réseau de cinémas à Montréal (Outremont), Québec (Cartier), Sherbrooke et Trois-Rivières. Et à Cannes, naturellement, tout le monde est là à s'arracher les films disponibles. On s'observe donc attentivement, cette année, à Cannes.

Pour ce qui est maintenant du festival lui-même, on a pu voir les deux derniers films en compétition. "Black Joy" du Britannique Anthony Simmons n'avait pas sa place dans une telle manifestation. C'est un film bien fait, mais d'une banalité renversante. Il n'y avait que le décor d'original puisqu'on nous raconte les aventures de jeunes noirs à Londres. Mais alors qu'on aurait pu s'attendre à une analyse des problèmes raciaux qu'est en train de vivre la capitale britannique, on n'a eu droit qu'à une description sans relief des avatars d'un jeune qui débarque à Londres de sa Guyane natale, se fait exploiter par les siens, et s'en sort. Plein de clichés...

D'un tout autre calibre est le film de Wim Wenders, "L'ami américain". À l'origine, c'est un roman policier de Patricia Highsmith. Le réalisateur allemand en fera une fascinante description d'une curieuse rencontre avec la mort, le vide, le néant. Il va sans dire que c'est un film très personnel. Wim Wenders s'impose ici comme l'un des cinéastes allemands les plus importants de cette nouvelle génération qui nous donne Fassbinder, Herzog et beaucoup d'autres.

Le cinéma n'est pas encore tout à fait mort.



ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.25 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avia: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 21

A VENDRE

CANOT, canot, canot. Voilier, camping (André Jamet) 1,000 Gouin ouest tél: 336-4797 1-8-77

À LOUER

BROSSARD, secteur "V", dans maison privée, garconnière pour personne seule, meublée, foyer naturel, entrée privée, homme préféré. Tél: 465-2304 après 18 heures. 6-6-77

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

CHERCHE une gardienne pour garder bébé de 8 mois, trois fois par semaine. Tél: 342-4380 30-5-77

BONNE pour prendre soin de 2 enfants. Références. Tél: 342-0484 31-5-77

AIDE CUISINE, résidence ambassadeur des États-Unis, Ottawa, références nécessaires. Bonnes conditions de travail. Très bien rémunéré. Mme Colby 1-613-741-1377 30-5-77

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaîne. 207 Beauport Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANTIQUITES À VENDRE

POUTRES DE CEDRE et épinette rouge taillées à la main. Prix à discuter. Tél: 289-2208 30-5-77

SET DE CHAMBRE antique 1925. \$210. Antiquaire s'abstient. Tél: 527-0816 30-5-77

LIT bateau d'époque restauration, coussin duvet — recouvert de soie. Tél: après 18 heures 738-7457 3-6-77

ANTIQUITES La Belle Époque, route 40, sortie 8, Rigaud, très belles pièces en pin, meubles victoriens 1865, argenterie et fines porcelaines. Tél: 451-4101 30-5-77

LAMPADAIRES EXCLUSIFS à la Vieille Forge Engr, 1101 route 112, sortie 48, Autoroute des Cantons de l'Est, St-Césaire. Tél: 514-469-2447 30-5-77

MOBILIER DE CHAMBRE style Louis XV Florentin, entièrement sculpté à la main, impeccable, fini noyer antique, incluant tête de lit, 2 tables de chevet, commode 9 tiroirs avec miroir et armoire, pour grande pièce. Valeur: \$6,800 pour \$3,450 comptant. Pour rendez-vous le soir 737-9791. 28-5-77

Louis-Paul ROLETT



ANTIQUAIRE

Chemin Adamsville, Bromont, Québec
Bromont 1-534-2337
(Sortie 68, autoroute des Cantons de l'Est) 30-5-77

ANIMAUX À VENDRE

BOUVIERS DES FIANDRES, nés 24 avril, enregistrés. Mailhot. Tél: 1-586-1369 (soir) ou 873-5146 ou 288-1261 (jour) 1-6-77

CHATONS SIAMOIS: nés le 30 avril, deux inséparables. Habitude de propreté, drôles et affectueux. \$25, chacun. Tél: 844-2983 après 5 heures 30-5-77

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 4 1/2 pièces, 1 1/2 salle de bains, salle à manger, occupation juin ou juillet. \$375 par mois. Sur rendez-vous C. Demers 735-2559 27-6-77

NDG, 4 1/2 pièces chauffées, cuisinière et réfrigérateur. Information entre 9h et 5 heures. M. Brisebois 489-4981 5-6-77

SOUS-LOCATION: grand 3 1/2 près gare Côte Vertu, sauna, piscine, avec garage. \$227. Tél: 331-4704 30-5-77

EDOUARD MONTPETIT, ménage fait, cuisinière, réfrigérateur, chauffage eau chaude, 3 1/2 \$200. Concerneur: 738-2074. Si absent: 270-4338 ou 688-6221 poste 428 6-6-77

CÔTE-DES-NEIGES: Rockhill, sous-location, 1er juillet au 1er octobre. Studio, vue magnifique, \$210. Tél: 737-4495 après 8 heures 30-5-77

BAS DE DUPLEX, Côte Ste-Catherine, près Université de Montréal, 7 1/2 chauffé, ménage refait, grand jardin. Garage chauffé, disponible immédiatement. \$450. Tél: 733-9441 3-6-77

APPARTEMENT qui devait être libre plus tard est disponible maintenant, 4 1/2, entièrement meublé, idéal comme pied-à-terre pour homme d'affaires. Tél: bureau 878-3711 Mlle Langevin. 30-5-77

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTE DES NEIGES: 4 1/2, appartement luxueux, près Université 739-4801 30-5-77

COTE DES NEIGES: Wilderton, 4 1/2, sous-location, juin-juillet, août \$150, par mois. Électricité comprise. Tél: 562-4014 30-5-77

A LOUER: 4 1/2 pièces chauffées, \$240 sur Pie IX, près Beauport, libre en juillet. Références demandées. Tél: 722-7953 30-5-77

SOUS-LOCATION: à partir du 1er juillet, grand 4 1/2 Queen Mary, \$325 mensuel, chauffé, eau chaude. Tél: 341-6692 30-5-77

CÔTE-DES-NEIGES

Pres Ridgewood, pas de côté à monter. Édifice bien aménagé, avec piscine, saunas, etc. Appartements de luxe, 2 chambres à coucher \$375 (2 salles de bains et lave-vaisselle) une chambre à coucher \$215. Studio \$190.

ALTITUDE 500

4760 chemin Côte-des-Neiges
739-5533
29-5-77

6280 DÉCARIE

et Van horne complètement meublé 1 1/2, 2 1/2 et 3 1/2

à partir de \$180.

Ball court ou long piscine, saunas, etc.

Castel blanc 342-0300
27-5-77

Mueblé ou non, un des appartements prestigieux de Montréal



1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2

Tarifs hebdomadaires, Mensuels ou annuels.

- À l'air climatisé
- Piscine, saunas
- Toit-jardin

2170 AV. LINCOLN

Près du Métro et Forum
935-9224
30-5-77

APPARTEMENTS À VENDRE

Ce n'est pas la fin du monde!

Il reste à peine quelques superbes copropriétés à vendre au Ridgelliff. Si vous n'avez pas encore la vôtre, ce n'est pas la fin du monde! Il est encore temps d'en offrir une à votre femme!

De 13 h à 17 h, du lundi au vendredi. En soirée et en fin de semaine, sur rendez-vous seulement.

Avenue Bonavista
489-1585 ou 487-5525
30-5-77

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

CÔTE D'AZUR, appartement meublé à louer dans le Vieux Grasse, 15 jours, \$200. Mensuel: \$350. Tél: 279-4182 30-5-77

AUTOS À VENDRE

PLYMOUTH Cricket, 1972, 30,000 milles, bon état pas de touille. Tél: 484-2163 30-5-77

RENAULT 15, 1975, 21,000 milles, am-fm, parfaite condition. Tél: 733-9363 30-5-77

RENAULT 12TL, 1973, radio AM-FM, très bonne condition. Tél: 471-1798 1-6-77

CITROEN D Spécial, 1972, AM-FM, pneus Michelin, très bon état. Tél: 631-1216 31-5-77

BMW 2000, 1970, en bon état. Prix à discuter, radio AM-FM. Tél: 653-7239 30-5-77

DUSTER 1974, 6 cylindres, automatique, sièges baquets, très propre. \$1,950. Tél: jour 697-6640, soir: 739-7151. 30-5-77

MERCURY Bobcat, 1976, 9,000 milles, manuelle, prix à discuter. Tél: après 7 heures 256-4798 30-5-77

AUTOS À VENDRE

COMET 1975, comme neuve, 79,000 milles, manuelle, 4 pneus radiaux, 4 pneus d'hiver, radio AM-FM. Cause départ Tél: 648-6401 après 4 heures ou 525-1251 après 2 heures. 1-6-77

RENAULT 17, TL, 1975, 29,000 milles, toit ouvrant électrique, transmission manuelle, radio AM-FM, tachymètre, bande rallye, 6 pneus Michelin neufs, condition impeccable. \$3,700. Tél: 430-0710 le soir 31-5-77

CAMERA CANON F1, à vendre, prix à négocier, appelez après 6 heures 521-2863 31-5-77

ARTICLES À VENDRE

SERVICE DE VAISSELLE neuf, très beau belge avec motifs bleu, 8 à 12 couverts au choix. Environ \$150. Tél: 277-7164 (le matin) 2-6-77

SYSTEME D'AIR CLIMATISE (5000 BTU) en parfait état. Utilisation 10 fois. Cause-déménagement en campagne. Tél: François 625-9662 30-6-77

BUREAUX À LOUER

PLACE JACQUES CARTIER et St-Paul, 3e, 3,200 pi.ca. ou moins, vue magnifique. \$4,75 le pi.ca. Tél: semaine 861-0080 30-5-77

SOUS-LOCATION: bureaux à louer, 400 p.c., centre professionnel, quartier Côte-des-Neiges, 1er juillet. Avantages consentis. Tél: 341-3845 ou 733-2911 31-5-77

CHALET À VENDRE

UN MAGNIFIQUE CHALET SUISSE hivernisé, foyer, plage privée, piscine, tennis, \$30,600. \$246,07 mensuel. Occupation 15 juillet 844-8342 ou 430-0430. J.N.O.

PRÈS DE JOLIETTE

Ste-Alexandre de Rodriguez, lac des Français, chalet été, 10 pièces meublées, 5 chambres à coucher, etc. Terrain paysagé arbres centenaires, 2 acres bordés par ruisseau naturel, 175 façade sur lac, quai en ciment pour bateau, \$52,000. Pas d'agent. Tél: jour 285-2164, soir 828-8680, week-end 1-514-833-2219. 30-5-77

CHALET À LOUER

ST-SAUVEUR, chalet suisse, 2 chambres, tout équipé, piscine, saison. Tél: 1-227-3305 30-5-77

A 22 milles de Montréal, 6 pièces, équipé, foyers, bord de l'eau, piscine \$1,300. Saison. Tél: 733-4192 30-5-77

LAC CARIBOU, 10 milles passé Ste-Agathe, petit chalet pour couple. Tél: 526-2326 30-5-77

NORTH HATLEY, au bord du lac, plage privée, vue panoramique disponible juin, juillet, août à \$750 par mois. Tél: 819-842-2431 2-6-77

LAC ARCHAMBAULT: St-Donat, 5 chambres, salle à manger, cuisine, électricité, eau chaude, téléphone, grande galerie. \$1,000, jusqu'à la Fête du travail. Appeler: 739-9596 30-5-77

LAURENTIDES: chalet 5 pièces sur lac privé, endroit calme et paisible. \$700, pour saison. Tél: 1-819-687-3558 30-5-77

DANS BAIE du Lac Abitibi. Site particulier, excellent pour chasse et pêche. Chaloupe fournie. Toutes commodités. Ferme-Vacances Ile Nepawa, Abitibi ouest. Tél: 819-333-6102 30-5-77

LAURENTIDES: chalet de luxe, au bord du lac Archambault, St-Donat, 2 chambres à coucher, balcon, foyer, bateau à voile, mois d'août. Tél: 489-4780 ou 288-8808 ou 819-424-7009 30-5-77

LUXUEUX CHALETS SUISSES à louer dans les Laurentides, à la semaine ou au mois. Court de tennis, plage privée, piscine chauffée. Site idéal pour repos, voyage de noces. Tél: 430-0403 31-5-77

DOMAINE STE-AGATHE. Vacances-repos, Luxueux Bavaois, foyer pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, fin de semaine (été: piscine chauffée, terrain de jeux) Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-6-77

COURS

PREPAREZ vos vacances, cours d'espagnol et d'anglais à domicile. Tél: 670-1801 1-6-77

DIPLOME conservatoire européen donnerait cours guitare classique et solfège. Tél: le soir 365-1065 30-5-77

COURS DE MUSIQUE: piano, théorie, solfège, harmonie, contre point, etc. cours individuels ou de groupe. Tél: 935-0796 31-5-77

COURS D'EBENISTERIE pour femmes, début le 6 juin, inscription maintenant. Tél: 937-1415 La Boite à Onglets. 31-5-77

COURS

GUITARE classique et musique, professeur ayant expérience d'enseignement conservatoire européen. Cours privés. Ahuntsic. Tél: 381-2470 31-5-77

PROFESSEUR spécialisé donne cours privés (élémentaire secondaire) rattrapage et récupération toutes matières surtout élèves en difficulté ou difficiles. Places limitées. Informations Denys 271-7177 30-5-77

COLLECTIONS

RECHERCHE pour émission de télévision collection inhabituelle, insolite, bizarre. Tél: dans la semaine 849-1381 30-5-77

COMMERCES À VENDRE

MARIEVILLE restaurant, licence complète, bien situé, plus logement à l'étage, 9 pièces, vente en bloc. Faites une offre. M.L.S. Jacques Martel 658-1562 ou 655-3060 Probitex courtier 30-5-77

TRÈS BEAU RESTAURANT ESPAGNOL

Bien situé avec très bonne clientèle et un bon chiffre d'affaire. Ecrivez à: C.P. 265, Station Côte St-Luc, Côte St-Luc, Québec. 30-5-77

PHARMACIE

Située nord-est de Montréal, tre d'affaires environ \$1,000,000. par année. 60% en prescriptions. Bilan disponible. Ecrivez à: DOSSIER 413 Le Devoir C.P. 6033 Montréal H3C 3C9 3-6-77

BUREAU DENTISTE À VENDRE

Bien établi avec grande clientèle. Bureaux modernes, tout équipés, disponibles pour 1 ou 2 dentistes, pratique de groupe, orthodontiste. Inf: 484-8477 30-5-77

DÉMÉNAGEMENTS

PETITS DÉMÉNAGEMENTS de 1 1/2 à 4 1/2. Estimation gratuite. Demandez Jean-Paul 255-7397 30-5-77

ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance, service d'entreposage. Tél: 725-2421 30-5-77

DIVERS

GESTALT et bioénergétique, approche dynamique et corporelle. Rencontres individuelles et de groupe. Ghislaine Langlois Jacques 277-0834 30-5-77

ENTRÉPÔT À LOUER

LAVAL 5,000 à 7,000 pi.ca. Bureau, service d'expédition, telex optionnels. Tél: 332-9059 6-6-77

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

ATOMIC équipement de bureau, neuf et usagé, chaises, tables, filières, nouveaux bureaux révolutionnairement bas. Prix d'exception. 4532 St-Denis, 845-8463 1-7-77

INSTRUMENTS - MUSIQUE

PIANO Willis & Co. (de Metropolitan) en excellente condition. Tél: 331-0319 après 5 heures 30-5-77

PIANO A QUEUE noir 5'9", valeur \$6,000 pour \$3,500. Petit piano Le-sage \$500. Tél: entre 7 et 9 heures à 861-8672 30-5-77

LOGEMENTS À LOUER

DUVERNAVY EST, grand bungalow, occupation exceptionnelle, \$395, mois 665-0921 30-5-77

COTE-DES-NEIGES: bas-duplex, 5 pièces, chauffé, eau chaude, poêle à gaz. Tél: 733-0431 30-5-77

NOTRE-DAME-DE-GRACE: 5195 Byron, 6 1/2, foyer naturel, haut de duplex chauffé, garage. Près écoles Villa Maria et Marie-France. \$440 par mois. Tél: 482-1056 30-5-77

OUTREMONT: haut de duplex, 7 1/2, chauffé, bien ensoleillé, 740 Stuart, bien situé, 2 balcons, près de Stanislas. De préférence adultes. Libre 1er juillet. Tél: 271-7478 30-5-77

Près Hôpital Ste-Justine, haut-duplex 7 1/2, 2 salles de bains, à louer pour 1er juillet, chauffé, eau chaude, garage. \$475. Tél: 849-4168 ou 282-0381 bureau. 2-6-77

RUE CHAMBLY: 7 1/2, bas, sous-sol fini, tapis mur à mur, garage, cour, près écoles, cégep, métro. Libre 1er juillet. \$375, électricité et chauffage compris. Tél: 521-8011 après 5 h. 30-5-77

LOGEMENTS À LOUER

PARC LAFONTAINE, angle Rachel, bas, 7 pièces, garage, libre 1er juillet. \$360, par mois. Tél: 663-8180 6-6-77

COTE-DES-NEIGES: 6 1/2, rez-de-chaussée, idéal pour bureau professionnel, rue Edouard-Montpetit près Decelles. Tél: 735-5588 1-6-77

5 1/2 dans VMR, chauffé, taxes payées, libre 1er juillet \$270. Tél: 739-5831 2-6-77

AVENUE DU PARC: près de Laurier, entièrement rénové, 4 1/2 \$185, à \$210. Poêle et réfrigérateur non fournis. Tél: 387-1789. 30-5-77

COTE-DES-NEIGES: 5 1/2, bas de duplex, équipé et chauffé, petit garage, \$350. 1er juillet. Tél: 489-9583. 30-5-77

VILLE MONT-ROYAL: 6 1/2, haut de duplex, chauffé, garage, eau d'eau payée, disponible 1er juillet \$375. 735-0994 ou 733-3417. 30-5-77

COTES-DES-NEIGES: voisin de l'Université de Montréal, bas de duplex 5 1/2 chauffé, eau chaude, équipé, garage, \$400. 1er juillet. Tél: 342-5807 après 5 heures. 31-5-77

BAS DUPLEX et sous-sol, 12061 Marsan, face parc et école libre 1er juillet, \$500 chauffé. Sur rendez-vous 272-4933 ou 1-228-3273. 3-6-77

COTE DES NEIGES: près de l'Université et hôpital Ste-Justine, haut-duplex, 6 pièces chauffées, poêle, réfrigérateur fournis, garage, très grande cuisine. Pour 1er juillet. \$375. M.S. Tél: 282-6900, rés: 739-9501 30-5-77

OUTREMONT, haut de duplex près Université. Luxueux 8 1/2, très grandes pièces, boiseries en chêne, tapis mur à mur, 2 salles de bains, sorties pour lessiveuse et sècheuse, balcon, garage, disponible 1er juillet \$800. S'adresser à dossier 302, Le Devoir C.P. 6033, Montréal, H3C 3C9 30-5-77

HAUT DE DUPLEX, Côte Ste-Catherine près Université de Montréal, luxueux 8 1/2, fixturs, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude, garage, 2 balcons, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, machine à laver et sécher le linge. Service de concierge. Disponible le 1er juillet \$575. Tél: 739-9191 30-5-77

LONGUEUIL

1 x 4 1/2, près du métro, \$250, par mois non chauffé. Robert Vivian: 651-5300 ou 670-2901.

1 x 3 1/2, avec installation laveuse-sècheuse. Dans triplex neuf, près du métro. Robert Vivian: 651-5300 ou 670-2901.

MONTREAL TRUST

Perdu Borzois "levrier russe" blanc avec taches noires, près de Hudson. Récompense \$200. Tél: 695-7471 ou 458-5545 1-6-77

DEMANDES D'EMPLOI

AUTODIDACTE 30 ans
Expérience: — didactique des langues — dynamique de groupe
Lance défi à son futur patron.
Pour plus d'informations: Le Devoir Dossier #414 CP 6033 Montréal H3C 3C9 28-5-77

OFFRES D

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.95 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres Annonces Classées, en page 20

PROPRIÉTÉS À VENDRE

FRANK NORMAN
OUVERT POUR INSPECTION

Adjoint à Ville Mt-Royal
Samedi, le 28 mai
3 à 5 heures p.m.

2975 DOUGLAS - Cottage construit par Dakin. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain complètes, den au rez-de-chaussée. Prix demandé: \$79,900. Mme Lola Aucoin, 342-9300 ou 731-6817.

VILLE MONT-ROYAL

Dimanche, le 29 mai
1 à 3 heures p.m.

138 STRATHCONA - Cottage détaché en pierre. 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain, den au rez-de-chaussée, garage. \$149,500. Mme Lola Aucoin, 342-9300 ou 731-6817.

2285 DOVER - Cottage détaché. 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 powder rooms, garage double. M.L.S. \$119,000. Mme Louise Longtin, 342-9393 ou 731-6817.

2 à 4 heures p.m.

416 BEVERLEY - Split level détaché. 3 chambres à coucher, une autre au sous-sol. 3 1/2 salles de bain. Garage. M.L.S. \$112,500. M. J.P. Valiquet, 737-3161 ou 731-6817.

640 MITCHELL - Cottage de 6 pièces, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salles de bain, salle de jeux, garage. En très bon état. M.L.S. \$69,500. Mme Alison Cosgrove, 937-7729 ou 731-6817.

173 LOCKHART - Cottage semi-détaché. 3 chambres à coucher, 1 1/2 - 1 1/2 salle de bain, salle de jeux, garage. M.L.S. \$63,500. Paule D. Charest, 737-6431 ou 731-6817.

3 à 5 heures p.m.

635 ALGONQUIN - Cottage détaché de 8 pièces, 4 chambres à coucher plus den, 2 1/2 salles de bain. M.L.S. Prix demandé: \$79,500. Mme Lola Aucoin, 342-9300 ou 731-6817.

Frank A. Norman & Co. Ltd.

courtiers

30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LEPAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

OUVERT AUX VISITEURS
dimanche de 2 à 4 p.m.

24 PLACE REDPATH

"Townhouse" modernisé. Salon avec foyer, 3 et 2 chambres à coucher, 3 salles de bain, garage pour 2 voitures. Dulcie Carnell: 935-8541, ré: 933-5336.

N.D.G.

4145 MARLOWE

Nouveau sur le marché. Excellente maison détachée de 8 pièces. Vue sur la Villa Maria. Garage, Jardin. \$65,500. Françoise Bibaud: 935-8541, ré: 482-1143.

WESTMOUNT

474 GROSVENOR

FACILITE DE FINANCEMENT. DOIT ÊTRE VENDU. Éléphant "townhouse" à haut plafond, 4 chambres à coucher, "sundeck" avec vue sur la Cité. Appartement possible au sous-sol. Cuisine moderne et salles de bain. Propriétaire prendrait hypothèque. FAITES VOS OFFRES. Shirley Cohen: 935-8541, ré: 489-1968.

552 LANSDOWNE

"MAISON COQUETTE". Éléphant cottage moderne, semi-détaché de 3 chambres à coucher. Condition impeccable. Garage, jardin. Hâtez-vous. \$79,500. Mme B. Kaufman: 935-8541, ré: 933-6652.

ST-LAMBERT

385 BIRCH

Magnifique maison familiale en brique. Salon 32' x 13'. Foyer. Salle à diner séparée. 5 chambres. Atelier au grenier. Prix très raisonnable. Information: Suzanne Prévoist: 672-0321 ou 671-3365.

30-5-77

L'immeuble, c'est notre affaire.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LEPAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

CENTRAL

DUPLEX: Boul. St-Joseph ouest / Parc. 5 1/2, 4 1/2 et 2 1/2. Occupation immédiate, bas et bachelor. Excellent endroit. Taxes basses. Herb Bourgeois: 935-8541, ré: 484-0605.

CÔTE ST-LUC

Bungalow détaché, brique sur rue tranquille. 3 chambres à coucher. 2 1/2 salles de bain, magnifique sous-sol fini plus 1 chambre. Joli jardin, garage. Mme U. Clabon: 935-8541, ré: 733-6745.

CENTRE-VILLE

LIBRE: grande résidence de 5 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à manger très centrale. Sous-sol, pièces de domestique. Mme M. Dardi: 935-8541, ré: 935-7720.

N.D.G.

Duplex de 6 1/2, 7 1/2 pièces avec au sous-sol pièces additionnelles. Foyer, chauffage séparé. Bas disponible avec arrangement. Herb Bourgeois: 935-8541, ré: 484-0605.

NOUVEAU-BORDEAUX

Luxueuse maison style canadien, 8 pièces, 4 salles de bain, sous-sol fini, cheminée, garage double, doit vendre. Josette Clément: 481-0241 ou 935-3201.

SNOWDON

Duplex, 5-6 pièces. Bonne condition. Garage. Occupation prochaine. Pres Reine Marie. Appelez H. Bourgeois: 935-8541, ré: 484-0605.

30-5-77

L'immeuble, c'est notre affaire.

TERRAINS À VENDRE

A 58 MILLES du pont Champlain, autour des Cantons de l'Est, vue superbe, lac privé, plage, truite, 100 x 100 et plus 10 cents le pied, léger comptant, balance terme sans intérêt. Tél: 747-9673 13-6-77

RANG 13, ST-ELIE: 100 acres, environ 60 de boisés, offre beaucoup de possibilités pour développement futur, situé au pied du Mont Orford. Excellente vue. Peu s'acheter en bloc de 100 ou 50 acres. M. André Leclerc, agent 1-819-563-4422. Normand Lapointe, agent 1-819-569-7795. Caisse d'Établissement de l'Estrie, courtier 1-819-569-9114 30-5-77

CANTONS DE L'EST SUTTON

Splendide terrain boisé avec ruisseau. 3 acres ou plus. F. Huber courtier
Tél: 679-3320
30-5-77

TABLEAUX-PEINTURES

EXPOSITION d'art postal, 2115 Crescent, Montréal. Le 1er juin à 19 heures 30-5-77

TRES BEAUX TABLEAUX d'Yvette, nature morte 16 x 20: \$1,700. Paysage 20 x 24: \$2,700. Tél: 365-1371 1-6-77

TERRES À VENDRE

CANTONS DE L'EST: magnifique terre de 65 arpents, 1/3 boisé et 2/3 cultivable, site magnifique avec rivière et pêche. Parfaite tranquillité. Tél.: 672-4749 30-5-77

90 acres, 70 boisées traversées par chemin carrossable, lac artificiel et rivière privée dans le bois. Baignade et pêche, 20 minutes de Sherbrooke, \$30,000. Tél: 1-819-884-5947. 30-5-77

TERRES À VENDRE

VARENNES: (Butte aux renards) près autoroute 30, 10 minutes de Montréal, 68 arpents, belle terre universelle incluant grange, étable. Bonnes conditions à acheter. M.L.S. 655-3060 ou 655-5168 Probitex courtier 30-5-77

TRAVAIL DEMANDÉ

CORRECTEUR D'EXPERIENCE pour thèses, mémoires ou autres travaux. Orthographe d'usage et grammaticale. Tél: 489-6557 30-5-77

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterait petits déménagements et petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HUBERT

J'ai dans secteur résidentiel, un joli bungalow avec entrée split pour jeune couple. Grandes pièces très bien décorées, sous-sol semi-fini, très beau terrain. Bernard Savard: 651-5300 ou 651-8738.

MONTRÉAL TRUST
courtier
30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT

Magnifique propriété style victorien, 17 pièces, 2 garages, 4 espaces stationnement extérieur, boiseries en acajou et chêne, prix très avantageux. Pour plus d'informations S. Tremblay 735-5588.

TREMBLAY INC
courtier
30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VAL MORIN

Maison, cave à vin, 3 chambres, tapis mur à vin, terrain paysager.

Tél: 256-8768
après 6 heures
30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT

Prix réduit. Magnifique cottage, 7 pièces, 3 chambres, foyer, garage. Faut vendre. Faites une offre avec Vincent Lavallée: 672-6450 ou 672-4749.

MONTRÉAL TRUST
courtier
30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HUBERT

J'ai dans secteur résidentiel, un joli bungalow avec entrée split pour jeune couple. Grandes pièces très bien décorées, sous-sol semi-fini, très beau terrain. Bernard Savard: 651-5300 ou 651-8738.

MONTRÉAL TRUST
courtier
30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CANDIAC PARC LAURIER

Spacieux bungalow split-level 11 pièces, 4-5 chambres à coucher, hall d'entrée bibliothèque avec porte patio donnant sur piscine chauffée 20 x 40, foyer dans salle familiale, chauffage électrique. Beaucoup de rangement, grand terrain. Idéal pour professionnel offert à un prix réaliste. Propriétaire.

Tel: 659-2755
30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-JÉRÔME

Belle propriété située à St-Jérôme, coin du Palais et Melançon, terrain de 35,000 pieds tout paysage, piscine extérieure chauffée, 20 x 45, 6 chambres à coucher, une buanderie, 4 salles de bain, un grand salon double, une salle de séjour, une salle à manger, une très grande cuisine, un bureau (sur 2 étages plus sous-sol) Site idéal pour professionnel ou homme d'affaires, ou petite communauté (pas d'agent). Tel: lundi au vendredi de 10 à 5h30, Montréal 849-2407, samedi de 10h à 2 heures 849-2407 ou le soir après 7 heures à St-Jérôme 436-5287.

30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL

Triplex construit en 1976. Construction unique. 1 x 6' avec garage. Libre pour acheteur. Demandez Robert Vivian: 651-5300 ou 670-2901.

MONTRÉAL TRUST
courtier
30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DUVERNAY

Val des Arbres, beau split-level pierre et brique, 9 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, salle séjour avec foyer, garage double \$80,000. Mme Joan d'Aoust 661-6660 ou 669-0746.

30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BORD DE L'EAU

Cartierville, spacieux bungalow brique et pierre sous-sol fini, garage, mur de pierre près de l'eau, quai de ciment, treuil électrique pour bateau.

Tel: 336-1053
après 6h30 p.m.
30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BORD DE L'EAU

Cartierville, spacieux bungalow brique et pierre sous-sol fini, garage, mur de pierre près de l'eau, quai de ciment, treuil électrique pour bateau.

Tel: 336-1053
après 6h30 p.m.
30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-AGATHE

grande maison neuve style californien, avec 300 pieds sur le lac des Sables, 5 chambres à coucher, très grand vivoir et salle à manger meublées avec goût. Court de tennis tout neuf. Prix pour acheteur avisé. Appelez Mme Cathy à 514-931-6411 poste 210 31-5-77

30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT

"Propriété vacante" Bungalow, 9 pièces, très propre, salle familiale, niveau jardin, grande chambre des maîtres. Faut voir \$67,000. M.L.S. Micheline Parent: 465-2510 ou 672-4955.

IMMEUBLES A.E. LEPAGE & WESTMOUNT INC.
courtier
30-5-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Ripon

Endroit de rêve pour l'été. Chalet sur bord du lac, 4 pièces. Pêche golf, Fernande Signori 655-1994 ou 651-1000.

courtier en immeuble
30-5-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

LAC CHAMPLAIN

Vermont, 45 minutes de Montréal, face au lac, 2 maison de 2 et 3 chambres à coucher, bien meublées, sur grand terrain. Peut être vendu séparément. Vente privée. \$33,000 et \$43,000. Tél: 489-9103 30-5-77

30-5-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

FLORIDE

\$29,500, 4 1/2 pièces meublées, vente et location, 1,000 pieds de la mer.

Annett Lanoue 334-8336
CANADA PERMANENT
Courtier
30-5-77

SERVICES DIVERS

CHERCHE MOYEN DE TRANSPORT de St-Antoine sur Richelieu à une station de métro, lundi au vendredi. Personne fiable de 8:30 à 4:30 à 331-6802. Maurice Beauregard. Soir à 787-5525 1-6-77

30-5-77

IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'auto-collants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

30-5-77

REGION DE BERTHIER: petit domaine privé, boisé et paysagé de 65,000 pi.ca. rivière, piscine creusée 20' x 40', court de tennis, maison style canadien, tapis mur à mur, foyer, meublées. Aubaine à \$55,000. Tél. 381-4418 ou 1-836-3974 30-5-77

30-5-77

LAC CHAMPLAIN, 45 minutes de Montréal, résidence moderne, construction récente, climatisée, accessoires électriques modernes. Ameublement récent, tapis mur à mur, 3 chambres à coucher. Salon avec cheminée pierre, salle à manger, 2 salles de bain, piscine intérieure, patio, arbres adultes, potager, haie, quai ciment, bateau avec support. Renseignements: Dossier 302, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9. 30-5-77

30-5-77

CANTONS DE L'EST
Près de Ayer's Cliff à 1 1/2 heure de Montréal, maison de campagne hiver-été, entièrement renouée, 5 pièces, grange, 2 acres boisées, bordé par rivière. Prix raisonnable. Description plus précise impossible. Faut le voir pour le croire. 819-838-4443.
30-5-77

30-5-77

DOMAINE SUR LAC QUENOUILLE
Maison canadienne meublée, 4 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, maison d'invités attenante et appartement dans maison de bateau. Magnifiquement paysagé. Vue superbe. Prix: \$75,000. Tél: 487-4327 ou 1-819-326-6935.
30-5-77

30-5-77

CANTONS DE L'EST: Deux terrains boisés de 100 acres chacun, site propice pour chalet ou résidence. Tél: 819-344-2011 jour et soir 514-651-7182 après 6 heures. 30-5-77

30-5-77

GROUPE DE 5 professionnels possédant 2 lacs privés et 360 acres près de Ste-Marguerite veut vendre une part à famille intéressée à se joindre à eux. \$26,000. Tél.: 277-4378 30-5-77

30-5-77

À LA FERME STE-THÉRÈSE, LAVAL OCCASION UNIQUE POUR EXÉCUTIF OU PROFESSIONNEL de faire l'acquisition d'une magnifique propriété pour un prix bien inférieur à celui qu'il en coûterait aujourd'hui pour reconstruire le tout depuis l'achat d'un terrain brut à \$2.00 le pc.

BORD DE L'EAU

- vue dégagée sur la rivière des Milles lles
- mur de soutien élevé sur 175 pieds
- terrain de 23,600 pc, magnifiquement boisé
- entièrement aménagé par des professionnels
- plus de 50 arbres, 100 arbustes, 1000 p. vivaces
- rocaillies de grande beauté, un régal pour l'oeil.

BUNGALOW DE QUALITÉ EN PIERRE-DES-CHAMPS

- neuf pièces, 3 chambres à coucher
- 3 salles de bain, cuisine et buanderie planifiées
- grand vivoir avec foyer en pierre
- fenêtres panoramiques, très ensoleillées
- murs intérieurs en véritable pin nouveau
- état impeccable, récemment décoré
- plomberie, chauffage et électricité, cond. A1
- garage séparé, même niveau que la rue.

PRIX DEMANDÉ

\$149,000 ouvert aux offres hypothécaire de \$97,000 à 11 1/4 %.
Réal Caron, ing., 1538 Algonquin, 622-3711

OUVERT AUX VISITEURS samedi et dimanche 28 et 29 mai, 2-5 hr. p.m.

CADRE CHAMPÊTRE À PROXIMITÉ DE MONTRÉAL

Seconde zone de luxe à Laval, après Laval sur le lac

- à 10 MINUTES de V. Mont-Royal, à 25 MINUTES du centre-ville
- à 5 MINUTES des grands centres commerciaux de Laval.
- à 1000 pieds d'un TENNIS, PISCINE, CLUBHOUSE et parc privé

- près d'une polyvalente, autobus DIRECT AU MÉTRO
- situé entre l'autoroute des Laurentides et celle de Mirabel
- endroit RÉVÉ POUR PROFESSIONNEL ET SES ENFANTS

Sortie no. 16 de l'autoroute des Laurentides. Tournez ouest sur boul. Ste-Rose jusqu'à l'enseigne "Ferme Ste-Thérèse", 1 mille. Tournez à droite vers la rivière. À gauche sur Adirondack jusqu'à la rue Algonquin. À cet endroit, vous y découv

toronto

Une cinquième baisse

La Bourse de Toronto est à son plus bas niveau depuis cinq mois. Son indice 300 a perdu 4,07 points hier et est tombé à 979,36.

Le volume a été de 2,03 millions d'actions d'une valeur totale de 19,91 millions, au regard de 1,97 million d'actions d'une valeur totale de 16,68 millions la veille.

Sur le marché des options, 294 contrats ont été négociés, contre 177 jeudi.

Massey-Ferguson a flechi de 1-5-8 et est tombé à \$21-1/4. Husky Oil de 1 et est tombé à \$26-3/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for Toronto market, including columns for stock names and prices.

montréal

Trizec glisse à \$10

Tous les indices ont subi des baisses fractionnaires hier à la Bourse de Montréal.

L'indice général a flechi de 0,57 et est tombé à 171,64. L'indice industriel, de 0,74 et est tombé à 169,22.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 504 gains, 81 pertes et 39 inchangées, contre 39 gains, 87 pertes et 50 inchangées jeudi.

Trizec Corp., dont 30.000 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a flechi de 1 et est tombée à \$10.

Massey-Ferguson a flechi de 1-7-8 et est tombé à \$21-1/4. Husky Oil de 1 et est tombé à \$26-3/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for Montreal market, including columns for stock names and prices.

l'actualité économique

échos boursiers

Chute de 17% des gains de la Banque Mercantile

Les revenus de la Banque Mercantile (solde des revenus après impôts) pour les six premiers mois de l'exercice financier 1977 ont baissé de 4,2%, se chiffrant à \$6,713,106 par rapport à \$7,007,120 un an auparavant.

Le Président et chef de la direction, M. Robert L. Davidson, attribue en grande partie cette baisse des revenus à l'état déprimé persistant des marges d'intérêt au cours du deuxième trimestre.

À la fin de la période de trois mois se terminant le 30 avril 1977, le solde des revenus après impôts a flechi de 16,8%, soit \$2,984,474 par rapport à \$3,586,816 l'année précédente.

L'actif total de la banque au 30 avril 1977 s'établissait à \$1,856 millions soit une hausse de 22,1% par rapport à la même époque un

Chute de 17% des gains de la Banque Mercantile

an auparavant. Au cours de cette même période, le total des prêts s'est accru de 22,2% pour atteindre \$1,416 millions et les dépôts se sont accrus de 24,4% pour atteindre \$1,884 millions.

Le Conseil d'administration de Trizec Corporation Ltd. a approuvé aujourd'hui une offre de droits de souscriptions aux actionnaires inscrits le 4 juillet en vue de l'achat d'une action au prix de \$10 par cinq actions détenues.

Le Conseil a également approuvé la déclaration de dividende semestriel régulier de 25 cents l'action payable le 8 août aux actionnaires inscrits le 25 juillet.

L'offre de droits vise à élargir l'assise de la valeur nette de la compagnie d'un montant d'environ \$17,500,000 et portera le nombre d'actions ordinaires en circulation d'environ 8,706,000 à environ 10,500,000.

Carena Properties Inc., l'actionnaire majoritaire de la compagnie, a convenu d'exercer la totalité de ses droits et de souscrire également pour les actions à l'égard desquelles les droits n'auront pas été exercés.

Trizec Corporation, est l'une des plus importantes compagnies immobilières publiques en Amérique du Nord dont l'actif a une valeur comptable brute d'environ \$900 millions.

les devises

Table of exchange rates for various currencies including US Dollar, British Pound, etc.

benefices

Conn Chemical Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$726,827 - 36 cents l'action, contre \$662,845 - 27 cents.

Dylox Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$910,000 - 16 cents l'action, contre \$1,032,000 - 18 cents.

le dollar canadien

Le dollar US a fermé vendredi à Montréal en hausse de 1-50, soit à \$1,0502, et la livre sterling, en hausse de 7-20, soit à \$1,8034.

Merland Explorations Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$669,433 - 12,8 cents l'action, contre \$87,143 - deux cents.

Rayrock Mines Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$136,139 - 3,1 cents l'action, contre \$87,143 - deux cents.

obligations

Le marché terme a gagné une quinzaine de cents cette semaine sur le marché canadien des obligations. Le moyen et le long termes ainsi que les obligations provinciales et les obligations des sociétés y sont restés inchangés.

Les bons du Trésor à trois mois se sont négociés en moyenne à 7,05 p.c., contre 7,12 p.c. la semaine dernière, et les bons du Trésor à six mois, en moyenne à 7,17 p.c., tout comme la semaine dernière.

Table of government bonds and interest rates for Canada.

Services publics: Offres de titres de 100,000 \$ à 1,000,000 \$.

Province: Offres de titres de 100,000 \$ à 1,000,000 \$.

Entreprises: Offres de titres de 100,000 \$ à 1,000,000 \$.

Autres: Offres de titres de 100,000 \$ à 1,000,000 \$.

Autres: Offres de titres de 100,000 \$ à 1,000,000 \$.

Autres: Offres de titres de 100,000 \$ à 1,000,000 \$.

Autres: Offres de titres de 100,000 \$ à 1,000,000 \$.

Autres: Offres de titres de 100,000 \$ à 1,000,000 \$.

Autres: Offres de titres de 100,000 \$ à 1,000,000 \$.

le Dow tombe à 899

L'indice Dow Jones à Wall Street est en bas de 900 pour la première fois depuis plus de 16 mois. Hier, il a régressé de 9,24 et clôture à 899,17.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 502 gains, 81 pertes et 511 inchangées, contre 628 gains, 775 pertes et 479 inchangées jeudi.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Campbell Red Lake a monté de 1-1-8 et atteint \$25, Dôme Mines, de 1-1-8 et atteint \$46.

Les pétroles ont enregistré des gains fractionnaires. Massey-Ferguson a flechi de 1-7-8 et est tombé à \$21-1/4.

Dans le secteur financier, Golden Brier Mines a monté de huit cents et atteint 22 cents, dans un virement de 6,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for Toronto market, including columns for stock names and prices.

le Dow tombe à 899

L'indice Dow Jones à Wall Street est en bas de 900 pour la première fois depuis plus de 16 mois. Hier, il a régressé de 9,24 et clôture à 899,17.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 502 gains, 81 pertes et 511 inchangées, contre 628 gains, 775 pertes et 479 inchangées jeudi.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Campbell Red Lake a monté de 1-1-8 et atteint \$25, Dôme Mines, de 1-1-8 et atteint \$46.

Les pétroles ont enregistré des gains fractionnaires. Massey-Ferguson a flechi de 1-7-8 et est tombé à \$21-1/4.

Dans le secteur financier, Golden Brier Mines a monté de huit cents et atteint 22 cents, dans un virement de 6,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for Toronto market, including columns for stock names and prices.

le Dow tombe à 899

L'indice Dow Jones à Wall Street est en bas de 900 pour la première fois depuis plus de 16 mois. Hier, il a régressé de 9,24 et clôture à 899,17.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 502 gains, 81 pertes et 511 inchangées, contre 628 gains, 775 pertes et 479 inchangées jeudi.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Campbell Red Lake a monté de 1-1-8 et atteint \$25, Dôme Mines, de 1-1-8 et atteint \$46.

Les pétroles ont enregistré des gains fractionnaires. Massey-Ferguson a flechi de 1-7-8 et est tombé à \$21-1/4.

Dans le secteur financier, Golden Brier Mines a monté de huit cents et atteint 22 cents, dans un virement de 6,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for Toronto market, including columns for stock names and prices.

le Dow tombe à 899

L'indice Dow Jones à Wall Street est en bas de 900 pour la première fois depuis plus de 16 mois. Hier, il a régressé de 9,24 et clôture à 899,17.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 502 gains, 81 pertes et 511 inchangées, contre 628 gains, 775 pertes et 479 inchangées jeudi.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Campbell Red Lake a monté de 1-1-8 et atteint \$25, Dôme Mines, de 1-1-8 et atteint \$46.

Les pétroles ont enregistré des gains fractionnaires. Massey-Ferguson a flechi de 1-7-8 et est tombé à \$21-1/4.

Dans le secteur financier, Golden Brier Mines a monté de huit cents et atteint 22 cents, dans un virement de 6,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for Toronto market, including columns for stock names and prices.

L'étatisation complète ne réduirait pas les primes d'assurance-automobile

par Michel Nadeau

L'étatisation prématurée de tout le secteur de l'assurance-automobile entraînerait une hausse des primes pour les automobilistes, selon madame Lise Payette, ministre responsable de la réforme de l'assurance-automobile.

Hier, lors des audiences publiques sur le Livre bleu publié le mois dernier, le Conseil régional du Parti québécois de Montréal-Centre, la Fédération des ACEF et l'Association pour la protection des automobilistes (APA) ont demandé au ministre de réviser sa position en ce qui concerne le secteur des dommages matériels et de ne pas laisser la "quincaillerie" aux compagnies d'assurance privées.

Le projet de madame Payette prévoit la prise en charge par l'Etat de l'indemnisation des blessures corporelles mais laisse au secteur privé le champ des dommages matériels.

Madame Marie Vallée, qui agissait comme porte-parole du PQ de Montréal-Centre avec M. Michel Bourdon de la CSN (Construction) a déclaré: "L'hypothèse retenue a pour effet de jeter les automobilistes pieds et poings liés dans les mains des assureurs privés dont le comportement au cours des dernières années n'a rien de rassurant".

Pour sa part, M. Philippe Edmonston, le porte-parole de l'APA a rappelé que le domaine des dommages matériels représente 90% des réclamations et les 2/3 des indemnités versées par les assureurs.

De son côté, M. Maurice Cloutier, de la Fédération des Associations coopératives d'économie familiale a signalé l'importance de l'automobile dans le budget familial et de la prime versée à ce chapitre.

Pour madame Payette, même sur le plan strictement financier, l'étatisation, dans la conjoncture actuelle, n'offre pas d'avantage car le gouvernement devrait prendre à son emploi les quelque 5,000 travailleurs de l'industrie de l'assurance qui ne manqueraient pas de réclamer le niveau des salaires payés dans la fonction publique. Ce qui se traduirait immédiatement par des majorations importantes de primes pour les assurés.

Mais le fossé entre le ministre et les groupes présents hier au Holiday Inn de Place Dupuis apparaît surtout dans la priorité accordée à l'automobile dans la société.

Pour madame Payette, l'automobile n'est pas un "bien essentiel". Pour celle-ci, le travail, la santé et l'éducation passent bien avant la "tôle" tout comme l'habitation et le transport en commun.

Le Livre bleu ne veut pas faire de l'Etat un assureur; il vise avant tout à apporter une "mesure sociale" qui s'inscrit dans un plan plus global de protection du citoyen contre toutes les formes d'accidents

possibles au travail, dans les loisirs, à l'école etc.

A ce sujet, madame Payette a annoncé que le gouvernement du Manitoba a présenté hier matin un projet visant à fournir cette protection à tous les travailleurs non seulement au travail mais dans toutes les autres activités.

Le ministre rejette également l'idée de l'étatisation complète parce que le parc automobile du Québec est plutôt mal en point. "Les minoues" sont trop nombreuses et l'application d'un régime sans égard à la responsabilité entraînerait une flambée des coûts. Le ministre se plaît à rappeler l'expérience douloureuse de la Colombie-Britannique qui a essuyé des pertes de près de \$200 millions au cours des deux premières années.

Le ministre promet "d'encadrer" les compagnies par une surveillance accrue au niveau du Surintendant des assurances et, éventuellement, par la mise sur pied, d'un secteur-témoin par l'achat d'une ou deux entreprises privées.

Cette formule paraît beaucoup trop timide aux représentants du Parti québécois.

Madame Vallée a affirmé que les pertes subies en Colombie-Britannique sont attribuables à une baisse excessive des primes après l'étatisation du régime par le gouvernement Barrett. De plus la création d'un secteur-témoin faciliterait le travail des compagnies qui se débarrasseraient ainsi de tous les mauvais risques en les passant à la société publique.

Madame Vallée et M. Bourdon ont expliqué au ministre que selon eux, l'étatisation complète et l'adoption d'un régime de "no fault" dans le domaine des dommages matériels étaient dans l'esprit du programme du Parti québécois.

Madame Vallée a commenté le projet du Conseil régional de Montréal-Centre qui voit la solution dans une "Société générale d'assurance du Québec".

Cet organisme aurait pour fonction entre autres le contrôle des centres d'évaluation des dégâts matériels. Le PQ

de Montréal-Centre dénonce l'idée de laisser aux assureurs le contrôle des centres d'évaluation. On regrette que madame Payette n'ait songé qu'à nommer des administrateurs représentants de l'Etat sans droit de vote à la tête de la corporation gérant ces centres d'évaluation.

Madame Vallée a affirmé également que des mesures très fermes devaient être prises au niveau de la sécurité routière. Le gouvernement devrait obliger les journaux et les postes de radio et de télévision à donner gratuitement de l'espace et du temps à cette fin.

Le point le plus curieux du document du PQ de Montréal-Centre est le maintien du rôle du courtier dans un projet qui vise avant tout à diminuer les coûts. Ce dernier aurait la responsabilité de distribuer les permis d'immatriculation qui seraient une des trois voies de financement du régime proposé avec une taxe accrue sur l'essence et une augmentation du coût du permis de conduire.

Les statistiques préparées par l'Office d'expansion économique de la CUM confirment par ailleurs que le ralentissement du secteur de la construction, au Québec, est surtout un phénomène métropolitain. Ainsi, pour les quatre premiers mois de l'année, les contrats ont été quasiment coupés de moitié, passant de \$334.5 millions en 1976 à \$171.3 millions cette année sur l'île de Montréal.

Deux secteurs semblent toutefois vouloir se redresser: il s'agit en premier lieu de la construction résidentielle, qui enregistrait un gain de 36% en avril. Alors qu'on dit qu'il existe un fort surplus de logements disponibles dans le West Island, on remarque qu'un promoteur vient de lancer la "Marina de Pierrefonds", un immeuble à appartements de 15 étages et 200,000 pieds carrés soit un investissement de \$6.5 millions. Quant au secteur des grands travaux publics, un contrat de plus de \$9 millions, pour l'usine de traitement des eaux usées sur le boulevard Maurice Duplessis dans l'est de la métropole, lui redonne un peu de vigueur.

Par contre, la construction privée d'édifices commerciaux ou de nouvelles usines enregistre des chutes impressionnantes, dans la

Construction Toronto passe en tête

par Michel Vastel

Pour la première fois depuis neuf mois, Montréal doit céder la première place à Toronto quant à la valeur globale des contrats de construction accordés dans chacune des régions métropolitaines au Canada. Le total des contrats, de janvier à avril 1977, s'établit à \$523.8 millions à Toronto, \$494.9 millions à Montréal et \$307.3 millions à Vancouver.

Il faut remonter au mois de juin 1976 pour trouver Toronto devant Montréal. Ce renversement de situation provient du fait que les contrats de construction dans la région métropolitaine de Montréal ont connu trois baisses consécutives, de janvier à mars, et un mois d'avril stable, tandis qu'à Toronto on enregistrait trois fortes hausses consécutives, dont la dernière, de 54%, en avril.

Même si l'ensemble de la valeur des contrats devient inférieure à Montréal, il faut préciser qu'on continue de construire beaucoup plus de logements résidentiels que dans la Ville Reine (\$274 millions depuis janvier contre \$231 millions à Toronto). On construit également plus d'édifices commerciaux ici (\$120.4 millions contre \$83 millions). Par contre, pour ce qui est de la construction de nouvelles usines, il ne s'est donné que pour \$31.7 millions de contrats à Montréal de janvier à avril 1977, une baisse de 50% par rapport à la même période de l'an dernier, alors qu'il s'attribuait pour \$80.8 millions de contrats à Toronto, une augmentation de 62%.

Grâce à la forte activité du chantier de la Baie James, et de deux grands projets du secteur public, Donohue ou Saguenay et Sidbec sur la Côte Nord, l'industrie québécoise de la construction dans son ensemble a vu ses contrats augmenter de 8% au cours des quatre premiers mois, tandis qu'il baissait de 8% en Ontario et de 12% en Colombie-Britannique.

La valeur globale des contrats accordés sur tout le territoire de la province s'établit ainsi à près de \$1.2 milliard, soit \$75 millions de plus que dans l'ensemble de la province voisine de l'Ontario.

Les statistiques préparées par l'Office d'expansion économique de la CUM confirment par ailleurs que le ralentissement du secteur de la construction, au Québec, est surtout un phénomène métropolitain. Ainsi, pour les quatre premiers mois de l'année, les contrats ont été quasiment coupés de moitié, passant de \$334.5 millions en 1976 à \$171.3 millions cette année sur l'île de Montréal.

Deux secteurs semblent toutefois vouloir se redresser: il s'agit en premier lieu de la construction résidentielle, qui enregistrait un gain de 36% en avril. Alors qu'on dit qu'il existe un fort surplus de logements disponibles dans le West Island, on remarque qu'un promoteur vient de lancer la "Marina de Pierrefonds", un immeuble à appartements de 15 étages et 200,000 pieds carrés soit un investissement de \$6.5 millions. Quant au secteur des grands travaux publics, un contrat de plus de \$9 millions, pour l'usine de traitement des eaux usées sur le boulevard Maurice Duplessis dans l'est de la métropole, lui redonne un peu de vigueur.

Par contre, la construction privée d'édifices commerciaux ou de nouvelles usines enregistre des chutes impressionnantes, dans la

seule ville de Montréal, alors qu'au cours des quatre premiers mois de 1976 il s'était distribué pour \$49 millions de contrats, il ne s'en est encore donné que pour \$12 millions cette année.

De même, on n'a entrepris que pour \$9.3 millions de travaux de construction de nouvelles usines depuis le début de cette année alors que le total cumulé à la fin d'avril 1976 s'établissait à \$32.2 millions.

Hier, en énonçant les priorités de son gouvernement au plan économique, le Premier ministre a, encore que brièvement, évoqué les difficultés de l'industrie de la construction. Dans l'un des trois documents de base distribués aux participants au sommet de Charlevoix, le gouvernement de M. Lévesque souligne que "La relance de l'économie québécoise, à court terme, passera par celle des investissements dans certains secteurs et, en particulier, dans celui de l'habitation".

Le gouvernement reconnaît toutefois l'insuffisance de mesures incitatives — malgré les baisses récentes du taux d'escompte de la Banque centrale, et des taux hypothécaires — entraînant une diminution de 11% des mises en chantier en 1977, par rapport à 1976. Le nombre de nouveaux logements mis en chantier tomberait ainsi à 61,100, contre 68,748 l'an dernier.

Le gouvernement reconnaît qu'en tentant de relancer la construction d'habitations nouvelles, il contribuera à renforcer une tendance, constante depuis 1961, selon laquelle la construction résidentielle prend de plus en plus d'importance dans l'ensemble des travaux de construction au Québec, la part relative de la construction résidentielle est passée de 29.4%, au cours de la période 1961-66, à 31.7% au cours de la période 1971-76. Pour mémoire, on peut rappeler qu'en 1976, la part relative de la construction résidentielle dans la région de Montréal fut de 52%, et de 40% dans la région de Toronto.

Avec 152,276 ouvriers en 1976, la part relative du secteur de la construction dans l'emploi total au Québec est tombée à 5%, de 7.1% qu'elle était en 1961. En 1975, l'année préolympique, le nombre des emplois approchait les 159,000.

L'analyse préparée par le ministère d'Etat au développement économique souligne en outre que la rémunération des ouvriers de ce secteur a eu tendance à croître beaucoup plus vite en période de forte demande, soit au moment de la préparation de l'Exposition de 1967 et de celle des Jeux olympiques de 1976.

On remarque d'ailleurs que le salaire horaire moyen du secteur de la construction au Québec a toujours été légèrement inférieur au salaire canadien, et inférieur de 8 à 10% à la rémunération en Ontario. Toutefois, depuis l'année précédant les Jeux, le Québec a dépassé et l'Ontario et les Etats-Unis. Le salaire horaire moyen d'un ouvrier de la construction au Québec atteint ainsi \$8.50 depuis 1976, alors qu'il est de \$8.37 en Ontario et de \$7.56 aux Etats-Unis. Ainsi le rapport Québec/Ontario pour ce qui est de la rémunération passait de 0.94 en 1966 à 1.01 en 1976, et le rapport Québec/États-Unis passait de 0.65 à 1.12.

Les avocats ne parviennent pas à convaincre madame Payette

Le ministre responsable de la réforme de l'assurance automobile, madame Lise Payette et les représentants du Barreau du Québec, n'ont pu s'entendre hier sur la valeur comparative des indemnités offertes aux victimes d'accidents d'automobiles pour les pertes non économiques sous le régime actuel et dans le Li-

vre bleu présenté le mois dernier.

Le bâtonnier, Me André Brossard a soutenu que les tribunaux accordent actuellement beaucoup plus d'argent aux victimes innocentes que les montants proposés dans le document de madame Payette.

Or, celle-ci a répondu que des études de ses fonctionnaires ont permis d'établir que le régime proposé offre "ce que les tribunaux accordent de mieux dans les causes les plus favorables".

Les avocats ont plaidé hier durant plus d'une heure le droit des citoyens aux recours aux tribunaux pour obtenir une meilleure indemnisation.

Le Barreau soutient que les victimes innocentes devront payer les avantages que le régime Payette offrira aux coupables victimes d'infractions au code de la route.

Madame Payette a refusé ces propos en soulignant que l'indemnisation qui sera offerte aux 28% des victimes responsables d'accidents ne proviendra pas des poches des victimes innocentes, mais bien de deux sources précises: d'abord, l'accroissement des primes en raison du caractère obligatoire de l'assurance et la réduction des coûts d'opéra-

tion du régime par la suppression des intermédiaires et l'application du "no-fault".

Me Brossard répond que si Québec tient absolument à protéger les victimes responsables d'accident, qu'il assume au moyen d'une taxe le fardeau de cette mesure sociale.

Le bâtonnier a déclaré que l'abolition du droit de recours aux tribunaux constituait "une attaque à l'intégrité du pouvoir judiciaire".

"L'Etat n'a pas le droit de se substituer à l'autorité du pouvoir judiciaire en devenant juge et partie dans le domaine de l'assurance-automobile" a lancé Me Brossard.

Madame Payette rétorque que les automobilistes insatisfaits des conditions offertes pourront en appeler à la Commission des affaires sociales et ce, en présence d'un avocat.

Me Brossard a souligné les dangers de sombrer dans l'arbitraire des fonctionnaires en retirant la notion de faute.

Constamment les avocats sont revenus à la charge en exprimant leur désaccord à ce que les innocents soient traités sur le même pied que les coupables et ce, aux dépens des premiers.

Le régime Payette n'a été appliqué qu'en Nouvelle-Zélande ce qui constitue un danger, selon le bâtonnier. "Partout ailleurs au monde, on n'a pas retenu cette formule. Pourquoi le Québec doit-il imiter la Nouvelle-Zélande?" de répéter avec un soupir Me Brossard.

Finalement un des porte-parole du Barreau a proposé à madame Payette d'appliquer

son régime en laissant le droit de recours aux tribunaux.

"On verrait ainsi si votre projet est adéquat".

Evidemment le ministre a repoussé cette proposition qui aurait pour inconvénient d'obliger tous les automobilistes à souscrire une police d'assurance afin d'être protégés en cas de poursuite.

Le plaidoyer des avocats devait être suivi d'un témoignage émouvant présenté par les trois enfants de feu Michael Tansey.

Ce dernier fut victime d'un accident d'automobile en 1969 ce qui occasionna des frais de \$7,209 à la famille. Après six ans de tergiversations de la part des tribunaux et des compagnies, la famille obtint \$38,877. Aussitôt les avocats réclamèrent leur part: \$10,522 soit près de 30%.

Hausse du taux de base à 6 3/4%

Plusieurs grosses banques américaines, dont la Citibank, ont fait passer hier leur taux d'intérêt privilégié de 6 1/2 à 6 3/4 pour cent.

Cette hausse était attendue par les milieux spécialisés et devrait s'étendre rapidement à l'ensemble des banques commerciales américaines, qui avaient déjà relevé leur "prime rate" de 6 1/4 à 6 1/2 pour cent il y a deux semaines.

Le relèvement de ce taux de base reflète le récent redressement des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis, en raison notamment du resserrement de la politique mo-

nétaire de la réserve fédérale.

Par ailleurs, l'indice des principaux indicateurs économiques américains a progressé de 0.5 pour cent en avril, a annoncé le département du Commerce.

Ce département a en outre révisé en forte hausse cet indice, qui est supposé anticiper l'évolution future de l'économie américaine, pour le mois de mars, la chiffrant à 1.9 pour cent au lieu de 1.4 pour cent. L'augmentation de mars est la plus forte enregistrée depuis juillet 1975, alors que l'activité économique commençait à sortir de la récession.

Le régime Payette n'a été appliqué qu'en Nouvelle-Zélande ce qui constitue un danger, selon le bâtonnier. "Partout ailleurs au monde, on n'a pas retenu cette formule. Pourquoi le Québec doit-il imiter la Nouvelle-Zélande?" de répéter avec un soupir Me Brossard.

Finalement un des porte-parole du Barreau a proposé à madame Payette d'appliquer

Balance commerciale US en '77 Un déficit de \$20 milliards

NEW YORK (AFP) — L'annonce d'un nouveau déficit record en avril pour la balance commerciale américaine et la baisse des cours à Wall Street ont dominé cette semaine la scène économique et financière aux Etats-Unis.

Selon le département du Commerce, la balance commerciale américaine a subi le mois dernier un déficit de 2.6 milliards de dollars, ce qui bat l'ancien record mensuel établi en mars (2.4 milliards).

Ceci porte à 8.55 milliards de dollars le déficit des échanges commerciaux américains depuis le début de l'année, total qui dépasse déjà le record pour toute une année établi en 1972 (6.4 milliards).

D'ores et déjà, les experts prévoient qu'en 1977 la balance commerciale américaine aura un solde négatif de plus de 20 milliards de dollars, contre 5.9 milliards l'année dernière, en raison notamment d'une forte progression des

importations américaines de pétrole et de certains produits comme le café.

Cette détérioration n'inquiète cependant pas les autorités américaines, qui n'envoient pas de prendre de mesures visant à réduire ce déficit commercial.

Les protestations contre la montée des importations de produits étrangers continuent cependant à s'élever aux Etats-Unis et cette semaine l'industrie sidérurgique américaine a relancé son offensive contre les importations d'acier, notamment celles en provenance du Japon.

A Wall Street, les cours ont fortement chuté, l'indice Dow Jones des industrielles perdant près de 30 points pour retomber en dessous des 900 points, à son niveau le plus bas depuis janvier 1976.

La poussée inflationniste aux Etats-Unis inquiète toujours les investisseurs américains, de même que le redressement des taux d'intérêt, marque cette semaine par un relèvement de 6-1/2 à 6-3/4 pour cent du taux d'intérêt privilégié des grandes banques commerciales.

Pourtant, diverses statistiques publiées cette semaine ont à nouveau confirmé la solidité de la reprise économique aux Etats-Unis: hausse de 4,7 pour cent de la productivité au premier trimestre; progression de 0,5 pour cent de l'indice composite de l'activité économique en avril; niveau record des contrats recueillis par l'industrie du bâtiment le mois dernier (12 milliards de dollars).

La seule statistique un peu décevante a été celle faisant état d'un léger tassement des ventes de voitures à la mi-mai; mais il s'agit, selon les spécialistes, d'un phénomène passager et l'optimisme est toujours de rigueur dans les milieux automobiles américains qui s'attendent à une année record.

Redressement des profits pour la firme Ivaco de Marieville

Les industries Ivaco Limitée ont annoncé aujourd'hui pour le premier trimestre de 1977, une hausse de 28% des ventes et une augmentation de 38% des bénéfices nets.

Les ventes ont été de \$38.2 millions, par rapport à \$29.9 millions pour le premier trimestre de 1976.

Le bénéfice net a été de \$2,194,000 par rapport à \$1,590,000 pour la période correspondante l'année dernière.

Le bénéfice net par action a été de 24 cents, par rapport à 17 cents pour le premier trimestre de 1976.

Le fonds de roulement s'est accru de \$1,756,000 durant le premier trimestre et s'élevait à \$32.8 millions au 31 mars 1977.

M. Paul Ivanier, président, a déclaré que les résultats du premier trimestre furent des plus satisfaisants. Un des principaux facteurs ayant contribué à cette remontée au premier trimestre, a-t-il ajouté, consiste en la réussite des efforts de diversifications entre-

pris par la Compagnie tant au niveau de la production qu'au niveau de la mise en marché aux Etats-Unis. 57% des ventes au premier trimestre furent exécutées sur le marché américain. Un autre facteur important fut le haut rendement de l'exploitation du complexe sidérurgique de Ivaco à L'Orignal, Ontario, grâce auquel la compagnie peut suffire à ses besoins dans la production de billettes d'acier et de fil-machin.

Monsieur Ivanier fit remarquer que la croissance économique des Etats-Unis fut satisfaisante pendant le premier trimestre et on prévoit que cette croissance conservera un rythme élevé dans un avenir prévisible, ce qui entraînera de nombreux avantages en termes de demande pour les produits Ivaco.

Au cours de l'assemblée annuelle de la Compagnie, Monsieur Ivanier fit part des plans d'expansion suivants:

— l'achèvement et la mise en opération, dès le milieu de l'année, d'une clouterie à Tonawanda, New York;

— l'agrandissement des installations de chaînes de production de clous à Warrenton, Virginie, lequel est maintenant presque terminé;

— l'agrandissement des installations de recuit à Marieville, Québec, qui est maintenant sur le point d'être achevé;

— l'agrandissement du fourneau de réchauffage à Ivaco Rolling Mills à L'Orignal, Ontario dont l'achèvement est prévu vers la fin de l'année.

Monsieur Ivanier a indiqué que jusqu'à ce jour, les ventes du deuxième trimestre dénotent également une hausse. "A notre point de vue" déclare-t-il, "les perspectives pour le reste de l'année donnent tout lieu de croire que cette amélioration des ventes et bénéfices se poursuivra. Nous prévoyons que 1977 sera une bonne année pour Ivaco."

— l'achèvement et la mise en opération, dès le milieu de l'année, d'une clouterie à Tonawanda, New York;

— l'agrandissement des installations de chaînes de production de clous à Warrenton, Virginie, lequel est maintenant presque terminé;

— l'agrandissement des installations de recuit à Marieville, Québec, qui est maintenant sur le point d'être achevé;

— l'agrandissement du fourneau de réchauffage à Ivaco Rolling Mills à L'Orignal, Ontario dont l'achèvement est prévu vers la fin de l'année.

Monsieur Ivanier a indiqué que jusqu'à ce jour, les ventes du deuxième trimestre dénotent également une hausse. "A notre point de vue" déclare-t-il, "les perspectives pour le reste de l'année donnent tout lieu de croire que cette amélioration des ventes et bénéfices se poursuivra. Nous prévoyons que 1977 sera une bonne année pour Ivaco."

NOCANA LIMITÉE

Nocana Limitée a fait savoir que la documentation formelle relative au placement privé de 1.5 million d'actions ordinaires de son trésor avait été complétée le 19 mai 1977.

Ce placement avait d'abord été annoncé par les journaux le 25 mars 1977. La transaction requiert l'approbation finale de certains organismes de réglementation dont la Bourse de Montréal. Nocana Limitée est inscrite à la Bourse de Montréal.

Trois compagnies privées de placement à savoir: Stronati Investments Limited et Wesco Investments Limited, deux compagnies de Calgary en Alberta et Rama Corporation, une compagnie de l'île du Grand Cayman ont acheté cinq cent seize mille six cent soixante-cinq (516,665) actions chacune au prix de trente cents (30¢) l'action. Les acheteurs se sont en outre engagés à trouver un financement additionnel par emprunt de deux cent soixante et dix mille dollars (\$270,000.00).

Le produit de ce placement privé sera affecté à l'expansion future de Grandma Lee's International Holding Inc., une filiale à participation entière de Nocana Limitée. Cette filiale possède cinquante et quatre (64) franchises de boulangerie opérant à travers le Canada et les Etats-Unis. Suite à cette proposition de financement, le nombre total d'actions ordinaires émises de Nocana Limitée atteindra approximativement 4 750,000 actions.

Des représentants de Stronati, Wesco et Rama ont convenu d'accepter de siéger au conseil d'administration de Nocana Limitée.

Nocana Limitée
Par: Allan R. Biggs
Président



LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA ET L'UNITÉ, BANQUE DU CANADA

En conformité de la Loi sur les banques, Statuts du Canada, 14-15-16 Elizabeth II, chap. 87, avis est par les présentes donné que La Banque Provinciale du Canada et L'Unité, Banque du Canada ont l'intention de demander au gouverneur en conseil d'approuver le contrat de fusion intervenu entre elles le 13 mai 1977.

Montréal, le 13 mai 1977.

Le président de La Banque Provinciale du Canada,
MICHEL BÉLANGER

Le président de L'Unité, Banque du Canada,
T.L. AVISON

Baisse du cuivre

Quatre producteurs canadiens de cuivre ont réduit leurs prix sur le marché domestique, la semaine dernière, imitant en cela leurs compétiteurs américains.

Noranda Mines, Hudson Bay Mining and Smelting et Texasgulf ont réduit leurs prix de 3.25 cents la livre à 74.5 cents pour les nodules de cuivre et à 75.125 cents pour le cuivre en barres.

Inco, qui ne commercialise pas de nodules, a aussi réduit

le prix de ses barres de cuivre à 75.125 cents la livre.

Les compagnies canadiennes qui vendent du cuivre aux Etats-Unis ont réduit les prix pratiqués de trois cents à 71 cents la livre.

Depuis la mi-avril, les marchés du cuivre ont subi des revers. La faible demande, particulièrement en Europe et au Japon, la production très forte et les stocks importants ont fortement contribué à cet affaiblissement des marchés.

Selon la Bourse des métaux de Londres, les inventaires, en fin de mai, étaient de 614,875 tonnes. Les inventaires se sont maintenus au-dessus de 600,000 tonnes tout au long de l'année.

Les prix du cuivre, à la Bourse des valeurs de New York, jeudi, ont fermés avec une force relative. Les contrats à terme pour le mois de juin étaient fixés à 60.5 cents la livre et à 60.9 cents la livre en juillet.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

721-9630
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Brevets d'invention
MARCHES DE COMMERCE

Robic, Robic ET ASSOCIES

2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

Modula
ameublement modulaire commercial

Conception d'ameublement modulaire; magasin, bureau, résidence.

Montréal 931-8931
1160 St Mathieu
Québec - 683-1971
2376 Galvanie St. Foy

TAXI 273-6331

Au lieu d'utiliser de l'argent comptant, Pour quoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous!

Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

McGill

Centre d'éducation permanente

COURS DE TRADUCTION FRANÇAIS et ANGLAIS

Un cours du soir de quatre ans menant à un Certificat et à un Diplôme

EXAMEN D'ADMISSION

Les 13 et 15 juin à 19 heures.
Date limite des inscriptions: le 10 juin, le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

Pour plus de renseignements et une formule d'inscription à l'examen d'admission, poster cette annonce au: Centre d'éducation permanente, Université McGill, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H3A 1G1 ou composer 392-4901.

Lauréat du Prix Duvernay

Jacques Brossard ou l'excellence d'une parole libre

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'attribuer son Prix Duvernay à M. Jacques Brossard, auteur d'une étude juridique sur l'accès à la souveraineté et d'un roman fantastique, Le Sang du souvenir.

Pour un tel lauréat, auteur, en la seule année 1976, d'une magistrale étude juridique, l'Accès à la souveraineté et le cas du Québec, et d'un roman fantastique d'une grande originalité, Le Sang du souvenir, si le prix Duvernay n'avait pas existé, il eût fallu l'inventer.

Toute la vie de Jacques Brossard n'est que désir, recherche et conquête de ses moyens d'expression, et d'abord de sa langue maternelle.

Pouvoirs extérieurs du Québec, l'immigration, le Territoire québécois, la Cour suprême et la Constitution, son chef-d'œuvre en ce domaine à ce jour, l'Accès à la souveraineté et le cas du Québec, et la création romanesque à laquelle il consacre ses loisirs et d'où naissent deux recueils de récits prodigieusement nouveaux: le Métamorfique et le Sang du souvenir.

Par métier, les écrits littéraires de Jacques Brossard sont plus familiers que ses écrits juridiques. Avec quelques autres amis de Jacques, j'ai eu le très grand plaisir de découvrir ses premiers textes littéraires en manuscrit et d'apprécier, avant la critique, avant son public, l'originalité de son talent.

Cela dit, j'ai aussi vu et très vivement apprécié deux des ouvrages juridiques de Jacques Brossard: l'étude sur l'immigration qu'il avait publiée en 1967 et l'Accès à la souveraineté et le cas du Québec que je considère un livre exceptionnellement

réussi et dont on peut prédire qu'il passera à l'histoire. A ceux des admirateurs de Jacques Brossard romancier qui craindraient d'être rebutés par le caractère technique de ses ouvrages juridiques, je rappellerai qu'un écrivain sait transformer en parole tous et chacun des mots qu'il emploie, fussent-ils ceux d'un vocabulaire spécialisé: tous les écrits du lauréat d'aujourd'hui sont lisibles. Comme sa conversation, ils sont marqués par la subtilité de la pensée, la justesse, la profusion et l'élegance de l'expression.

A qui rimait d'ailleurs ces distinctions entre l'écriture "scientifique" et l'écriture "littéraire"? Pour celui qui écrit, accoucher d'un texte est toujours une périlleuse aventure de libération. Par rapport à son oeuvre, Jacques Brossard a pris la liberté de ne pas s'enfermer dans une seule forme uniquement. Juriste, il ne s'interdit pas la révérence fantastique. Romancier, il ne s'interdit ni l'analyse scientifique, ni le discours juridique. Cette

volonté d'exploration de modes d'expression contradictoires d'expression s'appelle création, prise de la parole par un homme qui ne craint ni ses rêves, ni sa raison, et qui fait confiance à la souveraineté de leurs pouvoirs réunis pour inventer son avenir.

Récemment, un journaliste parisien qui n'avait pas encore lu notre ami Jacques, même pas le Sang du souvenir où le cauchemar se transforme en merveilleuse utopie, reprochait aux Québécois leur attitude romantique devant la question de la souveraineté. Pour sa part, un éminent juriste qui, lui, venait de lire l'Accès à la souveraineté et le cas du Québec écrivait: "Rarement une décision politique d'une telle gravité et d'une telle complexité aura été préparée avec autant de soin et de méthode. Il serait souhaitable que l'évolution politique se conforme aux vues du juriste qui en a dégagé le processus avec une aussi remarquable technicité". Quant à moi, sans chercher à inscrire d'avance les oeuvres de Jacques Brossard dans le courant d'une histoire qui se fait, évolue, se transforme, n'a pas dit son dernier mot, j'attends avec impatience la fresque romanesque à laquelle il travaille présentement et dont le titre provisoire est l'Oiseau de feu.



Photo prise à la remise du Prix Duvernay à M. Jacques Brossard. De gauche à droite: Mlle Nicole Deschamps, qui prononça l'éloge du lauréat; M. André Beauchamp, Président de la SSJB; M. Jacques Brossard.

Le 11e festival

suite de la page 16

nous trouvons une nouvelle vitresse de croisière. La revue "Jeune théâtre" recommence à paraître. Nous voulons développer une nouvelle manière de parler à travers ce moyen, c'est pourquoi les numéros à venir sont essentiellement thématiques. Pendant le festival sortira un numéro sur les coopératives. En juillet, un autre portera sur le théâtre pour enfants.

L'AQJT vient d'ailleurs de prendre en main l'organisation des Festivals de théâtre pour enfants mis sur pied depuis trois ans par "La Famille Corriveau". Cette année, il aura lieu à la base de plein air "Jouvence" à quinze milles à l'est de Sherbrooke. Cinquante enfants seront de la partie. Pour l'instant, un comité de théâtre pour enfants a été mis sur pied au sein de l'AQJT. Nous cherchons un moyen d'établir un lien entre les deux festivals.

Autre fait important, Le Parminou part, après le festival, en France, à Paris et en périphérie d'abord et par la suite pour trois semaines à Grenoble et de l'endroit. On se souvient que l'année dernière le groupe grenoblois était venu ici. Le voyage du Parminou peut rapporter beaucoup, non seulement au groupe lui-même, mais encore au jeune théâtre québécois.

Il y a toujours un "mais". Au moment d'écrire ces lignes, le Festival n'était pas encore assuré d'avoir lieu. Mardi soir, l'AQJT attendait toujours la garantie de subvention du Ministère des Affaires culturelles. Sans cette promesse écrite, impossible d'emprunter à la banque et par conséquent aucun festival possible. Jeudi, une rencontre entre l'exécutif de l'association et des représentants du MAC devait avoir lieu. Au moment de mettre sous presse, il semblait bien que le Ministère profiterait de la rencontre de jeudi pour délier les cordons de sa bourse pour que le onzième festival se déroule.

Préparer un événement aussi important que le Festival sans savoir s'il pourra avoir lieu démorcer considérablement les énergies. Les embarras de cette année sont imputables au fait que le MAC repense actuellement sa politique de subventions. Pendant ce temps, tout ne saurait s'arrêter. Un premier document vient de paraître à cet effet, il porte seulement sur le groupe du théâtre institutionnel, soit les dix grosses compagnies professionnelles.

Que le ministère fasse des études, c'est tout à son honneur, précisent les membres de l'exécutif de l'AQJT, mais il ne doit pas entre-temps nous empêcher de vivre. De plus, le jeune théâtre se trouve encore et toujours relégué au dernier plan dans ce genre d'étude. Il existe au MAC une méconnaissance du fait du jeune théâtre qu'on identifie encore à des aventures d'amateurs éphémères et divertissantes. Il est significatif de rappeler que jusqu'à récemment, le jeune théâtre était classé dans le secteur des Loisirs et Danses.

Le Ministère, se plaignent mes interlocuteurs, méconnaît des choses importantes: une dizaine de troupes de l'AQJT effectuent la tournée du Québec chaque année, c'est bien plus que le Théâtre populaire du Québec, qui lui est largement subventionné. Le Parti québécois parle beaucoup de régionalisation, de nouveaux modes de fonctionnement, etc... il ne semble pas cependant prêt de passer à la pratique. Le TPQ reste dans les grosses salles de collège. Qui

d'autre que Le Parminou, par exemple, va jouer dans les petites paroisses des Bois-Francis? Où se situe la vraie régionalisation?

En attendant que ces débats aient lieu, place au onzième Festival du jeune théâtre québécois avec ses neuf spectacles, ses onze ateliers, ses discussions et ses rencontres nombreuses selon son but premier.

télévision

■ Émissions en noir et blanc

SAMEDI CBFT 2

- 8.55 Ouverture et horaire
9.00 Demain, la petite grenouille
9.30 Wickie
10.00 Ante, le petit lapin
10.30 John, l'intrépide
11.00 Les enfants du 7A
11.30 Es-tu d'accord?
12.00 Les héros du samedi
1.00 Sportheque
1.30 Les peintres du XVIIIe siècle
2.00 François Boucher (1703 - 1770)
2.15 Baseball du samedi
2.30 Bagatelle
3.00 Gènes en herbe
3.30 Téléjournal
4.00 Cosmos 1999
4.00 Le travail à la chaîne
4.30 Colombo
"Une femme oubliée" (Policier - Américain)
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Politique Travel-77
11.10 Cinéma: "Destination Zebra, station polaire" (espionnage - Américain 1968)
1.30 Ciné-mat: "Sapho" (Aventures - Italien 1960)

CFCF 12

- 6.00 University of the Air
7.00 Ed Allen
7.30 Circle Square
8.00 Let's go
8.30 Spiderman
9.00 Rocket Robinhood
9.30 Kidstuff
10.30 Ocean Alive
11.00 Merrie Melodies
11.30 Flimstufes
12.00 Star Trek
1.00 Saturday at the movies: "The valley of the Gwangi" (Aventures 1969)
3.00 Superstars of Wrestling
4.00 Wide World of Sports
6.00 Travel-77
6.30 "Germany"
6.30 Funny Farm
7.00 Les éditions
8.00 Academy Performance: "Journey into Fear"
10.00 City lights
10.30 The editors
11.00 News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie: "The Young Lions" (Guerre 1958)
2.00 Signé-ET

DIMANCHE CBFT 2

- 8.55 Ouverture et horaire
9.00 Woody le pic
9.30 Mon ami Guizun
9.45 La bible en papier
10.00 Le jour du Seigneur
10.30 Les éditions
11.00 Ciné-Magazine
12.00 La semaine verte
1.00 D'hier à demain
2.00 Livres des sports
2.30 L'heure des quilles
4.30 Le monde en liberté: "Nakuru"
5.00 Second regard: "Sous le chêne de Mambéré"
6.00 Déclie
6.30 Téléjournal
6.35 Téléscopie
7.00 Quinze ans plus tard
7.30 Les beaux dimanches: "Les grands moments du music-hall" avec Enrico Macias à l'Olympia.
8.30 Les beaux dimanches: "Jeux de la XXIe Olympiade" (Documentaire)
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Politique provinciale: Le parti québécois
11.10 Congrès du Parti Québécois
11.40 "Le pavillon des cancéreux" (Drame - Allemand)
12.45 Fin des émissions

RADIO-QUÉBEC 17

- 18.30 Tournon
19.00 Silence au rit: "le vilain"
19.15 Mouvements dans la nature: "Dylique"
19.30 Nos équilibres: "le hockey"
20.00 Première rangée: "Guerre et Paix"

CBMT 6

- 10.00 Sesame Street
11.00 The White Street
12.30 Klabara
12.30 Skipper
12.30 Reach for the top
1.00 Parade
2.00 F.A. Cup Final
4.00 CBC Saturday Sports
5.00 Space 1999
6.00 CBC Saturday Evening news
6.30 Québec report - réponse
7.00 Québec report - décision
7.30 Andy
8.00 Happy days
8.30 Saturday night movies: "Goldernrod"

5.00 Information voyages: "La Bavère"

- 5.30 Au royaume des animaux
6.00 Les Monroes
7.00 Showbiz
8.00 Entrée libre: "Buck et son complice" (Western - Américain 1971)
10.00 Regards sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les gens qui font l'événement
12.00 Le dix vis informé

RADIO-QUÉBEC 17

- 18.30 Le petit prince orphelin
19.00 La maisonnée
19.30 Ciné-plus
"Un été sauvage" (Comédie dramatique de Marcel Carné)
22.00 Rythmes: "La Pologne"

CBMT 6

- 10.00 Music and the spoken word
10.30 This is life
11.00 Meeting Place
12.00 Journal: "Québec Village"
12.15 A way out
12.30 Look who's here
1.00 Music to see
1.30 Country Canada
2.00 V.I.P.
2.30 CBC Sunday Sports Special
4.00 Clousspoint
4.30 The money makers
5.00 Hymn Sing
5.30 Mr. Chips

DIMANCHE CBFT 2

- 8.55 Ouverture et horaire
9.00 Woody le pic
9.30 Mon ami Guizun
9.45 La bible en papier
10.00 Le jour du Seigneur
10.30 Les éditions
11.00 Ciné-Magazine
12.00 La semaine verte
1.00 D'hier à demain
2.00 Livres des sports
2.30 L'heure des quilles
4.30 Le monde en liberté: "Nakuru"
5.00 Second regard: "Sous le chêne de Mambéré"
6.00 Déclie
6.30 Téléjournal
6.35 Téléscopie
7.00 Quinze ans plus tard
7.30 Les beaux dimanches: "Les grands moments du music-hall" avec Enrico Macias à l'Olympia.
8.30 Les beaux dimanches: "Jeux de la XXIe Olympiade" (Documentaire)
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Politique provinciale: Le parti québécois
11.10 Congrès du Parti Québécois
11.40 "Le pavillon des cancéreux" (Drame - Allemand)
12.45 Fin des émissions

CFTM 10

- 8.30 Ministère mondial de Rex Humbard
9.30 C'était le bon temps
11.30 2.000 ans après Jésus-Christ
12.00 Bon Dimanche
2.00 S-S
3.00 Le père Ambrose
3.30 Les joyeux naufrages
4.00 Jugement rendu
4.30 Mélon-nous de nos affaires

6.00 The Wonderful World of Disney

- 7.00 Games of the XXIIe Olympiad
8.00 The Duchess of Duke street
10.00 News magazine
10.30 This land
11.00 The National
11.15 Nation's business
11.31 The city tonight
11.37 Sunday best
"Private Life of Henry VIII (drame 1933)"
1.20 Station closing

CFCF 12

- 6.00 The Church
6.30 "Crossroads"
7.00 Day of discovery
7.30 Jimmy Swaggart
8.00 Rex Humbard
8.00 Oral Roberts
9.30 It is written
10.00 Hellenic program
10.30 Teledrama
11.00 The Red Planet
1.00 The century that broke the silence
2.30 Last of the wild
3.30 Question Period
3.30 Indianapolis 500
5.30 Garner Ted Armstrong
6.00 As it is
6.30 The Amazing Kreskin
7.00 Six million dollar man
8.00 Sonny and Cher
8.00 Our Town
11.00 TV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie: "The legend of Lylah Clare" (drame 1968)

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 955-2426 "Slaphop" 12.30, 3.40, 8.20, 9.00 (Salle V) "Black of iron" 12.40, 2.00, 5.00, 7.15, 9.10
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 955-3311 "Airport 77" 12.30, 2.30, 4.40, 7.00, 9.00
AVENUE: 1224 Ave. Greene Westmount 537-2747 "Nasty Habits" 1.00, 2.45, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Bang bang you go!" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Executive's wives" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Colère froide" 3.00, 6.20, 9.40 et "Les Cas aux trousseaux" 1.20, 4.35, 8.00
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "The greatest" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Too hot to handle" et "Love me, please" dès 1.15
CARREFOUR: 318 St-Catherine O. 866-8057 "The song remain the same" 12.00, 2.30, 4.40, 7.00, 9.20
CHAMPLAIN: 1816 St-Catherine E. 524-1685 "Salle I": "L'armaque" 1.10, 3.25, 5.45 et "Le lave-auto" 3.40, 7.35 (Salle II) "Carrie au bal du diable" 2.35, 6.10, 9.50 "Le vent de la violence" 12.50, 4.20, 7.55
CHÉVALIER: 1590 St-Denis "Un cadavre au dessert" 1.20, 5.20, 9.25 et "Chauffeur de taxi" 3.10, 7.10
CINEMA V: 5560 Sherbrooke O. 489-5559 Sam: "Obsession" 7.00 et "The 75 solution" 7.15 et "Cousin, cousine" 9.15 et "Black Emmanuel" 9.45 et "Phantom of the paradise" 12.00 p.m. Dim: "The producers" 4.00 et "Obsession" 7.00 et "Phantom of the Paradise" 7.15 et "The 75 solution" 9.15 et "Cousin, cousine" 9.45
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 877-7953 "Les dernières folies de Melbrook" et "Ambulances tous risques" sam: dès 6.30; dim: dès 1.00
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke E. 246-7395 "Annie Hall" 1.30, 2.10, 3.50, 5.30, 7.15, 9.00
CINEMA 7E ART: 3180 Bélanger E. 722-0002 "Cours après moi que j'attrape" sam: 7.30, dim: 3.30, 7.30 et "Une femme à sa fenêtre" sam: 5.25, 9.10, dim: 1.30, 5.25, 9.10
COTE-DES-NEIGES: 8600 Côte-des-Neiges 735-5327 (Salle I): "The greatest" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Papiillon" 6.30, 9.15
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "L'Armaque" 1.20, 5.15, 9.15 et "Le lave-auto" 3.30, 7.20
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 1.00, 4.05, 6.30, 8.55 (Salle II) "L'afrique rouge" 12.45, 2.30, 4.20, 6.05, 7.55, 9.45 (Salle III) "Cousin, cousine" 1.30, 3.25, 5.25, 7.30, 9.30 (Salle IV) J.A. Martin photographes 12.20, 2.10, 4.00, 5.30, 7.30, 9.25
DAUPHIN: 2208 Beaubien E. 721-6060 (Salle McLaren): "Un éléphant ça trompe énormément" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle Renoir): "Jonas" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.30
EYLSIE: 35 Milon O. 845-6653 (Salle Renaiss) "Noirs et blancs en couleurs" Sam: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.00, dim: 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle Eastman): "Jour de fête" samedi: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.00 Dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
KENT: 6180 Sherbrooke O. 489-9707 "Démon seeds" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
LOEWS: (Salle I) "The van" 12.40, 2.30, 4.20, 6.10, 8.00, 9.50 (Salle II) "Cross of iron" 12.30, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30 (Salle III) "Rocky"

René Lévesque

suite de la page couverture

picales, les nuits d'un été monténégrin. Allumant une autre cigarette, il traversa la cuisine pour rejoindre les quatre hommes assis autour des restes d'un souper tardif donné chez lui. René Lévesque parlait toujours.

L'automne précédent, on avait eu des doutes sur la suite des réunions du groupe, chaque vendredi soir, après que Trudeau eut presque incité Lévesque à la violence physique, au cours d'une discussion à propos du projet du gouvernement québécois d'emprunter \$300 millions afin de nationaliser les sociétés hydro-électriques de la province.

Avant la campagne, Lévesque "s'était servi de Trudeau, ainsi que d'autres membres du groupe - Marchand Pelletier et Laurendeau - comme de cobayes, afin d'éprouver ses arguments en faveur de la nationalisation. Il avait fini par les convaincre. Seul Trudeau était resté sceptique. Rien n'excédait Lévesque plus, écrit Desbarats, que l'affirmation de Trudeau selon laquelle cette prise en charge était motivée en grande partie par un sentiment nationaliste et par une stratégie politique.

Quelques années plus tard, Lévesque dira ainsi le futur premier ministre: "Il avait un talent inné pour attirer les claques en pleine face." C'est à ce point où presque que sa relation avec Trudeau s'était détériorée un soir de 1962 chez Jean Marchand, rue Saint-Denis, au terme d'une longue discussion sur la nationalisation.

Lévesque avait dit à Trudeau que son attitude socratique et ironique n'était que de la pose risible. Trudeau avait répliqué qu'il était impossible de discuter avec un petit politicien partisan. La session s'était terminée dans la rupture et le désordre; il fallut tous les talents de négociateur de Jean Marchand pour réunir tout ce monde à nouveau.

En tant que leader de la CSN, Marchand avait mené la grève des réalisateurs de Radio-Canada en 1959. La popularité de Lévesque, l'animateur le plus en vue aux affaires publiques, avait fait de lui un porte-parole d'importance chez les grévistes. Marchand et Lévesque allèrent jusqu'à conclure un pacte selon lequel ils feraient ensemble leur entrée en politique.

L'année suivante, Lévesque laissa de côté ce pacte. Il allait rencontrer le premier ministre Lesage à l'hôtel Windsor pour faire seul ses débuts politiques. À la veille des élections de 1962, Marchand se rappelait le pacte qu'il avait conclu avec Lévesque et décida de joindre à son tour les rangs du Parti libéral du Québec. Il en avait prévenu les membres de l'exécutif de la CSN en réunion à Trois-Rivières. Mais lorsque Lévesque a fait part des intentions de Marchand à Desbarats, le premier ministre a fait savoir qu'il n'était plus intéressé.

Marchand fut vexé non seulement par la teneur de la dé-

cision mais par la façon dont elle lui fut assénée. Il en voulait à Lévesque de ne pas l'avoir mis en garde avant qu'il ne s'engage et il était piqué par le fait que cet humiliant échec vint de Lesage. À partir de ce moment, d'après Desbarats, Marchand épia Lévesque et se méfia de lui.

Alors que les "cinq colombes en cage" débattaient l'avenir du Québec à la résidence des Pelletier, à Westmount, le 16 mai 1963, cinq jeunes Québécois francophones avaient transféré tout ce chic quartier de Westmount en un champ de mines contrôlé par de rudimentaires mécanismes de minutage qui fixaient les explosifs à trois heures du matin.

Deux heures du matin avaient sonné et les lève-tôt du groupe, Trudeau et Marchand, avaient quitté. C'est Laurendeau qui a attiré l'attention de ses compagnons sur les lourdes secousses qu'il venait d'entendre. Lévesque croyait qu'il s'agissait des travaux d'excavation en vue de la construction du nouveau métro de Montréal. Après la troisième explosion, les sirènes de la police se firent entendre. Lévesque, Laurendeau et Pelletier se retrouvèrent sur les lieux. Desbarats raconte que Pelletier avait garé sa voiture près de la boîte à lettres qui a fait explosion à retardement le lendemain matin.

Les sessions du groupe réunies par Marchand en 1962 et en 1963 n'avaient évidemment pas à l'époque d'importance que la suite des événements politiques allait leur conférer. Le fait de se représenter maintenant les cinq hommes, souligne Desbarats, ranime toute l'époque. On passe et repasse l'image affadée dans son esprit: de nouveaux aspects apparaissent et se succèdent; des présages que les cinq hommes ignoraient à ce moment-là.

Il faut croire que certaines des sources dont Desbarats s'est inspiré pour réaliser l'ouvrage connaissent parfois mal le dossier. Ainsi, lors-

courrier des lettres et des arts

Un entretien sympathique

J'avoue avoir lu avec intérêt Un homme et son langage de Louis-Paul Béguin. Ces chroniques de langue, je les ai trouvées très sobres, l'auteur ayant évité le vain babillage du grammairien autoritaire. J'ai vu ce livre non pas comme une arme "desastreuse", ainsi que le laissait entendre M. Yvon Boucher, dans sa critique du livre, ou plutôt de l'idéologie que ce livre véhicule (LE DEVOIR, 7 mai 1977), mais comme un entretien sympathique sur l'homme d'ici aux prises avec une langue se différenciant d'avec sa langue d'origine.

Bien qu'en principe je ne sois pas contre une telle position idéologique, il n'en demeure pas moins que j'ai été surpris de ton intrinsèque avec lequel M. Boucher a parlé de ce livre. Enfin, pour ce qui a trait aux extrapolations indues, je crois que la réplique de l'auteur lui-même, dans LE DEVOIR du 14 mai, est assez explicite, et particulièrement son final.

Ghislaine PESANT